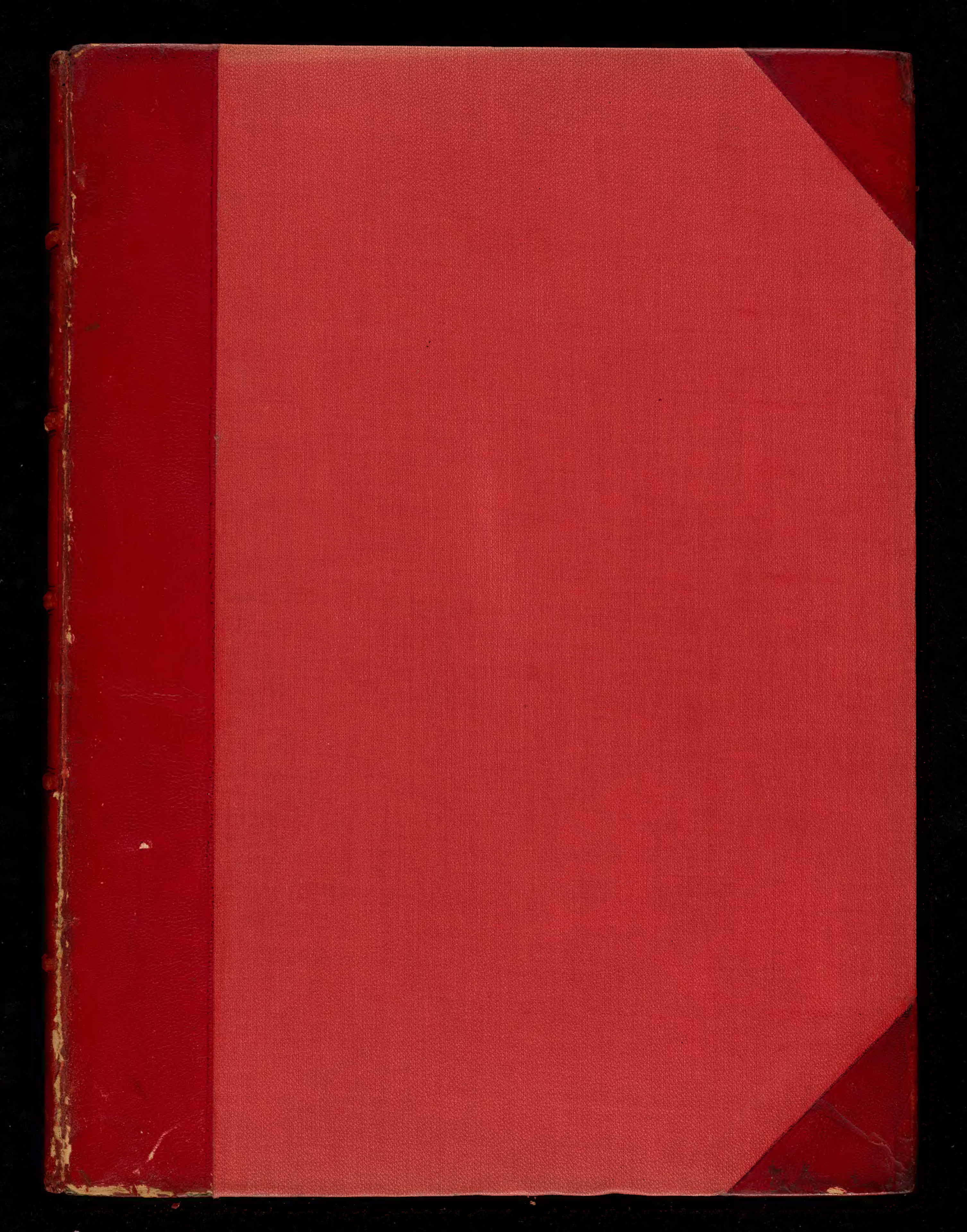
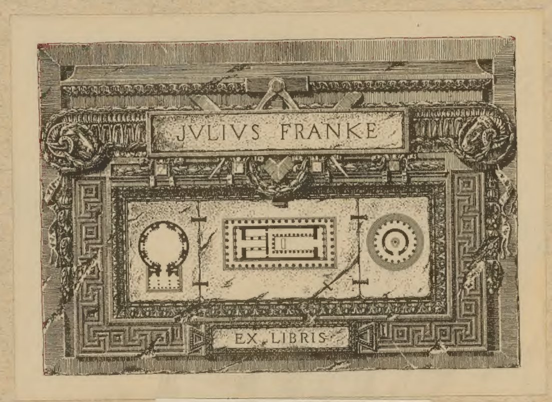
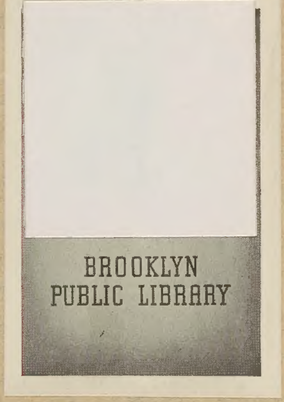


9





LES MÉDAILLES

DES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Ecole Nationale des Beaux-Arts

A PARIS

CONCOURS CHENAVARD. - Concours sur Esquisses. - Concours sur Projets rendus.
Concours d'Ornement et d'Ajustement (prix ROUGEVIN, fondé en 1857).
CONCOURS GODEBŒUF (fondé en 1879) - Concours d'Histoire de l'Architecture.
Concours de Composition décorative dont le programme est donné:
1° Par le Conseil supérieur; 2° Par le Professeur du Cours.

NOTA. — *LES DIPLOMES D'ARCHITECTE, décernés par le Gouvernement, forment des Albums indépendants*

PRIX :

Muller-Sœhnée, fondé en 1850. — Jay, 1873. — Jean Leclaire, 1872, de la « Société centrale des Architectes » (fondation Destors, 1875), fondation Chapelain, 1883. — Abel Blouet, 1853. — Edmond Labarre, 1880. — Prix de Reconnaissance des Architectes américains, 1887.

Grands Prix de Rome, institués en 1667.



A. GUÉRINET, LIBRAIRIE D'ARCHITECTURE ET D'ART DÉCORATIF
140, Faubourg Saint-Martin - PARIS

LES MÉDAILLES

DES

Concours d'Architecture

à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts

9e ANNÉE SCOLAIRE - 1906-1907

Tables des Planches et Programmes des Concours

COURS D'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE

La reconstitution du couronnement de l'escalier, au logis Barrault d'Angers

Plusieurs hôtels d'Angers ont été construits pour les anciens maires élus. Deux des plus remarquables sont : l'hôtel édifié pour Olivier Barrault qui fut maire d'Angers en 1497 et 1504, et pour Jean de Pincé élu pour la première fois en 1511.

Le logis Barrault et le logis Pincé caractérisent deux époques de l'architecture civile en Anjou, et leurs dispositions étaient presque identiques. Sur une cour étaient disposés à angle droit deux corps de logis, l'un destiné aux réceptions, l'autre à l'habitation, et dans l'angle rentrant se plaçait l'escalier à vis, qui donnait accès aux différentes pièces. Dans chacun des corps de logis, les dimensions des pièces et notamment leur hauteur variaient suivant leur destination.

Au sommet de l'escalier, le noyau se prolongeait en nervures de pierre formant les soutiens d'une voûte annulaire, décomposée en panneaux, et sur le côté de la cage se greffait une tourelle, qui conduisait à un étage supérieur, couronnant l'escalier, et qui formait à l'extérieur une sorte de pavillon dominant les deux ailes.

L'objet du concours est la reconstitution du couronnement de ce pavillon, au logis Barrault, lequel fut construit de 1493 à 1495. Ce couronnement comprend les lucarnes, l'arrangement des combles et leur décor par des épis et crêtes en plomb. La corniche et les parties inférieures des lucarnes fournissent des témoins suffisants pour la reconstitution des parties disparues.

L'esquisse comprendrait les deux élévations du pavillon à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre.

Pour le rendu, les mêmes dessins seraient faits à 0 m. 05 pour mètre.

NOTA. — Les plans et coupes de la charpente dans son état actuel déterminent les raccords du comble du pavillon, avec ceux des lucarnes.

Le Professeur, LUCIEN MAGNE.

Pl. 1. LAPRADE, élève de M. REDON.
Pl. 1 bis MATRAIRE, élève de M. ESQUIÉ.

Une Résidence diplomatique

On suppose que, à la Haye, près du Palais de la Paix qui doit y être construit, diverses puissances voulant que leurs représentants ne soient pas obligés de se loger dans des hôtels de voyageurs, font construire des *Résidences temporaires*, destinées à recevoir chacune leur plénipotentiaire avec les services indispensables.

Ce n'est donc pas une ambassade au sens complet du mot, mais un lieu de travail et d'habitation digne du représentant attitré d'une grande nation. La Résidence, objet du programme, serait celle du plénipotentiaire français.

Le programme ne comporte pas de réceptions nombreuses, mais il faut cependant qu'il se prête à des réceptions de quelque importance.

On disposera au REZ-DE-CHAUSSÉE :

— Concierge ou gardien; — Remise pour deux voitures, écurie pour quatre chevaux et dépendances ou service analogue pour automobiles; — Service de la cuisine, avec office et salle à manger des gens.

NOTA. — Il est bon que ces deux services soient accompagnés de petites cours de service.

— L'HÔTEL proprement dit de la RÉSIDENCE :

— Vestibule, antichambre, salon d'attente; — Grand et petits salons; — Salle à manger; — Cabinet du plénipotentiaire; — cabinet pour un secrétaire; — pièce pour deux attachés; — téléphone et télégraphe; — pièce pour deux traducteurs. — Escalier principal et escalier de service.

AU PREMIER ÉTAGE : — Appartement privé, comprenant : — Petit salon, — trois ou quatre chambres — toilettes et dépendances.

AU SECOND ÉTAGE : — Appartement du secrétaire; — logements et pièces de service.

L'hôtel a son accès par une rue et a vue à l'opposé sur une promenade; il n'a pas de jardin, mais une terrasse élevée dominant la promenade, supposée à un niveau inférieur à celui de la rue.

Le terrain, isolé, n'excèdera pas 60 mètres dans sa plus grande dimension. On devra donner à cette composition un caractère monumental et un noble aspect.

On fera pour les esquisses : Le plan du rez-de-chaussée, la façade du côté de la promenade, et la coupe longitudinale (perpendiculaire à la façade) à 0 m. 0025 pour mètre.

Pour le rendu : Le plan du rez-de-chaussée et celui du premier étage, ainsi que la coupe longitudinale, à 0 m. 005 pour mètre; la même façade qu'en esquisse, à 0 m. 01 pour mètre. — La destination des pièces sera écrite dans les plans (et non en légende).

J. GUADET.

Pl. 2. JUETTE, élève de M. DEGLANE, 1re seconde médaille.
Pl. 3. TOURNON, — BERNIER, —
Pl. 4. BRAYER, — ESQUIÉ, —
Pl. 5. 6. BOSSELUT, — DEFRASSE, 1re médaille.
Pl. 7. 8. DANIS, — DEGLANE, —
Pl. 8 bis DUHAYON, — DEGLANE, 1re seconde médaille.

MÉDAILLE DE CONSTRUCTION

Un Restaurant

Pl. 9 à 19 bis Ch. PLISSON, élève de M. BERNIER. Prix.

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

Une Enseigne

Il existe à Paris et ailleurs des exemples d'enseignes artistiques dont la tradition mérite d'être conservée, et peut donner lieu à d'intéressants motifs de décoration.

Au-dessus de la porte d'entrée principale d'un magasin où se vendent les objets destinés aux enfants, tels que layettes, vêtements, jouets, etc., un espace disponible dont la plus grande dimension en largeur et en hauteur ne dépassera pas 4 mètres est réservé à l'enseigne de la maison. Dans cette dimension, on devra trouver un encadrement élégant et un bas-relief composé de quelques figures appropriées au sujet; un emplacement sera réservé au texte de l'enseigne proprement dite « AUX JOIES DE LA FAMILLE ».

L'exécution serait en pierre ou en bois; l'ensemble serait protégé par un couronnement assez saillant pour le défendre de la pluie et des souillures de l'écoulement de l'eau. Ce couronnement n'est pas compris dans les dimensions ci-dessus.

Pl. 20. LACOSTE, élève de M. REDON, 1re médaille.
Pl. 21. Georges MIGEON, — Marcel LAMBERT, 1re seconde médaille.

Une Avant-Scène de Théâtre

Cette avant-scène serait composée en raccordement avec une salle de spectacle ayant les étages suivants : orchestre et baignoires; — premières loges et balcon; — deuxièmes loges; — troisièmes loges ou galerie; — quatrième galerie.

Les niveaux à observer pour les loges d'avant-scène, sous réserve de quelques marches, seront sensiblement les mêmes que ceux des étages de la salle, afin de pouvoir être desservis par les mêmes corridors. Mais au niveau des premières loges, la loge d'avant-scène, plus élevée, comprendra la hauteur des premières et des secondes loges. Dans cette avant-scène, il n'y aura pas de places correspondant à la quatrième galerie; par conséquent, les niveaux à disposer seront ceux :

Des fauteuils d'orchestre; des premières loges; des troisièmes loges.

Le *proscenium* viendra en saillie partielle sur la face de l'avant-scène.

L'avant-scène constitue une partie monumentale de la salle de spectacle et doit recevoir, sans en paraître écrasée, la retombée de l'arc doubleau qui précède le cadre de rideau. Sa décoration sera architecturale, la tapisserie ne devant y jouer qu'un rôle accessoire.

Sa largeur totale, mesurée depuis le cadre du rideau, ne devra pas excéder 3 mètres à 3 m. 50. La hauteur sera déterminée par les proportions normales des étages d'une salle de spectacle, qui ne peuvent guère être supérieures à 3 mètres d'étage à étage.

On fera l'élévation entière de l'avant-scène avec amorce de la salle ; à cette élévation sera joint un profil sur toute la hauteur ; — l'échelle sera de 0 m. 025 pour mètre.

J. GUADET.

Pl. 22. 23. { PANICHELLI, élève de M. LALOUX, 1re médaille.
Léon ARNAL, élève de M. BERNIER, 1re seconde médaille.

CONCOURS

POUR LE PRIX DE RECONNAISSANCE DES ARCHITECTES AMÉRICAINS

Un Phare à l'entrée du Port de New-York

Ce phare monumental, placé à l'extrémité de Pandy Hook, indiquerait l'entrée de la grande ville américaine. La plus grande dimension du terrain occupé par les constructions n'excèderait pas 30 mètres à la base. Le centre des feux serait à 80 mètres au-dessus du niveau de l'eau. Quelques pièces pour le personnel et le service de veille sont les dépendances nécessaires.

Esquisse : Plan, façade et coupe à 0 m. 0025 pour mètre.

Rendu : Trois plans à différentes hauteurs et la coupe à 0 m. 01 pour mètre;
— Façade à 0 m. 02 pour mètre.

Pl. 24. Claude Martello, élève de M. Paulin.

Un Hôtel de Voyageurs dans une île d'un lac

Dans un pays fréquenté par les touristes, on suppose que dans un lac tel que ceux de la Suisse, de la Savoie ou des Vosges, une petite île peu distante de la rive a été acquise en totalité pour y installer un hôtel de voyageurs dans les conditions les plus modernes de confortable et d'agrément.

Un chemin carrossable traverse l'île dans le sens de sa largeur; ce chemin est ouvert au public et aboutit du côté de la terre ferme à un pont, et du côté du lac à un embarcadère où abordent les bateaux à vapeur et des bateaux de plaisance, canots automobiles, etc. Mais, afin de laisser à la composition son unité et son indépendance, les deux parties de l'île seront reliées par des ponts ou passerelles au-dessus de ce chemin et au niveau du rez-de-chaussée de l'hôtel et des terrasses supérieures des jardins qui en dépendent.

L'Hôtel, dont la façade principale sera parallèle au chemin, comprendra :

1° *Au niveau du chemin, et par conséquent en étage de soubassement:* — Entrée et perron intérieur montant au rez-de-chaussée; portier; salles pour les domestiques; — Les cuisines et les services, dépôts et consignes de bagages et autres; garde-manger, laverie, salle à manger du personnel; — caves; — Les services de chauffage, d'électricité, des ascenseurs et monte-charges. — Escaliers de service. — Coffres-forts en location.

2° *Au rez-de-chaussée,* auquel on accèdera du chemin par le perron intérieur et aussi par des rampes et escaliers extérieurs : — Vestibule; bureau de l'hôtel et économat; plusieurs escaliers; ascenseurs et monte-charges; — Vestiaire; salle à manger principale et salle de restaurant, offices, lavabos; — Salons de réunion, de lecture et de correspondance; — Billard, fumoir; télégraphe et téléphone; salon de jeux; — Café; — Terrasse couverte et découverte servant aux repas en belle saison. Le restaurant et le café devront être accessibles au public qui n'habite pas l'hôtel.

3° *En trois étages:* — Appartements, grandes et petites chambres de voyageurs; — A chaque étage, indépendamment des bains et water-closets particuliers des appartements et des grandes chambres, service de bains et d'hydrothérapie, cabinets d'aisance; — Chambres de veille pour les garçons de nuit, les chaussures, etc.

4° *En combles:* Logements divers pour le personnel; lingerie, argenterie, etc.

ANNEXE

De l'autre côté du chemin, et à son niveau, soit sous terrasse, soit autour d'une cour basse ou nymphée, mais ne dépassant en aucun cas le niveau des jardins :

— Garages pour dix automobiles avec les dépendances nécessaires; garage à bicyclettes;

— Remises pour dix voitures, écuries pour vingt-cinq chevaux, dépendances ;

— Remises et écuries pour le service de l'hôtel (trois voitures, trois chevaux), pièces de veille, trois chambres de palefreniers.

TERRAIN

L'île, dont les contours ne sont pas réguliers, et dont l'hôtel occupe le point culminant, a son périmètre inscrit dans un rectangle de 200 mètres sur 350. Le pont est seul en dehors de cette surface.

Les parties de terrain non occupées par les constructions seront disposées en jardins d'agrément; on devra pouvoir s'y réunir en société ou s'isoler dans de petites salles de verdure. — Terrasses, effets d'eau, abris, jeux en plein air.

Le bâtiment de l'hôtel (non compris l'annexe) n'excèdera pas 80 mètres dans sa plus grande dimension, mesurée au rez-de-chaussée.

On fera pour les esquisses : — Le plan général de toute l'île, avec les bâtiments indiqués seulement en masse, à un demi-millimètre pour mètre; — Un plan à deux niveaux des rez-de-chaussée de l'hôtel et de l'annexe; — La façade de l'hôtel prise en coupant sur le chemin; — La coupe perpendiculaire à cette façade, y compris l'annexe. Ces trois dessins à 0 m. 0015 pour mètre.

Pour le rendu : — Le plan général de toute l'île, avec les bâtiments indiqués en détail, et pris au rez-de-chaussée comme en esquisse, ainsi que le plan d'un étage de l'hôtel, à 0 m. 0025 pour mètre; — Les mêmes façade et coupe qu'en esquisse, à 0 m. 005 pour mètre.

J. GUADET.

Pl. 25. 26. 27.	Pépin,	élève de M.	Laloux,	1re médaille.
Pl. 28. 29.	G. Ford,	—	Pascal,	—
Pl. 30. 31. 32.	John Wynkoop,	—	Bernier,	—
Pl. 33 à 36.	Xavier Rendu,	—	Redon,	1re seconde médaille.
Pl. 37. 38. 39.	Viret,	—	Deglane,	—
Pl. 40. 41.	Duhayon,	—	Deglane,	—
Pl. 42. 43.	L. Arnal,	—	Bernier,	—
Pl. 44. 45. 46.	Doneaud,	—	Paulin,	—

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

RENDU D'UN MOIS

Une Travée de Grande Galerie (Palais d'Ambassade)

Cette galerie, dépendant d'un Palais d'Ambassade, serait couverte par un plafond et divisée par des travées toutes semblables. C'est une de ces travées, celles opposées aux fenêtres éclairantes, qu'il s'agit d'établir et de décorer.

Ce qui particularise ces travées, c'est que chacune d'elles comporte une *arrière-voussure* (type dit de Saint-Antoine), dont l'emplacement et les dimensions sont absolument fixes.

La baie carrée de cette arrière-voussure (fenêtre de l'autre côté) deviendrait sur la face demandée une niche destinée à recevoir un vase placé sur une gaine.

On demande sur les parois des murs et de l'arrière-voussure une décoration *peinte*, ou *sculptée,* qui ne se compose pas uniquement de moulures ou motifs d'architecture pure, mais comporte des figures, emblèmes, attributs et accessoires appropriés formant un ensemble à la fois varié, intéressant et d'allure monumentale.

L'esquisse sera faite en dessin, à l'échelle de 0 m. 02 par mètre. Quant au rendu, dont le procédé est laissé au choix des concurrents (peinture, aquarelle ou modelage), il sera établi à l'échelle de 0 m. 04, soit au double de l'esquisse.

Pl. 47. Guéritte, élève de M. Laloux. Prix.

CONCOURS GODEBŒUF

Le Concours Godebœuf consiste en l'étude développée comme pour l'exécution, avec détails et profils, d'une œuvre architecturale de nature spéciale, telle que serrurerie, plomberie, marbrerie, etc.... (Extrait de la fondation).

La devanture de Boutique d'un Editeur de Bronzes d'art

Certaines tentatives faites pour les installations du haut commerce parisien montrent que les devantures de boutiques sont susceptibles de recevoir une décoration appropriée et même caractéristique, luxueuse, par l'emploi combiné des marbres, du bois et du métal.

La devanture, objet du présent programme, mesurerait 12 mètres en façade sur rue *(tout compris).*

Elle grouperait dans une riche composition d'ensemble un rez-de-chaussée et un entresol où seraient exposés les bronzes de petites dimensions. L'emplacement de la porte et le nombre des travées sont laissés à la liberté des concurrents. La hauteur entre le sol du rez-de-chaussée et le dessous du bandeau correspondant au plancher du premier étage est de 8 mètres.

On donnera à l'esquisse un plan, une façade et une coupe à 0 m. 015 pour mètre. Pour le rendu on fera le plan, la façade et la coupe à 0 m. 05 pour mètre ainsi que le détail d'un motif de décoration et de construction à l'échelle de 0 m. 20 pour mètre.

Pl. 48. 49.	Imandt,	élève de M.	Moyaux,	1re médaille.
	Peulevey,	—	Laloux,	—
Pl. 50. 51.	Raymond Février,	—	Marcel Lambert,	1re seconde médaille.
	Nicod,	—	Guadet, Paulin & Deglane,	—
Pl. 52. 53.	Vincent,	—	André,	1re seconde médaille.
	Edouard Crevel,	—	Paulin,	—
Pl. 54.	Laprade,	—	Redon,	—
Pl. 55.	Thorimbert,	—	Paulin,	—
Pl. 56.	Matraire,	—	Esquié,	—
Pl. 57.	Maurice Gérard,	—	Redon,	—
Pl. 58.	Doneaud,	—	Paulin,	—
Pl. 59.	Tougard de Boismillon,	élève de M.	Laloux,	Prix et 1re médaille.

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME

ARCHITECTURE - 2e ESSAI

Une Ecole des Arts et Métiers

Les écoles nationales d'arts et métiers sont en France au nombre de trois, elles dépendent du Ministère du Commerce et de l'Industrie; elles ont pour objet de former des chefs d'ateliers et des industriels versés dans la pratique des arts mécaniques.

Cette école pourrait recevoir 300 élèves internes, plus une centaine d'élèves externes. La durée des études est de trois années. L'enseignement y est théorique et pratique. L'enseignement théorique se rapproche de l'enseignement universitaire, mais toujours dirigé dans le sens des applications pratiques.

Les élèves seront répartis en trois quartiers correspondant aux trois années qu'ils passent à l'école. Chaque quartier comprendrait pour l'enseignement théorique : Algèbre; — géométrie descriptive et analytique; — mécanique; — physique et ses applications; — chimie; — langue française; — histoire, etc.

Des salles de cours. — *Des classes.* — Des salles d'études; — un petit amphithéâtre pour l'enseignement de la physique et de la chimie, avec cabinet de physique; — laboratoires; — une salle de dessins. Chaque quartier comprendra en outre des dortoirs bien desservis par des escaliers spéciaux avec lavabos, w. c., salle de bains, douches, chambre de surveillant. Préaux couverts. Un ou plusieurs réfectoires pour les 300 internes seront placés à proximité des quartiers, ainsi qu'une bibliothèque et un grand musée de modèles et machines où seront réunis les principaux ouvrages exécutés par les élèves pendant leur séjour à l'école.

L'enseignement pratique sera donné dans des ateliers spéciaux, savoir :

1° Modèles et Menuiserie ; - 2° Fonderies, forge, chaudronnerie ; - 3° Ajustage.

Il y aura aussi un atelier destiné aux diverses applications industrielles de l'électricité avec, pour dépendance, une salle de dynamos, lesquelles distribueront dans les ateliers l'énergie nécessaire aux machines-outils.

Chaque élève passe au moins par trois ateliers au cours des deux premières années et, pendant la dernière, est attaché à celui qu'il choisit d'après son rang de classement et ses aptitudes spéciales.

Les ateliers, bien séparés de la partie consacrée aux études, seront accompagnés de magasins pour : — le bois, — le fer, — le plomb, etc., avec sortie spéciale sur l'extérieur et logement du garde-magasin.

Cet établissement comprendra de plus tous les locaux nécessaires aux services administratifs. — Bureaux de l'Administration; — appartement du Directeur; — économat; — logements d'employés; — un parloir, etc.

Une cuisine placée à proximité des réfectoires.

Un pavillon isolé à usage d'infirmerie pour 20 lits comprendra également une salle de consultation; — petite pharmacie; — réfectoire ; — cuisine.

Le terrain sur lequel serait construit cette école sera compris dans un rectangle de 60,000 mètres de superficie.

On fera le plan, la façade et une coupe à l'échelle de 0 m. 0025 pour mètre.

Pl. 60. Tulasme, élève de M. Marcel Lambert.

CONCOURS Ed. LABARRE

Le Concours Ed. Labarre consiste en une grande composition sur esquisse. (Extrait de la fondation.)

Une Ruche

Cet établissement serait créé par la Ville de Paris dans le but de mettre, moyennant une faible rétribution, à la disposition des savants, des inventeurs ou des artistes, des locaux leur permettant soit de pousser plus avant leurs recherches et d'expérimenter leurs découvertes avant de les livrer au public, soit d'exécuter des œuvres qui par leurs dimensions ou leur ensemble nécessiteraient des frais d'installation hors de proportions pour un travail passager.

La ruche serait établie dans une enceinte plantée dont la plus grande dimension n'excèderait pas 250 mètres.

Elle comprendrait en plusieurs groupes :

1° 20 à 25 laboratoires grands et petits installés avec tous les perfectionnements modernes, isolés ou réunis de manière à laisser aux occupants temporaires la plus grande liberté d'allure. Ils seraient accompagnés de plusieurs pièces de service et de dépôts de produits chimiques. Des cours permettraient des expériences en plein air; 2° Une dizaine de salles ou ateliers de dimensions variables où les inventeurs élaboreraient leurs modèles et les expérimenteraient au moyen de la force motrice mise à leur disposition. — Quelques pièces et dépendances accessoires; 3° Une dizaine de grands ateliers pour peintres et sculpteurs avec pièces accessoires; 4° Enfin, on trouvera dans une partie de la composition un parc aérostatique, avec esplanade libre, pour les essais. Hangars pour la construction des aéroplanes ou des dirigeables ; dépôts du matériel de confection et de gonflement.

Partie publique et administrative

Vers l'entrée, on trouverait pour la diffusion de la science et pour communiquer au public savant ou intéressé les résultats des travaux qui s'élaborent à la Ruche, un grand vestibule, un amphithéâtre pouvant contenir

300 personnes avec vaste laboratoire et dépendances accessoires, plusieurs salles de conférences accompagnées de quelques pièces pour les professeurs ou conférenciers, des dégagements, vestiaires, water-closets, etc.

On grouperait comme il conviendra avec cette partie les services de l'administration.

Ces services seraient très restreints : un appartement complet pour le Directeur, son cabinet et celui de son secrétaire; les bureaux de quelques employés.

Le logement du personnel serait dans les combles.

N.-B. — Seul, le Directeur et les employés de l'administration seraient logés dans l'établissement.

Pl. 61. MAUXION, élève de M. BERNIER.
Pl. 62. LÉVY, — DEGLANE.
Pl. 63. PLISSON, — BERNIER.

La Salle des Séances d'un Palais du Sénat

Dans un palais parlementaire, la salle des séances publiques doit être disposée le plus possible au centre de la composition, en vue de faciliter les communications très fréquentes entre cette salle et les divers services : salles des bureaux et commissions, des pas-perdus, conférences, bibliothèque, buvette, salle de réunion des ministres, services du secrétariat et de la sténographie, etc. Un accès monumental doit en outre la relier à l'Hôtel de la Présidence.

La salle elle-même doit satisfaire aux conditions suivantes :

1° La direction des débats et la police de la salle relèvent du président qui, avec les membres du *bureau* et des employés rédacteurs, siège sur une estrade dominant la tribune. Il doit bien voir toutes les parties de la salle;

2° Au pied ou près de la tribune sont : les pupitres des sténographes, le banc des ministres, celui de la commission ;

3° Les places des sénateurs sont constituées par des fauteuils et une table, le tout en gradins. Il faut que de toute place on puisse gagner facilement soit l'hémicycle (espace au pied de la tribune), soit les sorties de la salle, lesquelles doivent être assez nombreuses et en divers points ;

4° Les *tribunes*, qu'elles soient spéciales à diverses catégories d'auditeurs, soit qu'elles soient *publiques*, ont des accès spéciaux par des escaliers particuliers. Il y a généralement deux étages de tribunes;

5° L'éclairage *diurne* de la salle est demandé à un plafond vitré, de préférence à des fenêtres. L'éclairage de nuit se fait soit par des lustres, appliques, etc., soit — de préférence — par l'utilisation du plafond vitré en plafond lumineux ;

6° La ventilation, très importante, exige sous la salle un local des mélanges d'air avec propulseurs. L'air pur est introduit par des petites ouvertures aussi nombreuses et divisées que possible ; l'air vicié est évacué par le haut.

Pour réaliser ces conditions, il est nécessaire que la salle soit entourée de circulations libres, chauffées et closes, mais pouvant s'aérer par des fenêtres (salle de pas-perdus et couloirs)

La salle sera disposée pour recevoir 300 places, non compris les bancs des ministres et de la commission. On évitera les trop longues rangées de fauteuils contigus.

Quelle que soit la forme de la salle, sa plus grande dimension, non compris les tribunes, n'excèdera pas 35 mètres dans œuvre.

On fera pour les esquisses : Un plan de la salle avec amorce de ses entourages immédiats ; Une coupe parallèle à la tribune et regardant l'estrade du président; Une coupe perpendiculaire à la précédente. Ces trois dessins à 0 m. 0025 pour mètre.

Pour le rendu : Le même plan qu'en esquisse, à 0 m. 005 pour mètre ; Les deux coupes ci-dessus, présentées en regard l'une de l'autre et de niveau, à 0 m. 01 pour mètre. Ces coupes rendront compte de la salle et des tribunes, du local du mélange d'air et du comble au-dessus de la salle.

J. GUADET.

Pl. 64. 65. BOUTTERIN, élève de MM. HÉRAUD & RAULIN. Coupes.
Pl. 66. 67. CARRIER, — HÉRAUD & RAULIN. Coupes.
Pl. 68. HIRONS, — LALOUX. Plan.
Pl. 69. CARRIER, — LALOUX. Plan.
Pl. 70. 71. HIRONS, — LALOUX. Coupes.

CONCOURS D'ORNEMENT ET D'AJUSTEMENT

PRIX DE LA FONDATION ROUGEVIN

Un Rideau de Théâtre

Un rideau de théâtre se compose nécessairement de deux parties : dans le haut, un lambrequin fixe qui reste visible lorsque le rideau est levé; au-dessous, le rideau proprement dit qui se remonte derrière le lambrequin et le mur au-dessus.

Le rideau, objet du programme, mesurera 11 mètres de largeur. Sa hauteur sera de 12 m. 50 environ, y compris le lambrequin et à partir du niveau de la scène.

L'écartement entre les parements des avant-scènes serait de 12 m. 50 (latitude de 0 m. 50 en plus ou en moins).

Le dessin sera limité par les profils ou coupes sur les avant-scènes et le grand arc doubleau qui les réunit. Il rendra compte de tout ce qui est compris dans cet encadrement.

La composition du rideau pourra comprendre des dispositions architectoniques, des allégories, des personnages historiques, etc., au choix des concurrents.

On fera pour l'esquisse l'élévation *au trait* à l'échelle de 0 m. 015 pour mètre.

Pour le rendu, le même dessin *avec la coloration indispensable pour ce sujet* à l'échelle de 0 m. 04 pour mètre.

Pl. 71. LE BOURGEOIS, élève de M. REDON, 1re médaille.
Pl. 72. THORIMBERT, — PAULIN, —
Pl. 73. GALLIBERT, — BERNIER, 1re seconde médaille.
Pl. 74. Maurice GÉRARD, — REDON, 1re médaille.

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

La décoration de la pile centrale d'un pont à deux arches situé au confluent de deux grands cours d'eau

Cette pile, supposée en pierre, sans qu'aucun matériau décoratif en soit exclu, reçoit les retombées de deux arcs métalliques de très grande dimension.

Elle a 15 mètres de large à sa sortie de l'eau; sa hauteur à la rencontre du dessus du parapet est de 30 mètres supérieure au niveau moyen de celle-ci.

Ce sont les seules dimensions données.

Pl. 75. J. LAMBERT, élève de M. Marcel LAMBERT.

La décoration d'un pignon mitoyen

On suppose la cour d'entrée d'un hôtel limitée d'un côté par un mur mitoyen; la propriété voisine constitue un bâtiment de rapport, dont le corps de logis principal est bâti à l'alignement de la voie publique. Elle présente donc, du côté de la cour de l'hôtel, un pignon élevé, continué par un simple mur de clôture.

Le propriétaire de l'hôtel, ayant acquis la mitoyenneté de cet ensemble, désire faire adosser au pignon une décoration architecturale. C'est l'étude de cette décoration qui est l'objet du concours.

Le pignon à décorer a 16 mètres de large depuis l'alignement. Sa hauteur est déterminée par les règlements de voirie : 20 mètres de hauteur verticale et, sur chacune de ses faces (rue et cour) un arc de cercle dont le centre est à 20 mètres du sol, et dont le rayon est de 8 m. 50 jusqu'à la rencontre d'une tangente à 45 degrés. Au milieu du pignon est une souche continue de cheminées, de 8 mètres de largeur totale, émergeant de 1 mètre au-dessus du niveau du faîtage.

Ces mêmes dimensions seront le gabarit de la décoration à composer.

Rien n'est prescrit quant aux éléments de cette composition, qui doit en tous cas ne pas présenter de saillies exagérées. Elle pourra comporter, avec les saillies architecturales, des applications partielles de treillages, de céramique, mosaïque, etc.

Mais on ne perdra pas de vue qu'elle doit former un ensemble avec l'architecture d'habitation de l'hôtel qu'elle précède et en respecter les proportions présumables.

Le mur de clôture ne recevrait pas de décoration.

On fera un plan au niveau du rez-de-chaussée, la façade générale et le profil complet; ces trois dessins seront à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre.

Le gabarit des constructions autorisées sera indiqué par un liseré sur la façade.

J. GUADET.

Pl. 76. MARTELLO, élève de M. PAULIN, 1re seconde médaille.

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

Décoration d'un fond d'Estrade avec Fauteuil Présidentiel

Une importante manifestation artistique doit être terminée par une distribution solennelle de récompenses dans un palais monumental, où, sur une estrade, serait installé le fauteuil du Président de la République.

Il s'agit de décorer le *fond*, ainsi que les *pilastres* et la *frise* qui les surmonte, de motifs peints ou sculptés. Le fond, sorte de grand dorsal, devrait comporter, comme motif principal, les *Armoiries de la République Française*, et, à l'ensemble, une allure d'apothéose.

Étant donné le but de la cérémonie on désire que les arts sérieux jouent le principal rôle plutôt que les étoffes d'ameublement, plantes et fleurs artificielles et autres éléments banals des tapissiers, et cela bien que la décoration soit traitée d'une manière provisoire.

Le *fauteuil*, surélevé de trois marches au-dessus de l'estrade, serait traité, non comme un siège mobile, mais rattaché au fond et faisant corps avec la décoration.

L'esquisse sera faite en dessin à l'échelle de 0 m. 02 par mètre. Quant au rendu, dont le procédé est laissé au choix des concurrents (peinture, aquarelle ou modelage), il sera établi à l'échelle de 0 m. 06 par mètre, soit au triple de l'esquisse.

Pl. 76bis VORBE, élève de M. DEGLANE, 2e médaille.

COURS D'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE

La restitution d'une Cheminée de pierre dans une grande salle du Château de Saumur

Les cheminées de pierre ont pris une grande importance au XIVe siècle, particulièrement en France, lorsque le goût du luxe et du bien-être commença à se répandre et se manifesta dans les habitations privées aussi bien que dans les châteaux.

Un des types les plus remarquables de ces grandes cheminées est dû à l'architecte du duc de Berry, Guy de Dammartin, qui aménagea pour le frère de Charles V l'ancien palais des comtes de Poitiers, terminant la grande salle par un pignon où prit place une cheminée à trois âtres dont les coffres forment les parties pleines du pignon ajouré.

L'objet du concours est la reconstitution d'une cheminée de moindre importance à l'extrémité d'une grande salle du château de Saumur, construit à peu près à la même époque pour un autre frère de Charles V, Louis Ier d'Anjou, et dont une miniature des Heures de Chantilly donne une vue d'ensemble.

Les éléments constitutifs d'une cheminée de pierre sont : 1° Les piédroits entourant l'âtre où on fait le feu et qui, souvent, est constitué par des matériaux réfractaires occupant, sous un arc de décharge, la partie du mur la plus exposée au feu ; 2° Le manteau ; 3° La hotte inclinée ou verticale.

Ces cheminées étant assez larges et assez hautes pour que plusieurs personnes puissent jouir de la chaleur rayonnante du foyer, il importe que les piédroits qui font partie du mur ne soient pas trop saillants et que les angles vifs soient évités. D'autre part, le manteau formé soit d'un grand linteau, soit de pierres appareillées prenant appui sur les piédroits, doit être élevé à 2 mètres environ au-dessus du sol et être assez saillant pour recueillir et évacuer la fumée.

Pour faciliter cette évacuation, le manteau est surmonté d'une hotte qui, comme le manteau, doit être d'assez faible épaisseur pour ne pas trop peser sur les piédroits et assez large pour que la fumée ait le temps de s'y détendre et de diminuer de volume avant d'atteindre le coffre. Ces éléments constitutifs de toute cheminée en pierre se prêtent, d'ailleurs, bien à une interprétation décorative.

On fera l'esquisse de la cheminée (plan, coupe et élévation) à l'échelle de 0 m. 02 pour mètre, en limitant le dessin à la salle où doit être placée cette cheminée. Pour le rendu, on fera, à l'échelle de 0 m. 05 pour mètre, l'élévation avec coupe sur l'axe et moitié du plan.

Le Professeur, LUCIEN MAGNE.

Pl. 77. 78. LAPRADE, élève de M. REDON.

Un Palais de Justice dans une ville de second ordre

Ce Palais de Justice serait celui d'un simple chef-lieu d'arrondissement de moyenne importance. Il ne comporte donc pas de salle des assises, mais seulement les services d'un tribunal de première instance.

Il comprendra :

A REZ-DE-CHAUSSÉE, au-dessus d'un soubassement où seraient disposés des services divers et un *petit dépôt* de quelques cellules pour les accusés :

1° Un *porche*, une *salle des pas-perdus* donnant accès aux divers services ;

2° Deux *salles d'audiences*, l'une pour les affaires civiles, l'autre pour les affaires correctionnelles.

Chacune de ces salles forme le centre d'un groupe de services comprenant :

Pour la *chambre civile :*

Salle d'audiences, avec partie publique, partie réservée aux avocats; prétoire;

Chambre du conseil, avec vestiaire des magistrats; — cabinet du président, cabinet du cureur ou substitut de service. — Quelques pièces accessoires

Cet ensemble de dépendances formant un tout, desservi par une antichambre sous la surveillance d'un garçon de bureau.

La salle d'audiences doit être éclairée d'un côté par de grandes croisées descendant à 1 m. 50 ou 2 mètres du sol.

Pour la *chambre correctionnelle :*

Salle d'audiences, avec partie publique, partie réservée aux témoins et avocats, bancs des accusés (en face des fenêtres), prétoire; éclairage comme ci-dessus;

Chambre du conseil, cabinet du président, cabinet du substitut;

Salle des témoins;

Entrée directe des accusés en communication avec le soubassement;

Antichambre comme ci-dessus

Nota. — Observer que les services et dépendances de chaque chambre ne peuvent être traversés par des circulations générales.

3° Les services d'*administration générale* du Tribunal :

— Cabinet du Président, avec antichambre et salon d'attente;

— Cabinet du Procureur de la République, même disposition;

— Chambre et bibliothèque des avocats et avoués avec vestiaire;

— Greffe général, une grande pièce et cabinet du greffier, les dépendances du greffe pouvant être à l'étage supérieur;

— Salle des criées; — bureaux du casier judiciaire, de la caisse, etc.; — cabinet pour un médecin; — quelques bureaux d'administration.

Au premier étage : Cet étage qui ne s'étendrait que sur une partie du rez-de-chaussée comprendrait les services complémentaires du greffe, les archives, un buffet, etc.

Indépendamment d'un perron s'il y a lieu, il importe que du soubassement on puisse pour les allées et venues quotidiennes, monter au rez-de-chaussée par un escalier intérieur.

Sauf le porche, tous les locaux intérieurs, circulations, etc., doivent être clos et chauffés.

TERRAIN

Le terrain, isolé de toutes parts et de niveau n'excédera pas 80 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera pour les esquisses : Le plan du rez-de-chaussée, la façade principale, la coupe longitudinale, à 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu : les mêmes dessins, savoir : le plan à 0 m. 004 pour mètre; la façade et la coupe à 0 m. 008 pour mètre. La destination des pièces sera inscrite dans les plans et non en légende.

J. GUADET.

Pl. 79. 80.	A. Laprade,	élève de M.	Redon.	Façade et coupe.
Pl. 81.	A. Laprade,	—	Redon.	Plan.
Pl. 82.	Brillard,	—	Debrie.	Plan.
Pl. 83. 84.	Brillard,	—	Debrie.	Façade et coupe.
Pl. 85. 86. 87.	Jodard,	—	Marcel Lambert.	Façade, coupe, plan.
Pl. 88. 89. 90.	Montès,	—	Deglane.	—
Pl. 91. 92. 93.	Paul Morice,	—	Laloux.	—
Pl. 94. 95. 96.	Nouveau,	—	Laloux.	—
Pl. 97. 98. 99.	Chrétien Lalanne,	—	Pascal.	—
Pl. 100. 101. 102.	Gabriel,	—	Paulin.	—
Pl. 103. 104. 105.	Plisson,	—	Bernier.	—
Pl. 106. 107. 108.	Faille,	—	Paulin.	—

Une Douane Maritime

Divers exemples, notamment la *Douane* de Venise, montrent que ce sujet peut être traité avec un caractère monumental répondant à l'importance d'un grand port de commerce. On suppose que l'édifice projeté est destiné à l'un des principaux ports de la Méditerranée

Pour les grosses marchandises, les opérations de douane se font généralement à bord des navires eux-mêmes. Les bâtiments de la Douane reçoivent temporairement les objets dont l'enlèvement doit être immédiat : bagages des voyageurs — objets de messagerie en grande vitesse.

L'édifice serait élevé en bordure d'un quai spécial au bord d'un grand bassin. Les bagages et objets de messagerie amenés à quai par des *chalands*, y sont débarqués, puis déposés dans des salles dont la disposition est analogue à celle des salles de bagages dans les gares. Les voyageurs ou les destinataires attendent dans la partie publique de ces salles. Il faut donc que du quai même, soit que les navires y accostent, soit qu'ils y soient amenés par des canots, les passagers aient un accès direct et surveillé à la partie publique des salles, sans sortir de l'enceinte douanière, nul ne pouvant passer du navire à la ville sans être visité par la Douane.

L'ensemble comprendra :

1° Dans une position aussi centrale que possible, les bureaux de la Douane, savoir : — Bureau du préposé en chef; — Bureaux de deux préposés adjoints; — Bureaux pour vérificateurs et inspecteurs, renseignements, réclamations, etc. — Pièce pour la visite des femmes; — Dépôt des objets saisis; — Une tour avec horloge et beffroi de cloches; — Poste de douaniers.

2° La salle des bagages, avec consigne et issue vers la ville;

3° La salle de messagerie, *idem;*

4° Vers la ville, une cour accessible aux voitures avec larges marquises.
— Cabinets d'aisances, urinoirs et dépendances diverses.

Le quai de la Douane, clos par des grilles, ainsi que les bâtiments, pourront être soit en ligne droite, soit en retour d'équerre, mais en tous cas accessibles par le quai, lui-même droit ou en équerre, et desservis par la cour du départ.

TERRAIN

Le terrain n'excédera pas 140 mètres dans sa plus grande dimension. La largeur du quai, droit ou en retour d'équerre, ainsi que la cour, sont comprises dans cette mesure.

On fera pour les esquisses : Un plan à 0 m. 001 pour mètre; l'élévation, vue du bassin, et la coupe transversale prise sur l'une des salles de visite, à 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu : Le même plan à 0 m. 0025 pour mètre; les mêmes coupe et façade à 0 m. 005 pour mètre.

La coupe transversale devra être prise en rendant compte de ce qui serait visible en latéral du bâtiment des bureaux et de la tour.

J. GUADET.

Pl. 109. 110. 111.	Walwein,	élève de M.	Héraud,	1re médaille.
Pl. 112. 113. 114.	Paul Henry,	—	Pascal,	—
Pl. 115. 116.	Dognon,	—	Paulin,	1re seconde médaille.
Pl. 117. 118.	Dognon,	—	Paulin,	—
	Caignart de Mailly,	—	Esquié,	—
Pl. 119. 120.	Caignart de Mailly,	—	Esquié,	—
Pl. 121. 122.	Imandt,	—	Moyaux,	—
Pl. 123. 124.	Imandt,	—	Moyaux,	—
	Boutterin,	—	Héraud,	—
Pl. 125. 126.	Boutterin,	—	Héraud,	—
Pl. 127. 128.	Delagrange,	—	Paulin,	—
Pl. 129. 130.	Delagrange,	—	Paulin,	—
Pl. 131. 132.	Pilette,	—	Esquié,	—

La 1re médaille de M. Grigné, *élève de* M. Laloux, *paraîtra dans l'année suivante.*

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME

(ARCHITECTURE)

PROGRAMME DU CONCOURS DÉFINITIF DU 19 MARS 1907

Un Observatoire et une Station scientifique

Une riche citoyen d'une ville méditerranéenne a conçu le projet d'élever un Observatoire et une Station scientifique sur un promontoire voisin de la ville.

Nommé membre libre de l'Académie des Sciences, il désire que ses confrères puissent, en cette Station scientifique, continuer leurs recherches, tout en profitant du doux climat hivernal.

Il désire aussi que ces constructions, par leur vaste ensemble et la beauté de leurs lignes, fassent un décor imposant à l'entrée maritime de la Cité.

Les constructions comprendraient, *pour l'Observatoire :*

Un grand équatorial (le diamètre extérieur de la coupole mobile n'excèdera pas 30 mètres);

Un petit équatorial, dont le diamètre extérieur serait de 15 mètres environ.

Un équatorial coudé, complètement isolé; cet équatorial serait compris dans un rectangle d'environ 20 mètres de longueur (avec cabinet de travail);

Deux salles méridiennes, de 10 à 12 mètres de longueur, avec, chacune, un cabinet de travail et un dépôt d'instruments;

L'équatorial coudé et les deux méridiennes seraient dirigés vers le midi, avec espace libre devant eux;

Un pavillon magnétique et un pavillon spectroscopique, tous deux complètement isolés.

Les constructions comprendraient, *pour la Station scientifique :*

Des laboratoires : de physique, de chimie, de sciences naturelles et de physiologie;

Un grand musée devant contenir les collections de minéralogie, géologie, anatomie comparée, etc.;

Une grande bibliothèque avec salles de lecture et petites pièces pour les savants; cabinets de bibliothécaires et dépôts pour 150,000 volumes;

De grandes serres chaudes et tempérées servant de jardins d'hiver;

Un bâtiment d'administration contenant, outre les bureaux, un appartement pour le Directeur, avec salons de réceptions et deux appartements pour les Sous-Directeurs; ainsi que quelques logements de secrétaires et employés;

Un bâtiment contenant des appartements pour les savants de passage, avec grande salle à manger et salons communs;

De grandes galeries, des escaliers extérieurs, des terrasses, des murs de soutènement, des bosquets compléteraient l'effet décoratif de ce bel ensemble.

La composition se développerait, en partie à flanc de coteau et en partie sur le plateau; elle s'étendrait depuis la route qui suit le bord de la mer jusqu'à la dernière plate-forme de la colline formant promontoire.

L'entrée principale, encadrée par des pavillons de concierges et de gardes, serait située au niveau de la route.

De grandes allées permettraient aux voitures d'arriver jusqu'à la partie supérieure où s'élèverait l'Observatoire.

La différence de niveau entre la route et la dernière plate-forme serait de 30 mètres environ

Des entrées secondaires donneraient accès aux parties supérieures.

Des bâtiments de service abriteraient les écuries, remises, garages d'automobiles, logements de personnel, etc.

Le terrain sur lequel s'élèverait l'ensemble de ces constructions serait, du côté de la mer, bordé par la route et clos sur les trois autres côtés.

La largeur du terrain serait de 300 mètres *exactement*.

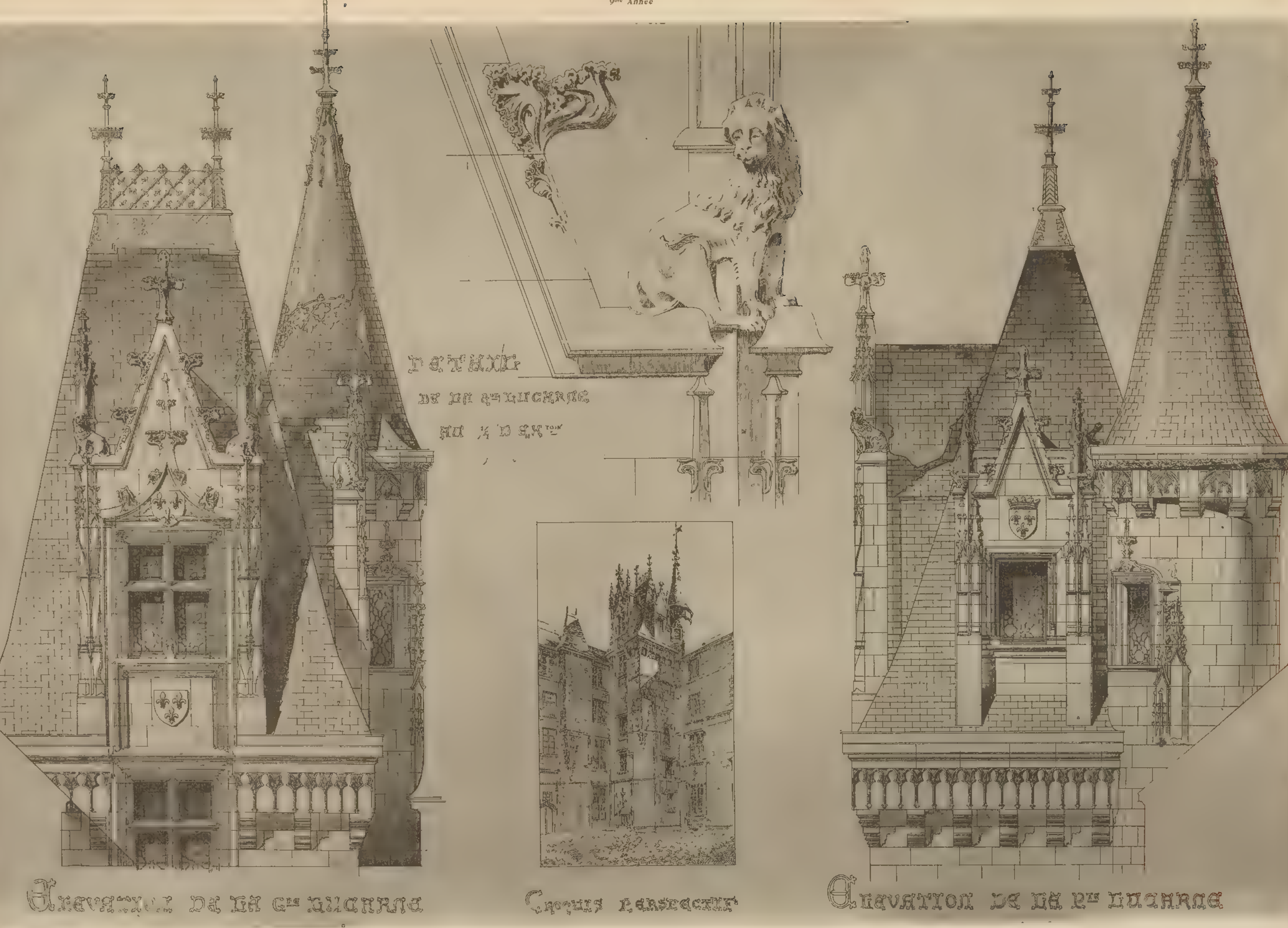
Sa profondeur *maximum* de 500 mètres.

Un petit port, situé de l'autre côté de la route, servirait d'abri à quelques bateaux et à un yacht outillé pour les recherches scientifiques.

On fera, pour les esquisses, le plan et la coupe à l'échelle de deux millimètres; la façade à quatre millimètres.

Les plans seront pochés.

Pl. 133. 134. 135.	Charles Nicod, élève de MM. Guadet, Paulin & Deglane, ***Grand Prix.***
Pl. 136 à 139.	E.-J. Deslandes, élève de M. Deglane, 1er Second Grand Prix.
Pl. 140 à 143.	Charles-Louis Boussois, élève de M. Pascal, 2e Second Grand Prix.



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

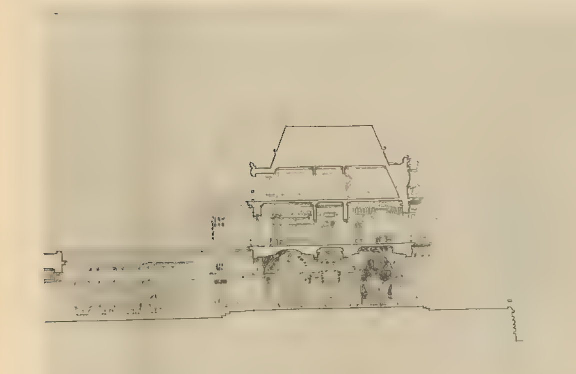
Concours d'Archéologie - M. LAPRADE, Élève de M. Redon - Restauration du Logis Barrault à Angers



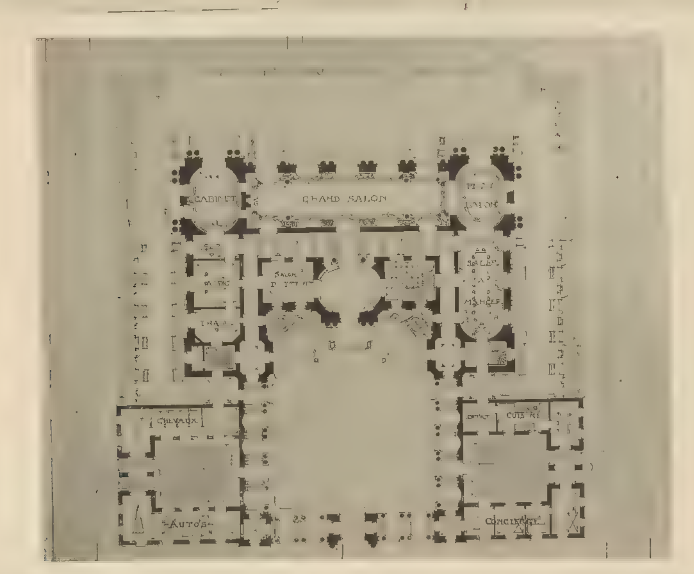
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

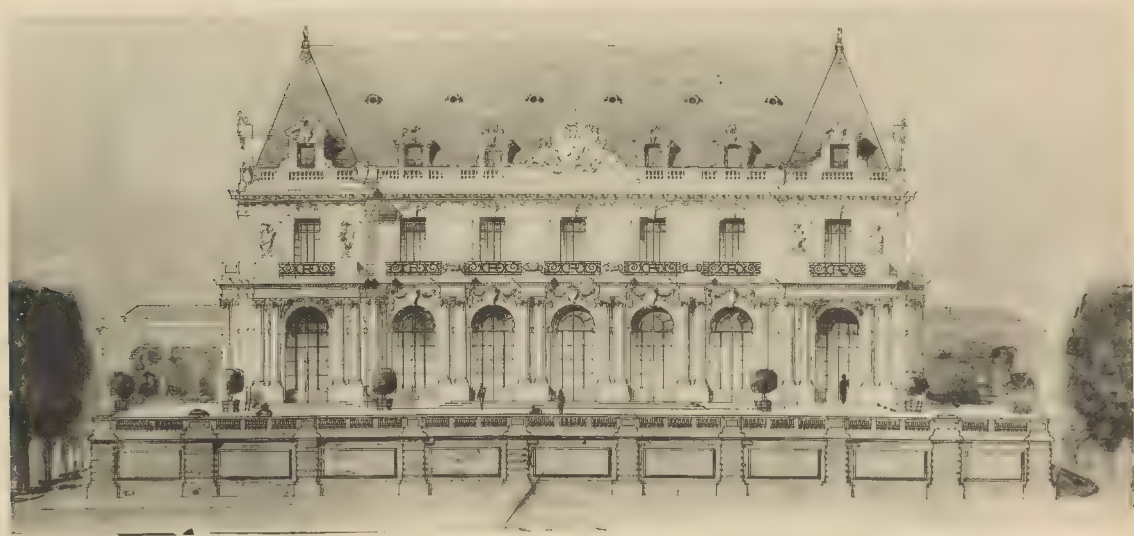
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

ARCHÉOLOGIE - Restauration du Logis Barrault à Angers M. MATRAIRE élève de M. ESQUIÉ







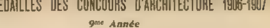


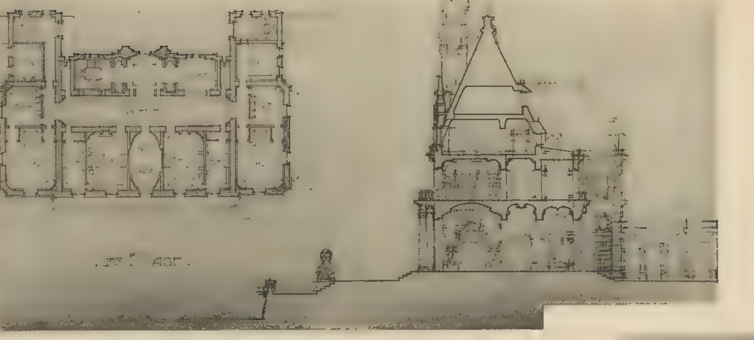
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

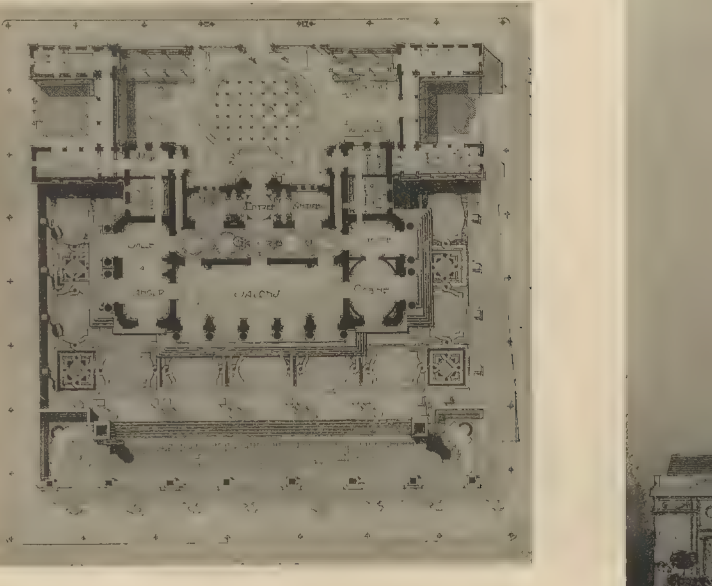
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

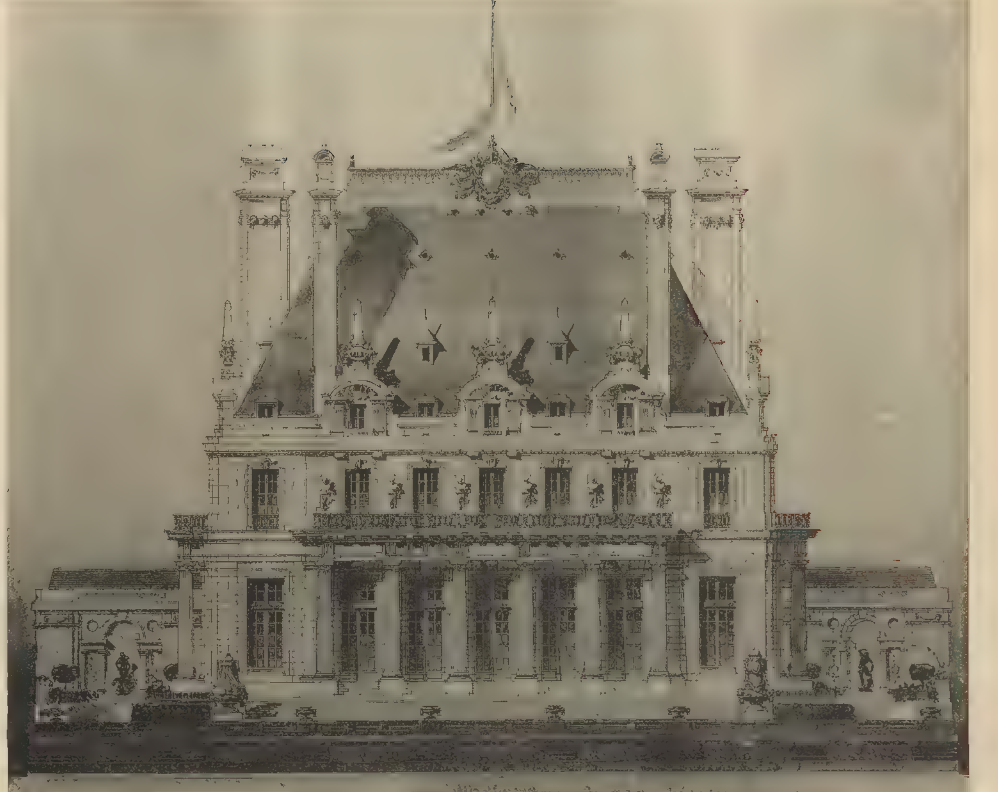
Une Résidence Diplomatique - M. JUETTE, Élève de M. Deglane







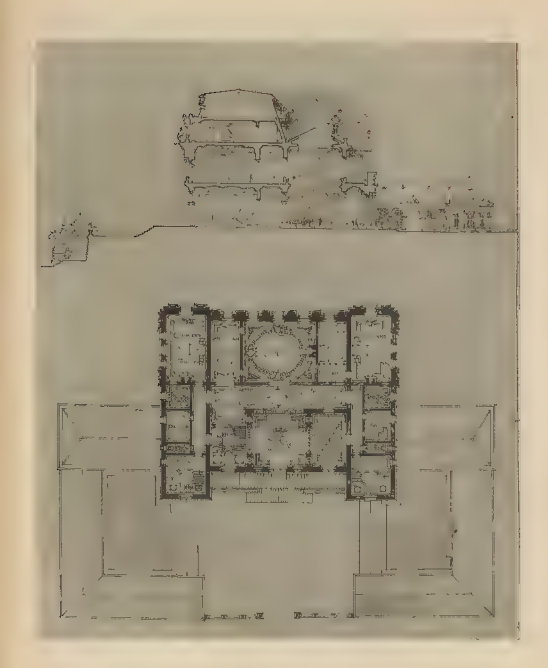


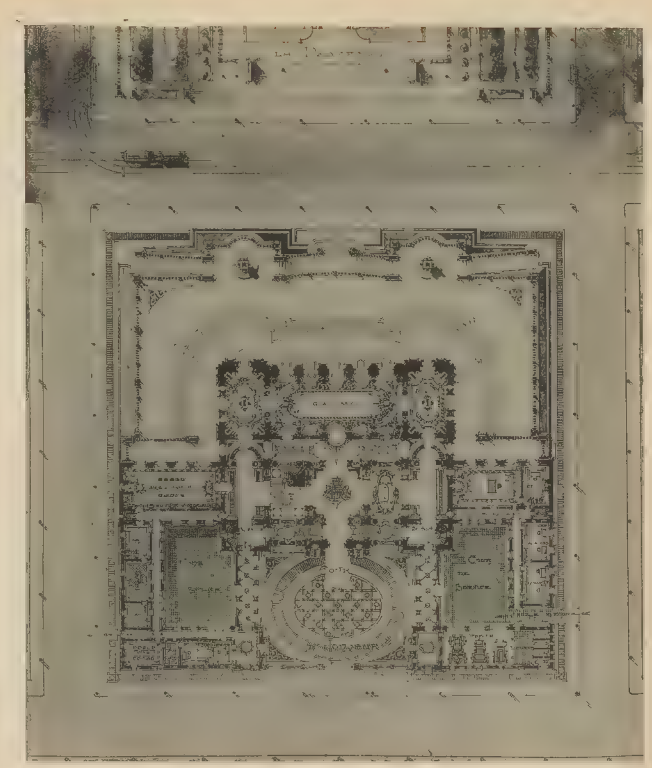


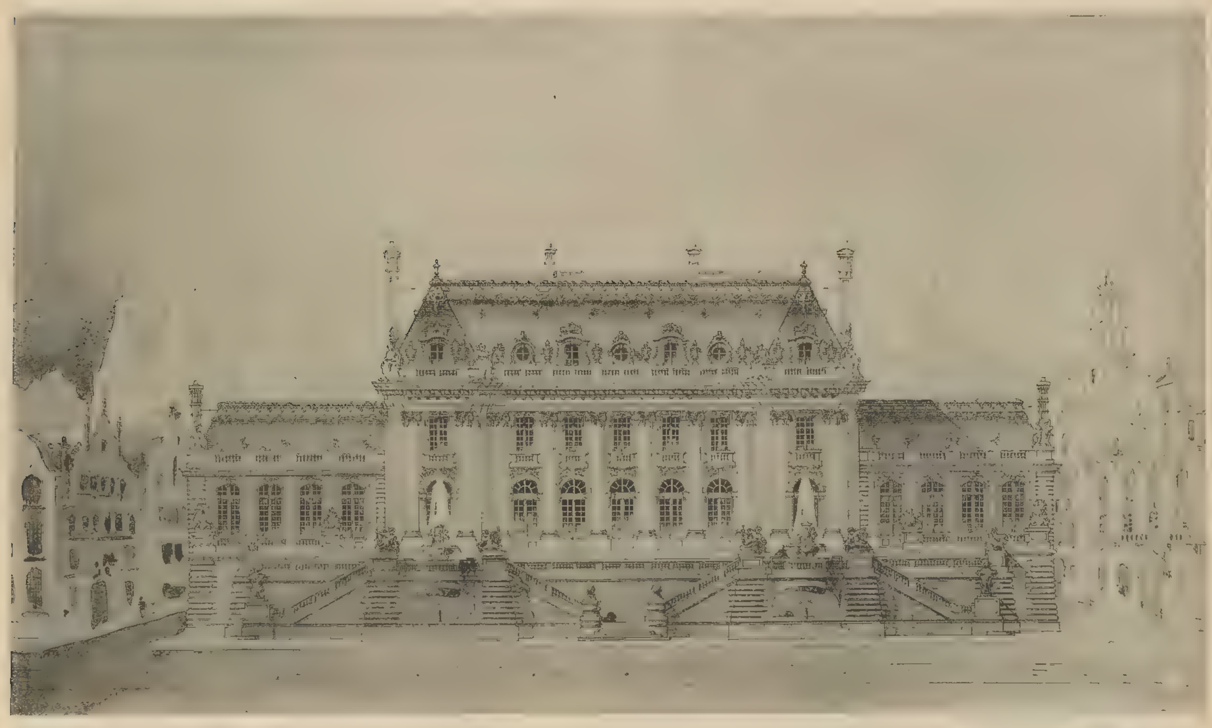
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, IMP.

M. TOURNON, Elève de M. Bernier - Une Résidence Diplomatique

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 40 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS



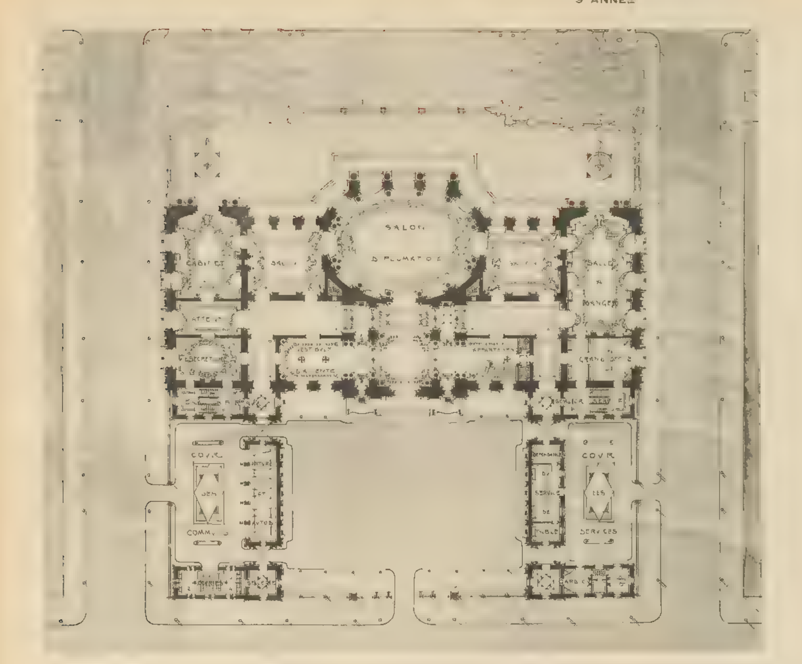


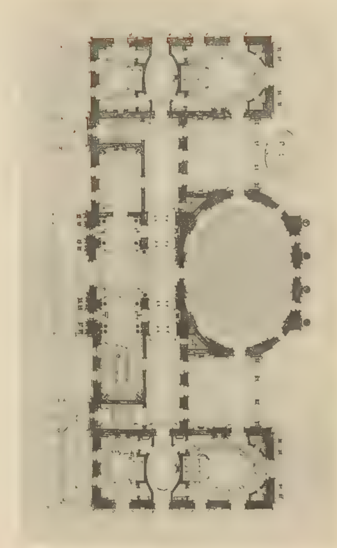


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUERINET ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

Une Résidence Diplomatique - M. BRAYER, Elève de M. Esquié

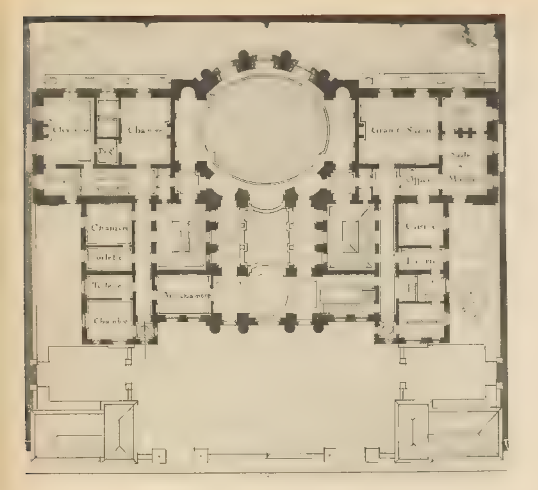


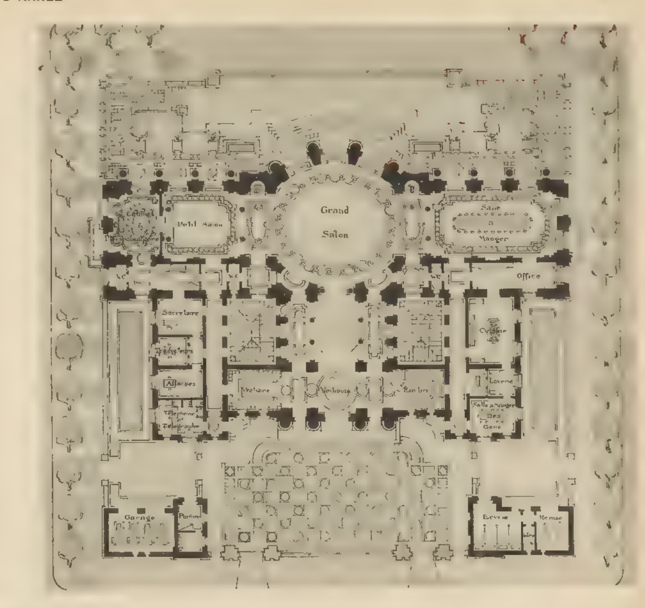


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

UNE RÉSIDENCE DIPLOMATIQUE - 1re Médaille - M. BOSSELUT, élève de M. DEFRASSE

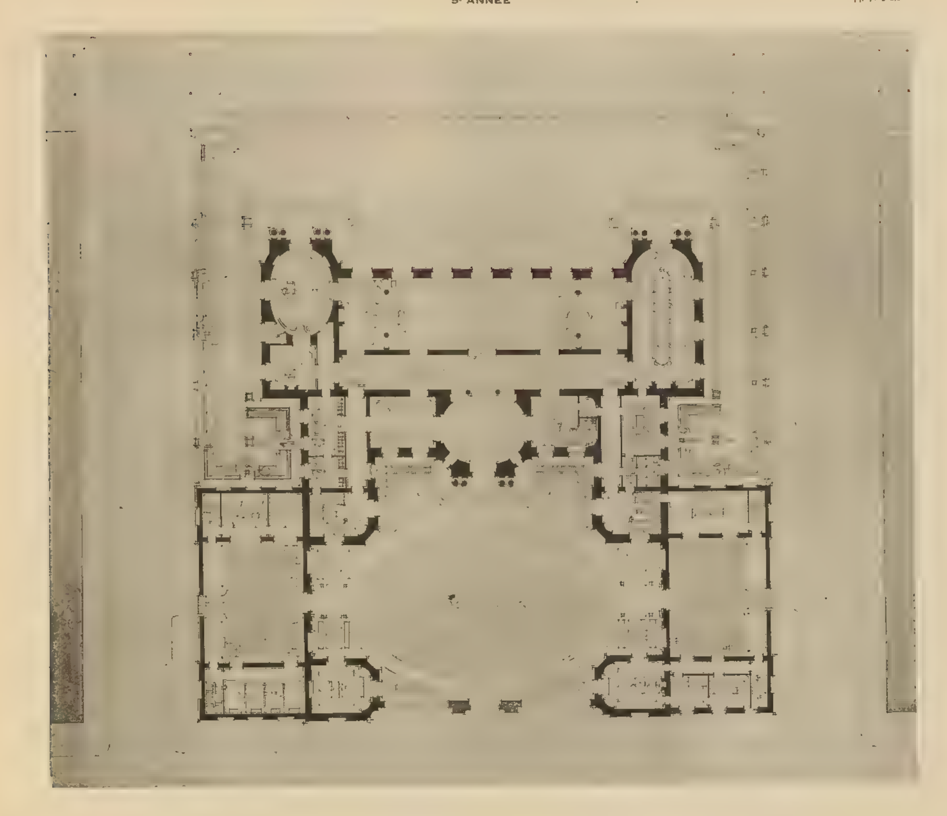


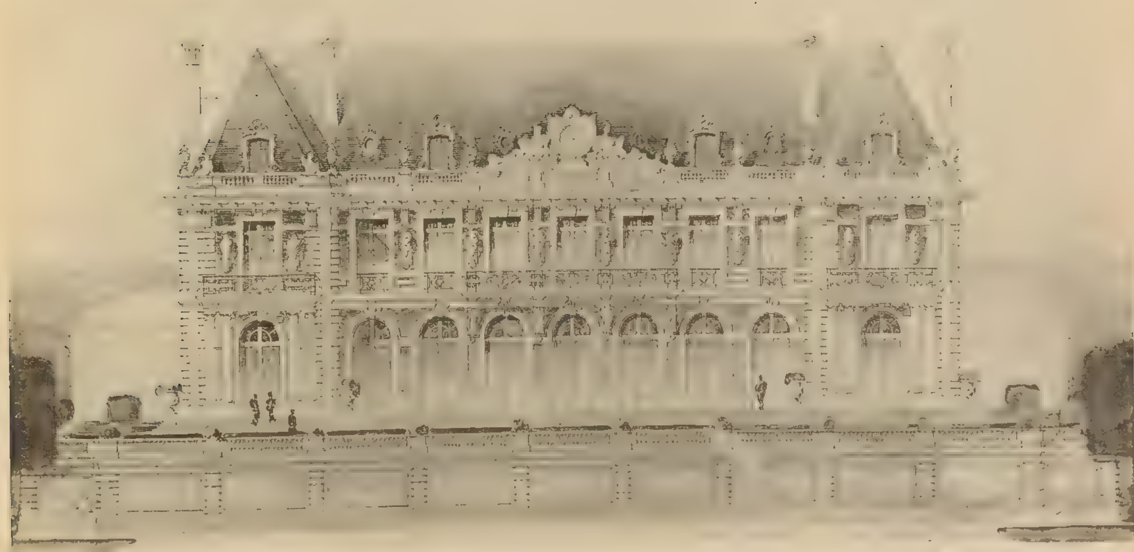


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UNE RÉSIDENCE DIPLOMATIQUE - 1re Médaille - M. DANIS. élève de M. DEGLANE

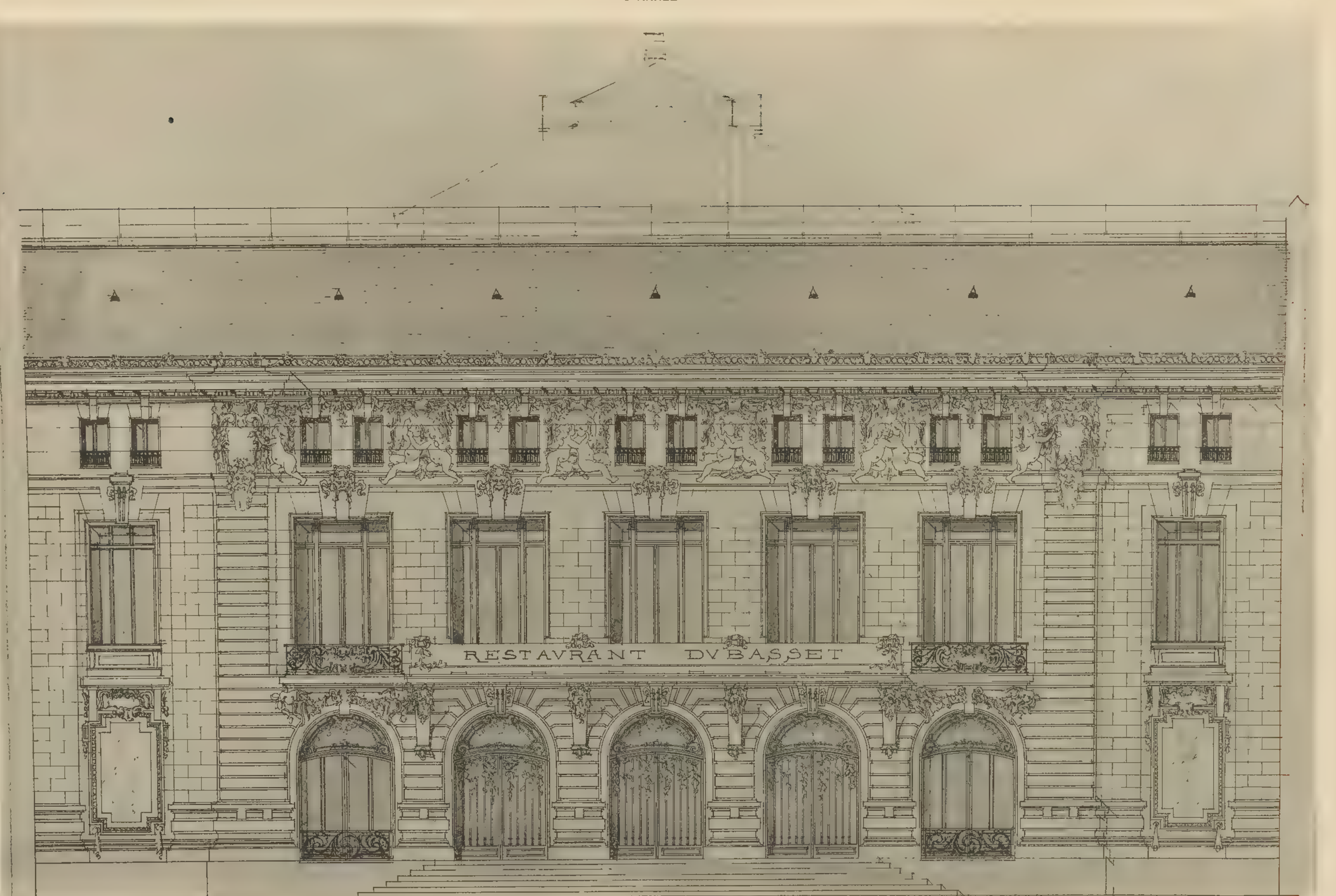




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UNE RÉSIDENCE DIPLOMATIQUE - M. DURAYON, élève de M. DEGLANE



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

D. CUERNET ÉDITEUR, 148, FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

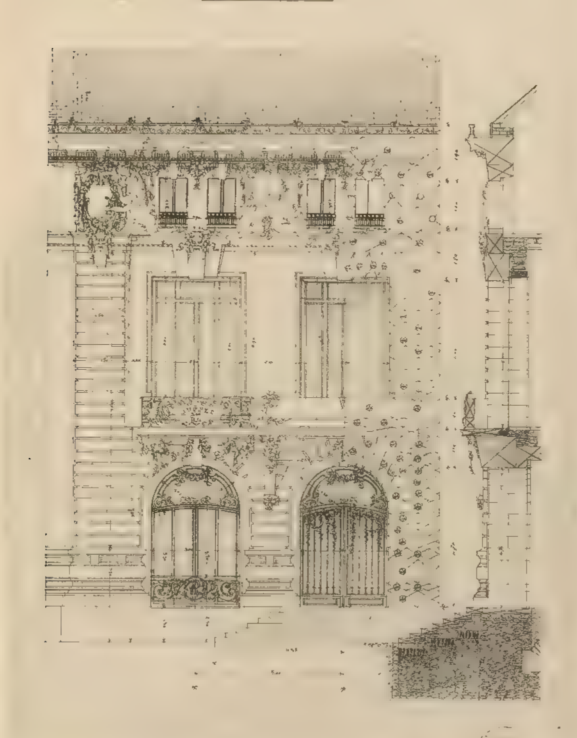
Médaille de Construction - UN RESTAURANT - M. PLISSON, élève de M. BERNIER

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

Médaille de Construction - UN RESTAURANT - M. PLISSON, élève de M. BERNIER

DETAIL D'UNE TRAVEE

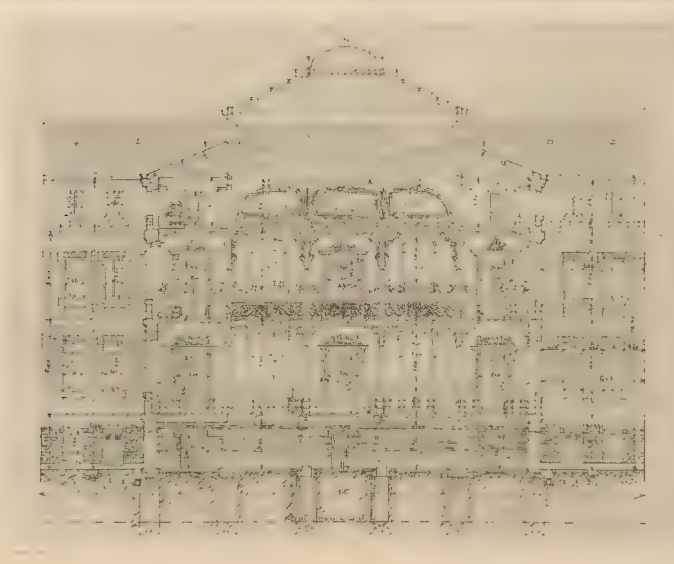


DETAILS D'UNE TRAVEE

Premier étage — Rez de chaussée

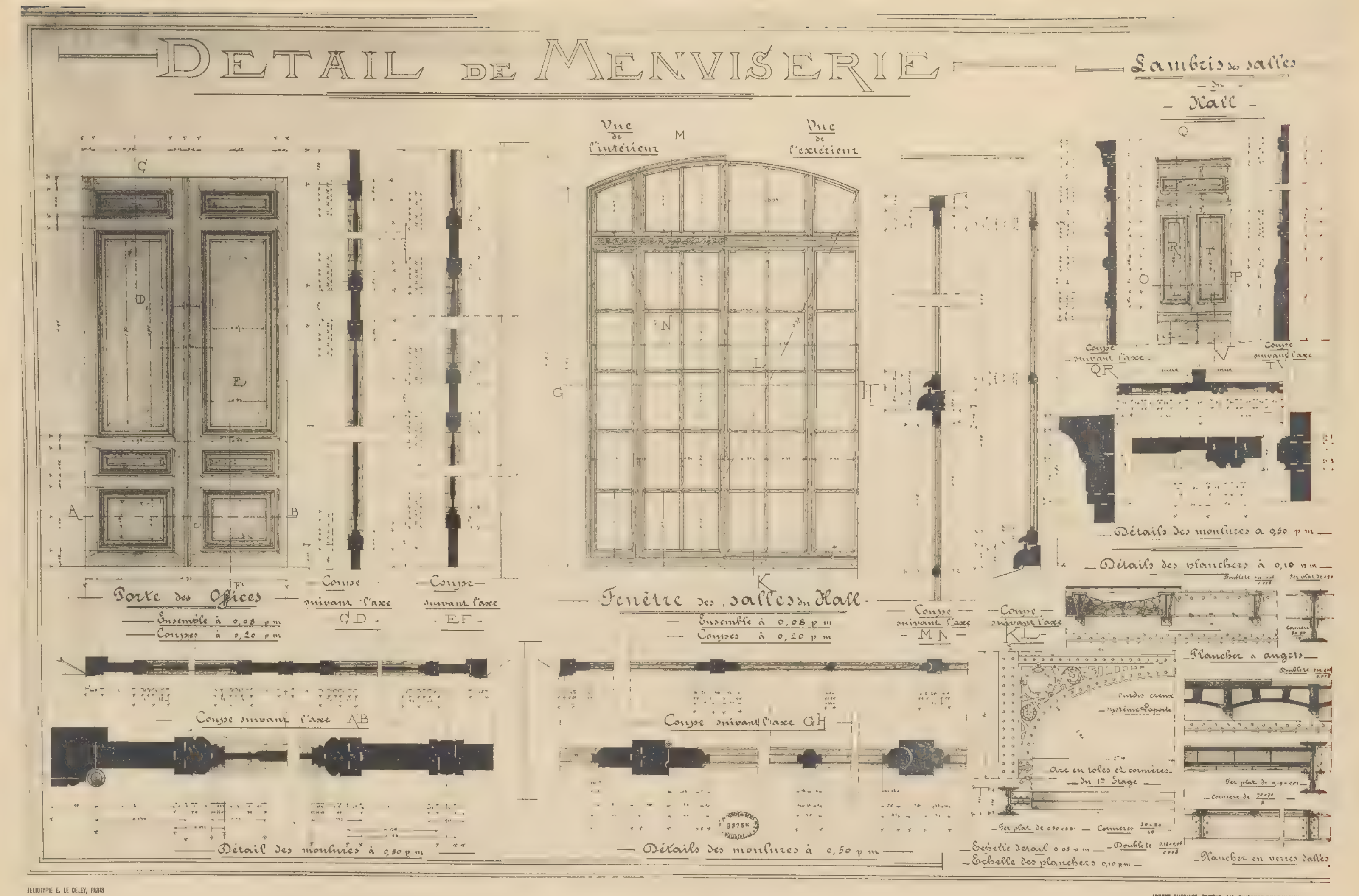
Plan de la voute du vestibule du rez-de-chaussée

Deuxieme étage — Combles et toitures



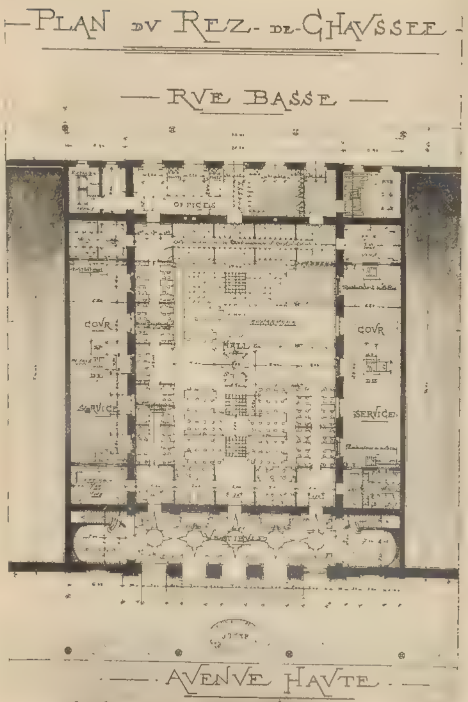
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

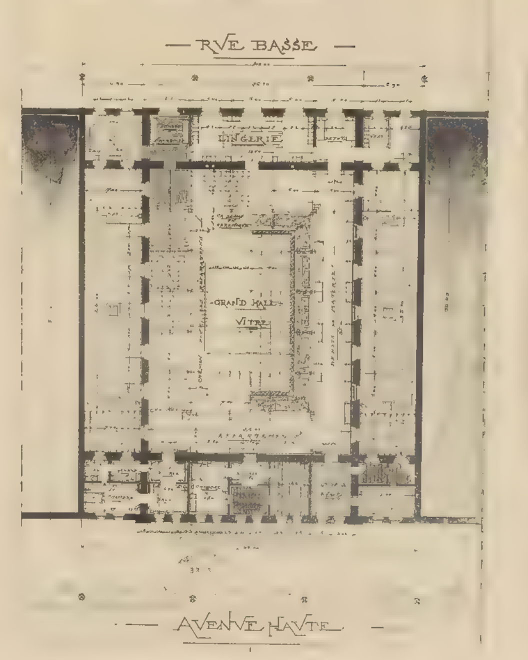
Médaille de Construction - UN RESTAURANT - M. PLISSON, élève de M. BERNIER

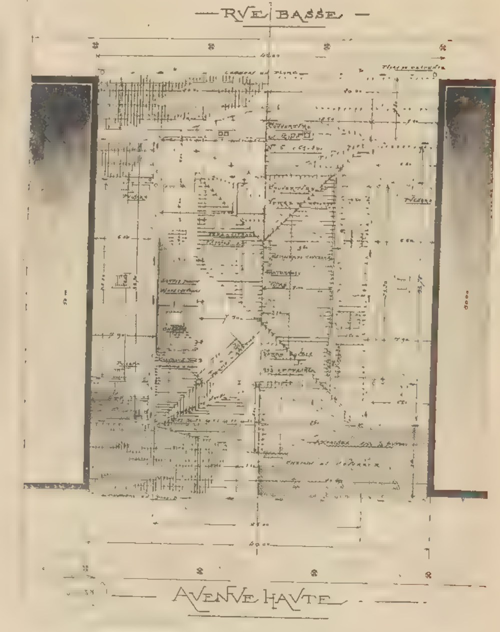


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Médaille de Construction - UN RESTAURANT - M. PLISSON, élève de M. BERNIER



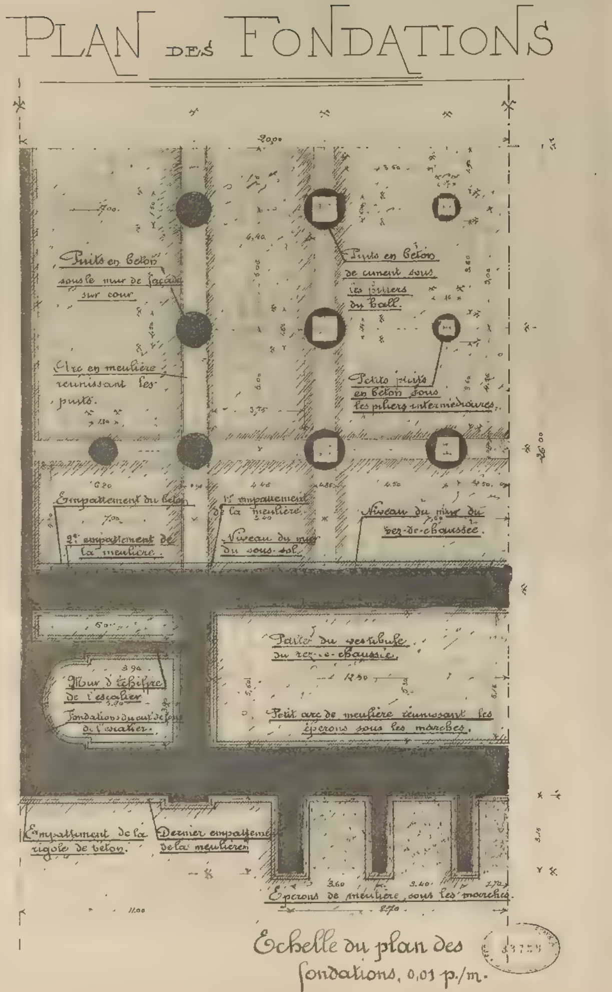




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

Médaille de Construction - UN RESTAURANT - M. PLISSON, élève de M. BERNIER

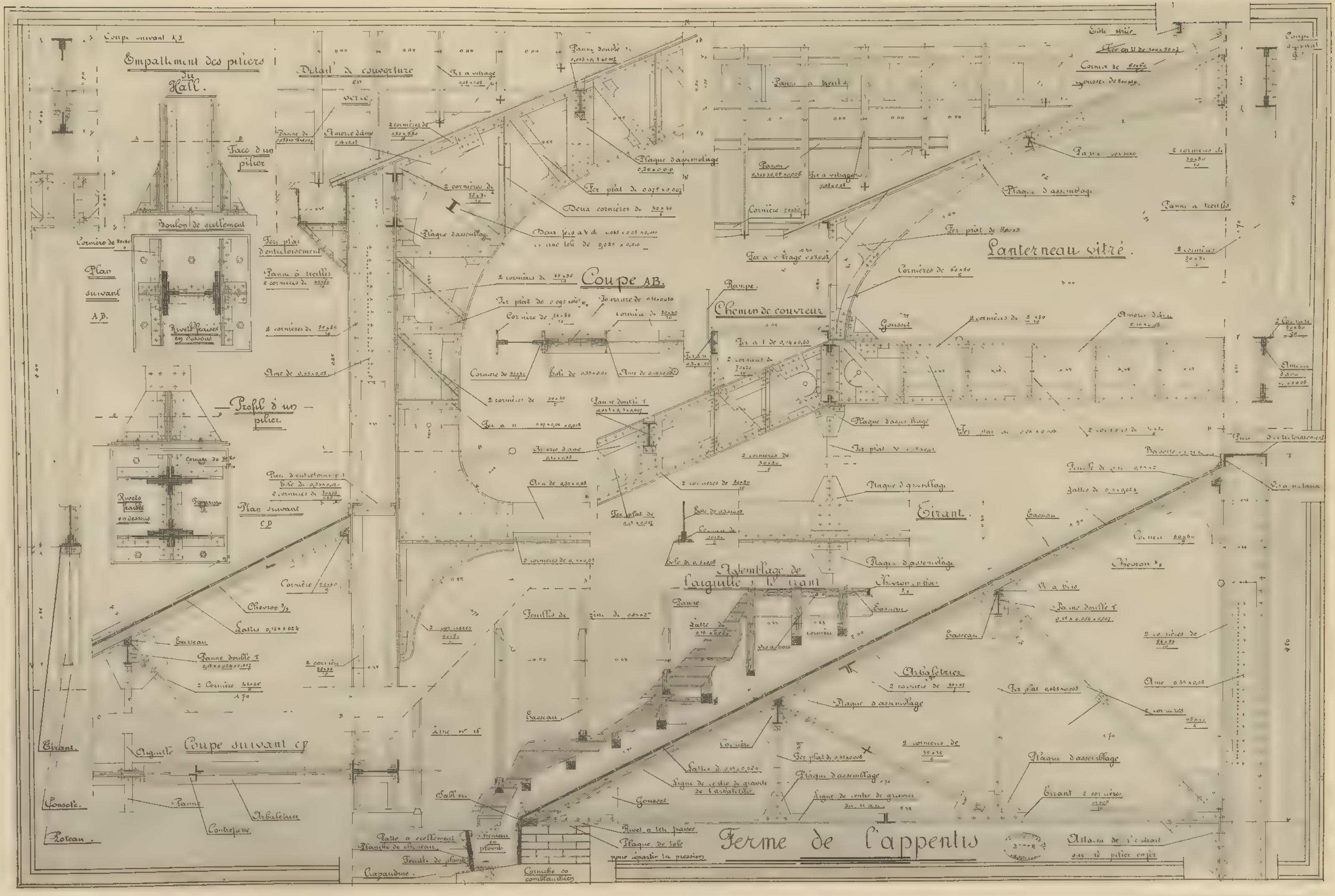
ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS



— PLAN DU SOUS-SOL —

ÉGOUT DE LA VILLE — ÉGOUT PARTICULIER — BRANCHEM. PARTICUL. — DESCENTE — ENTRÉE — SERVICE — CUISINES — CAVE — CHARBON — COUR — PASSAGE — PLAFOND EN SOUTIEN DE BRIQUES LAPORTE — SERVICE — CELLIER — CAVES À VINS — VINS FINS — CANALISATION

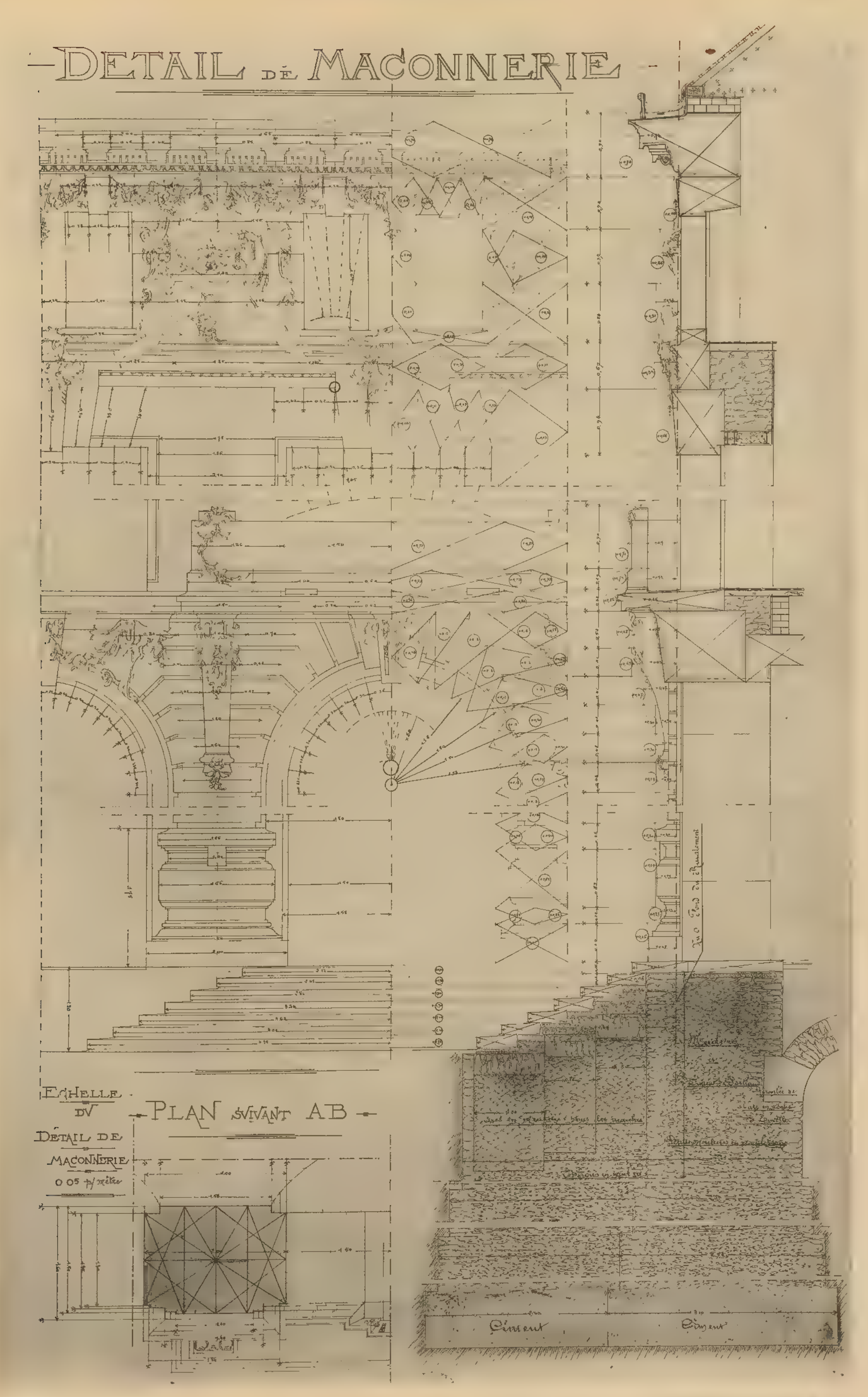
Médaille de Construction - UN RESTAURANT - M. PLISSON, élève de M. BERNIER



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

Médaille de Construction - M. PLISSON, élève de M. BERNIER



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UN RESTAURANT Médaille de Construction Prix : M. PLISSON, élève de M. BERNIER

remière Médaille



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

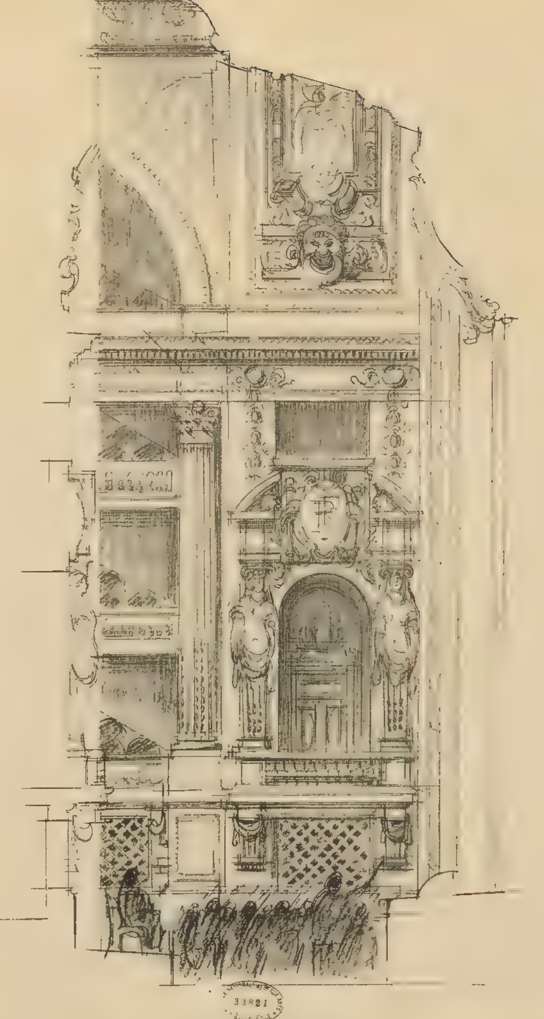
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

1re Médaille de Composition Décorative - UNE ENSEIGNE - M. LACOSTE, élève de M. REDON



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

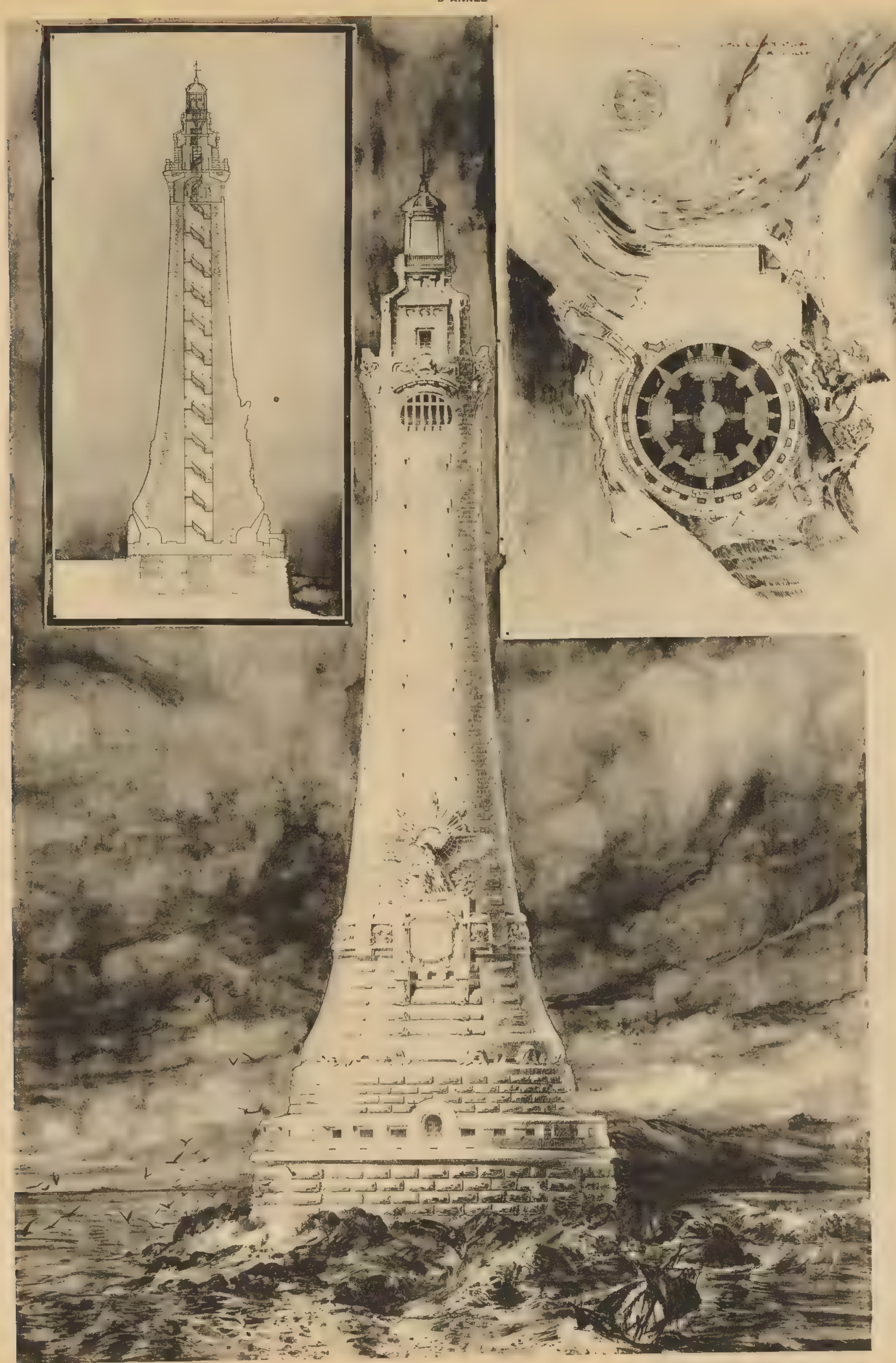
Médaille de Composition Décorative - UNE ENSEIGNE - M. Georges MIGEON, élève de M. Marcel LAMBERT



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

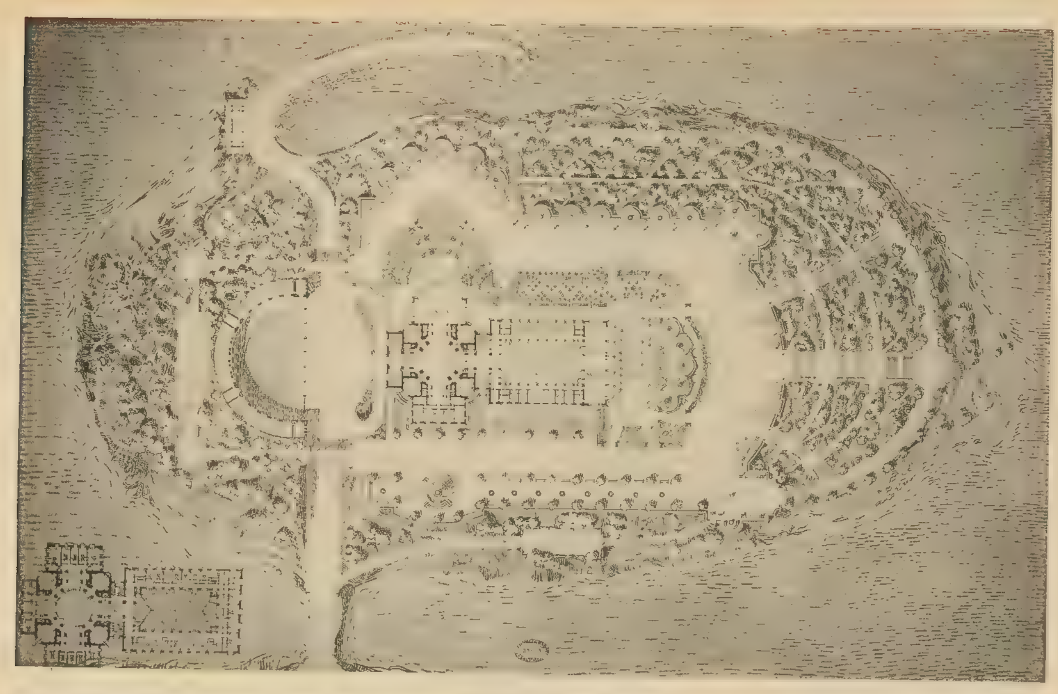
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

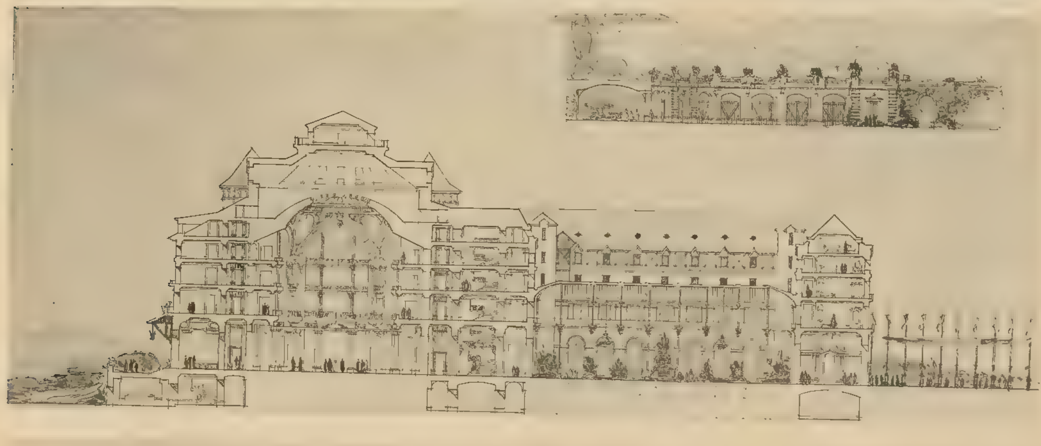
ESQUISSE, ESQUISSE Une Avant-Scène de Théâtre - M. Léon ARNAL, élève de M. BERNIER 1re Seconde Médaille — ESQUISSE, ESQUISSE Une Avant-Scène de Théâtre M. PANICHELLI, élève de M. LALOUX 1re Médaille



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

CONCOURS DES ARCHITECTES AMÉRICAINS - Un Phare - M. Claude MARTELLO, élève de M. PAULIN



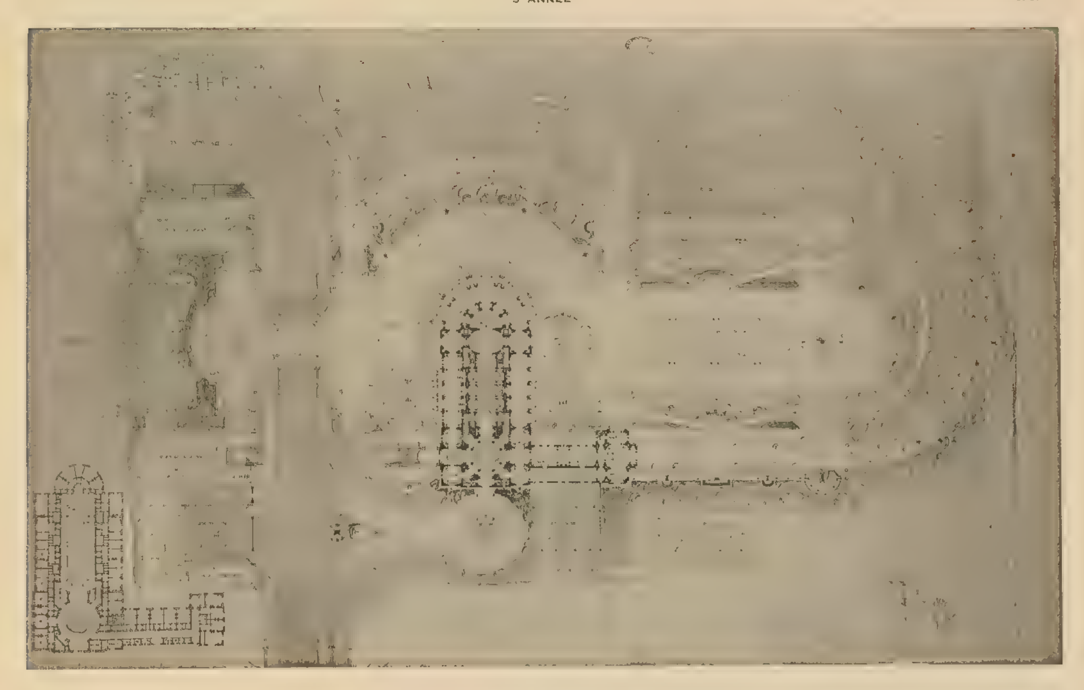




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

UN HOTEL DE VOYAGEURS DANS UNE ILE D'UN LAC - 1re Médaille - M. PEPIN, élève de M. LALOUX

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

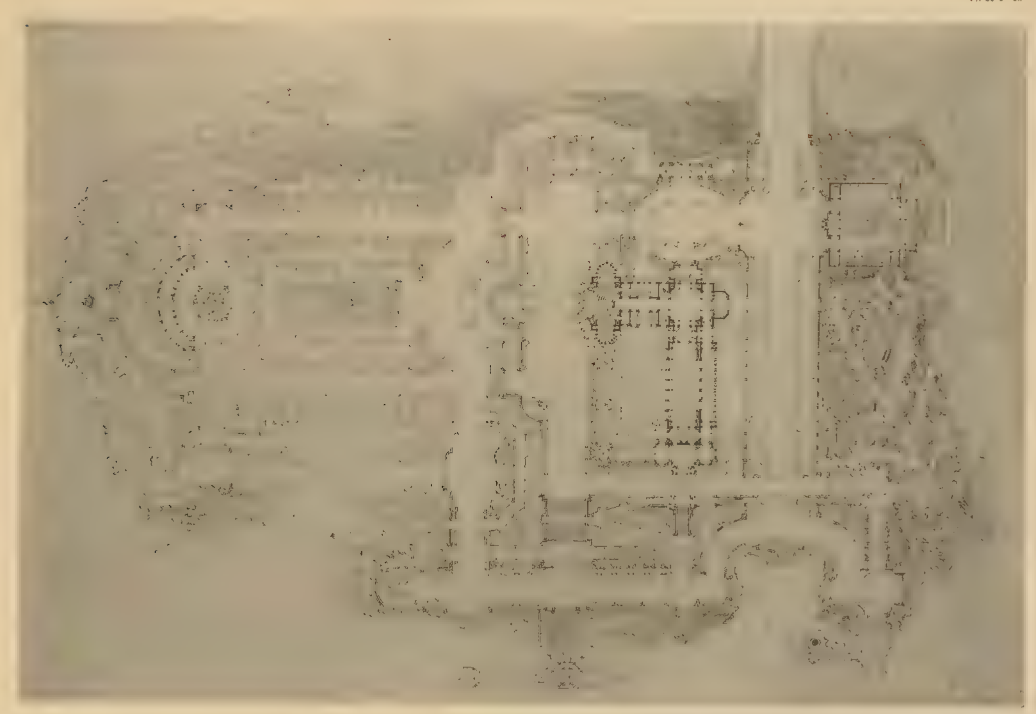


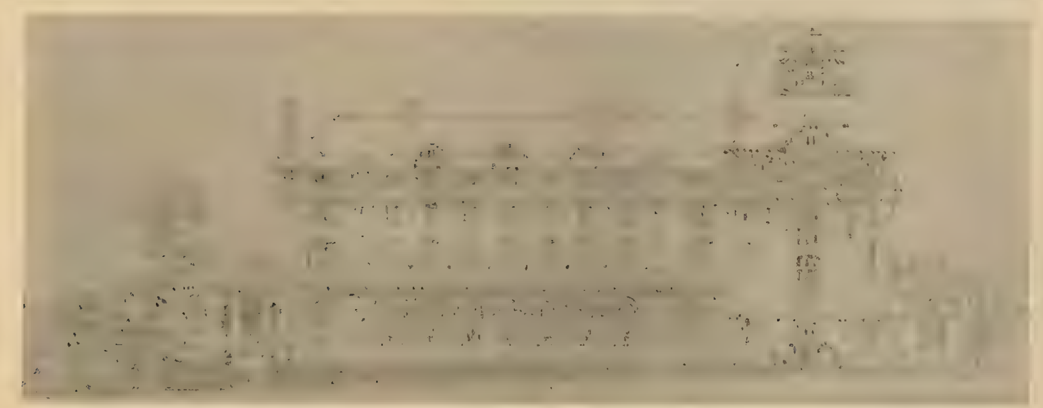


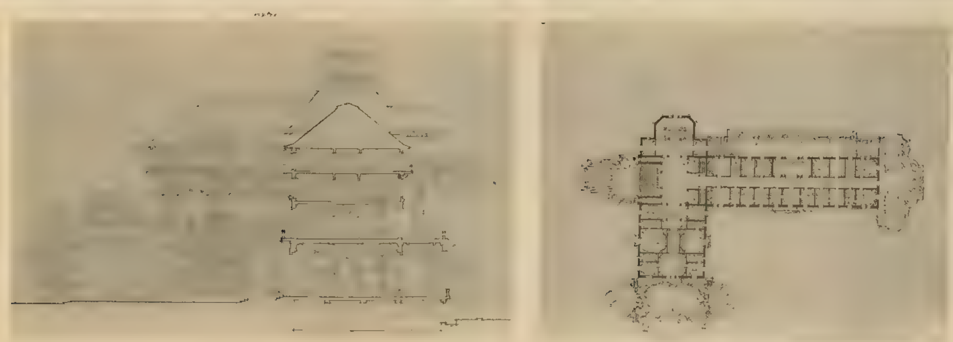
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

UN HOTEL DE VOYAGEURS DANS UNE ILE D'UN LAC - 1re Médaille - M. G. FORD, élève de M. PASCAL



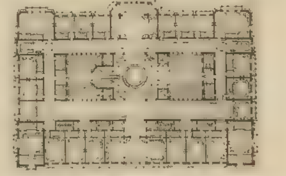


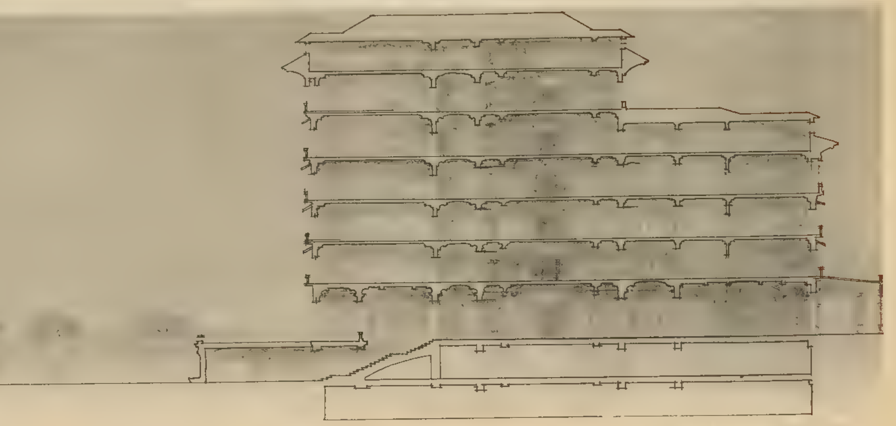


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UN HOTEL DE VOYAGEURS DANS L'ILE D'UN LAC - 1re Médaille - M. John WYNKOOP, élève de M. BERNIER





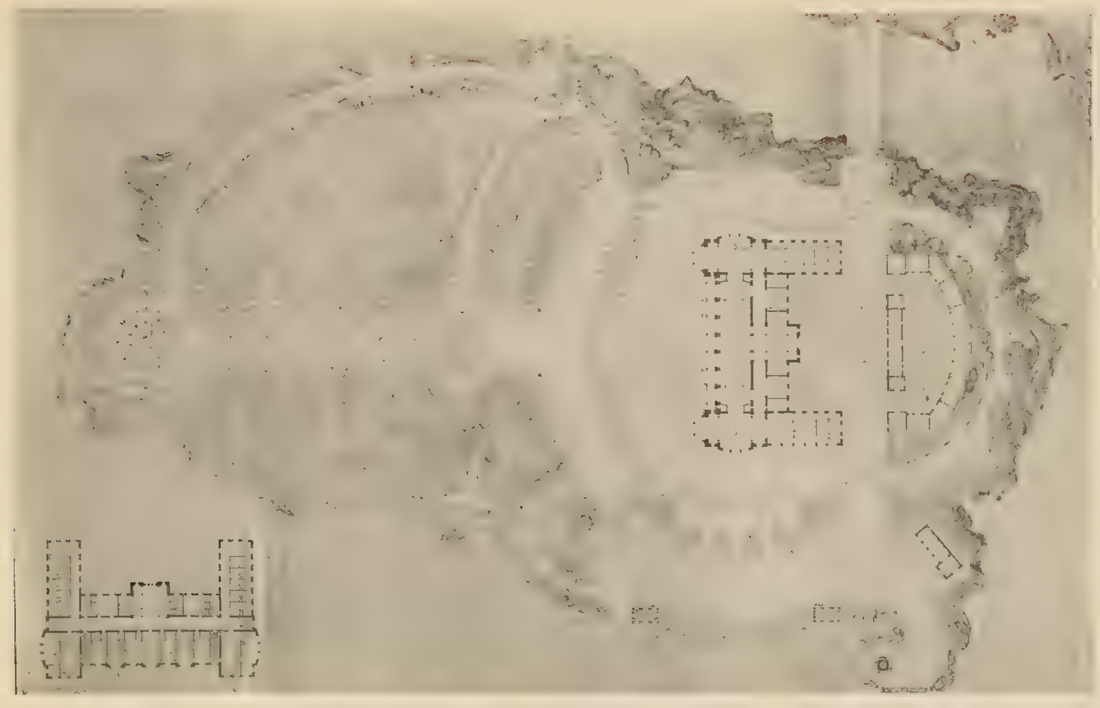


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

UN HOTEL DE VOYAGEURS DANS UNE ILE D'UN LAC - M. Xavier RENDU, élève de M. REDON - 1re Seconde Médaille





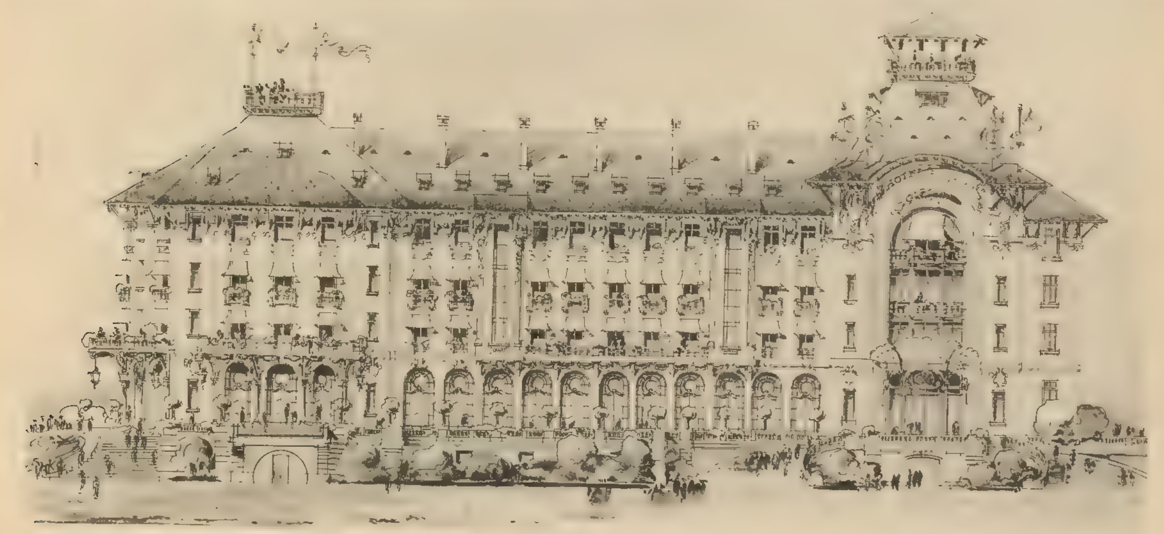




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

UN HOTEL DE VOYAGEURS DANS L'ILE D'UN LAC - M. VIRET, élève de M. DEGLANE



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

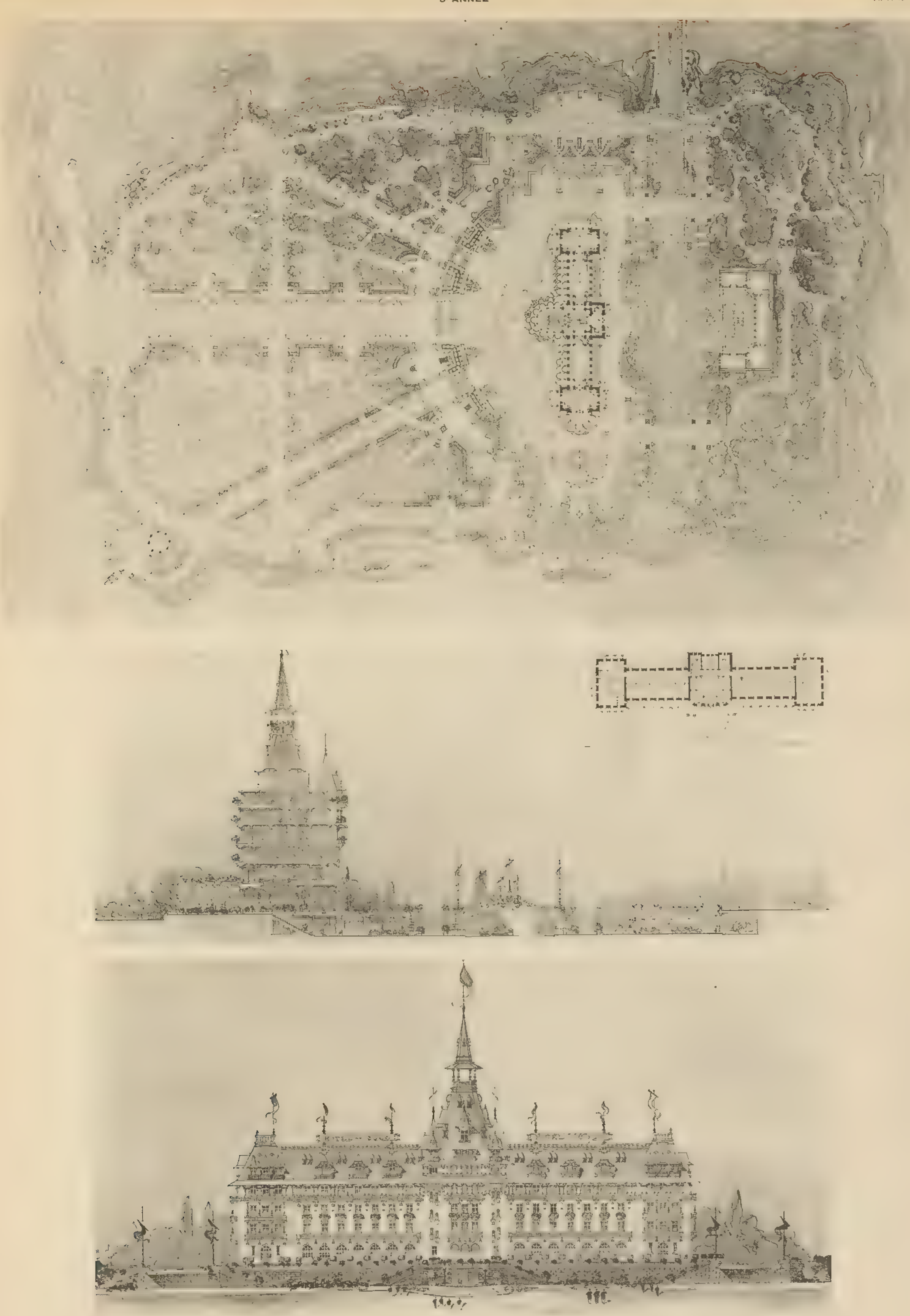
UN HOTEL DE VOYAGEURS DANS L'ILE D'UN LAC - M. DUHAYON, élève de M. DEGLANE

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UN HOTEL DE VOYAGEURS DANS UNE ILE D'UN LAC - M. L. ARNAL, élève de M. BERNIER - 1re Seconde Médaille

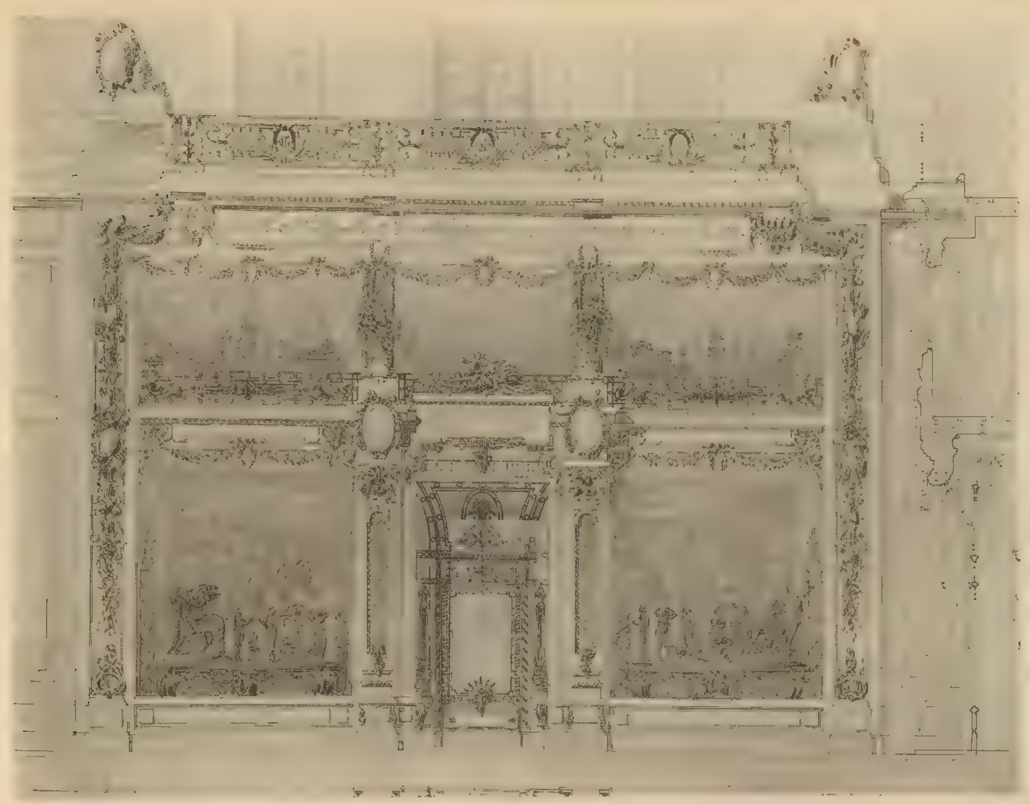


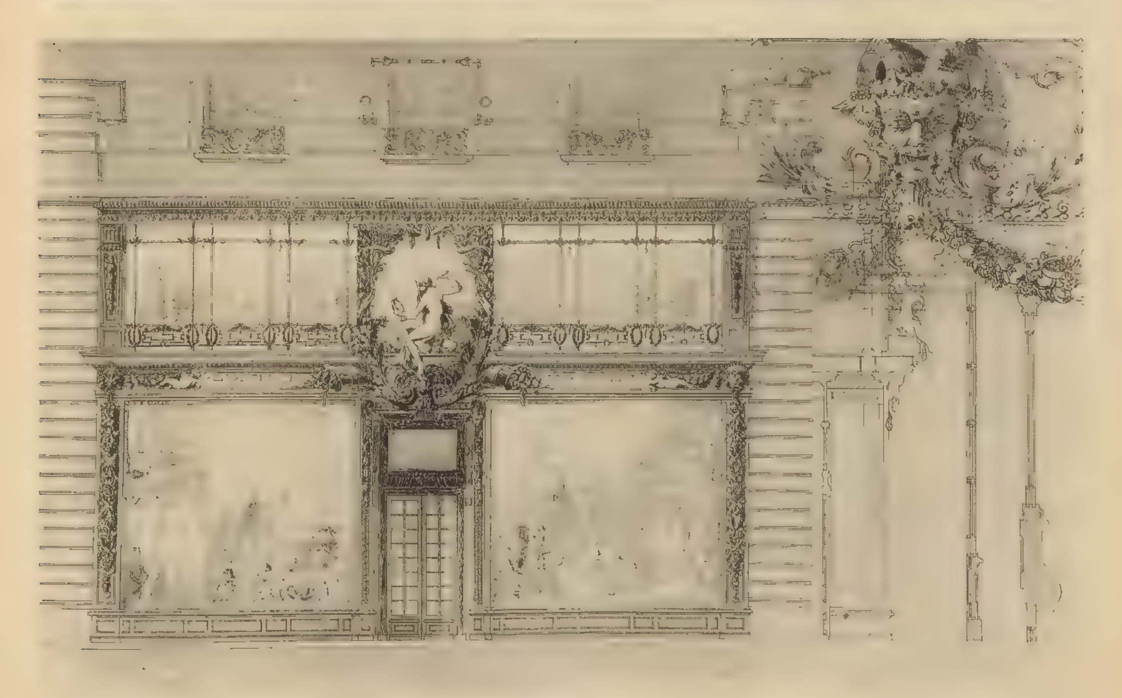
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

UN HOTEL DE VOYAGEURS DANS UNE ILE D'UN LAC - M. DONEAUD, élève de M. PAULIN - 1re Seconde Médaille



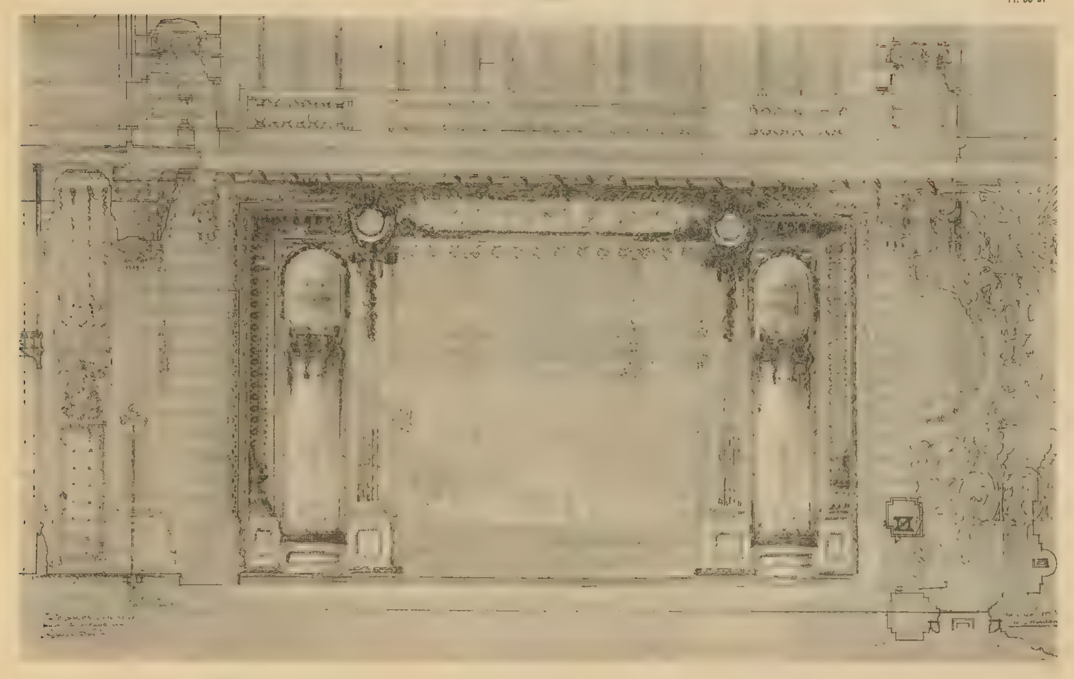
CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE - Une Galerie d'Ambassade. Prix : M. GUERITTE élève de M. [illegible]

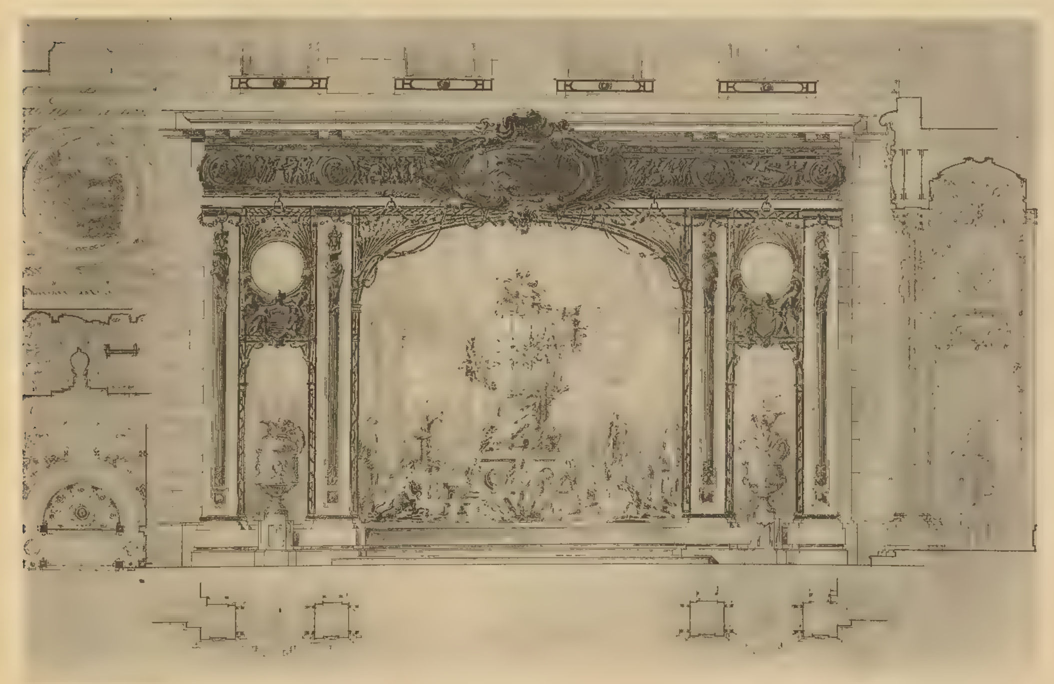




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS GODEBŒUF - Devanture de Boutique d'un Editeur de Bronzes d'Art M. IMANDT. élève de M. MOYAUX - 1re Médaille
1re Médaille - M. PEULEVEY, élève de M. LALOUX

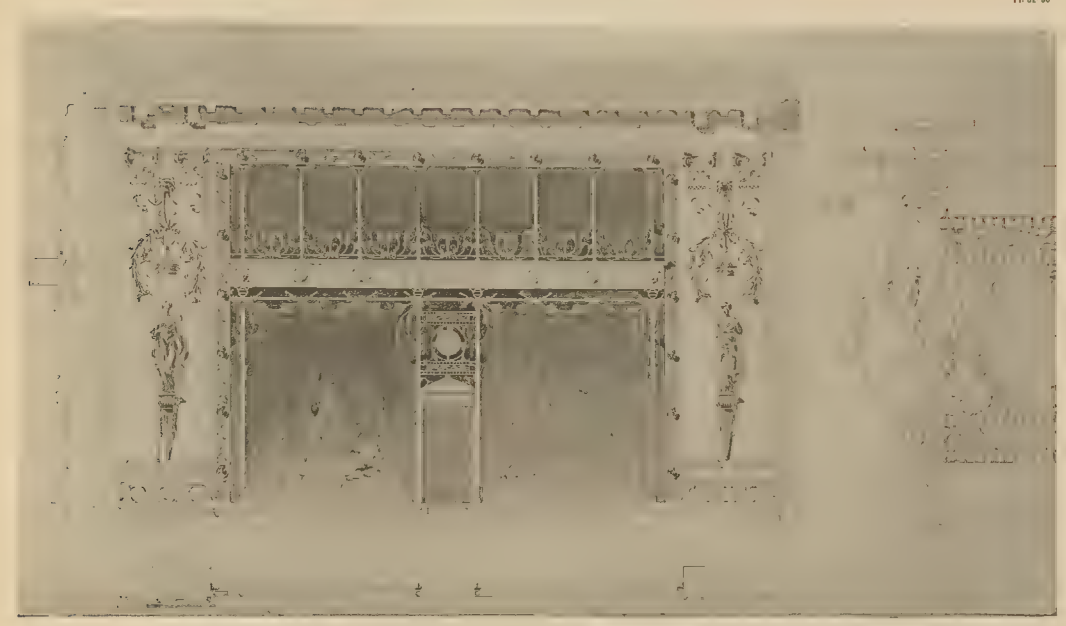


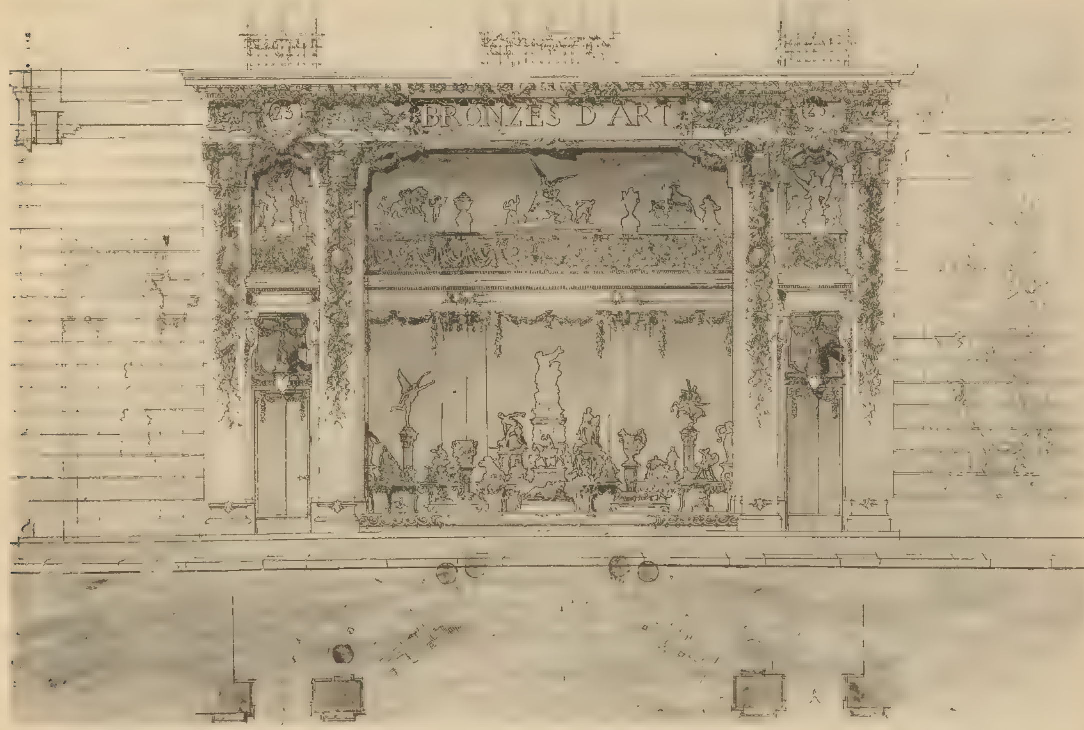


HELIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

DEVANTURE DE BOUTIQUE D'UN EDITEUR DE BRONZES D'ART - M. Raymond FEVRIER, élève de M. Marcel LAMBERT

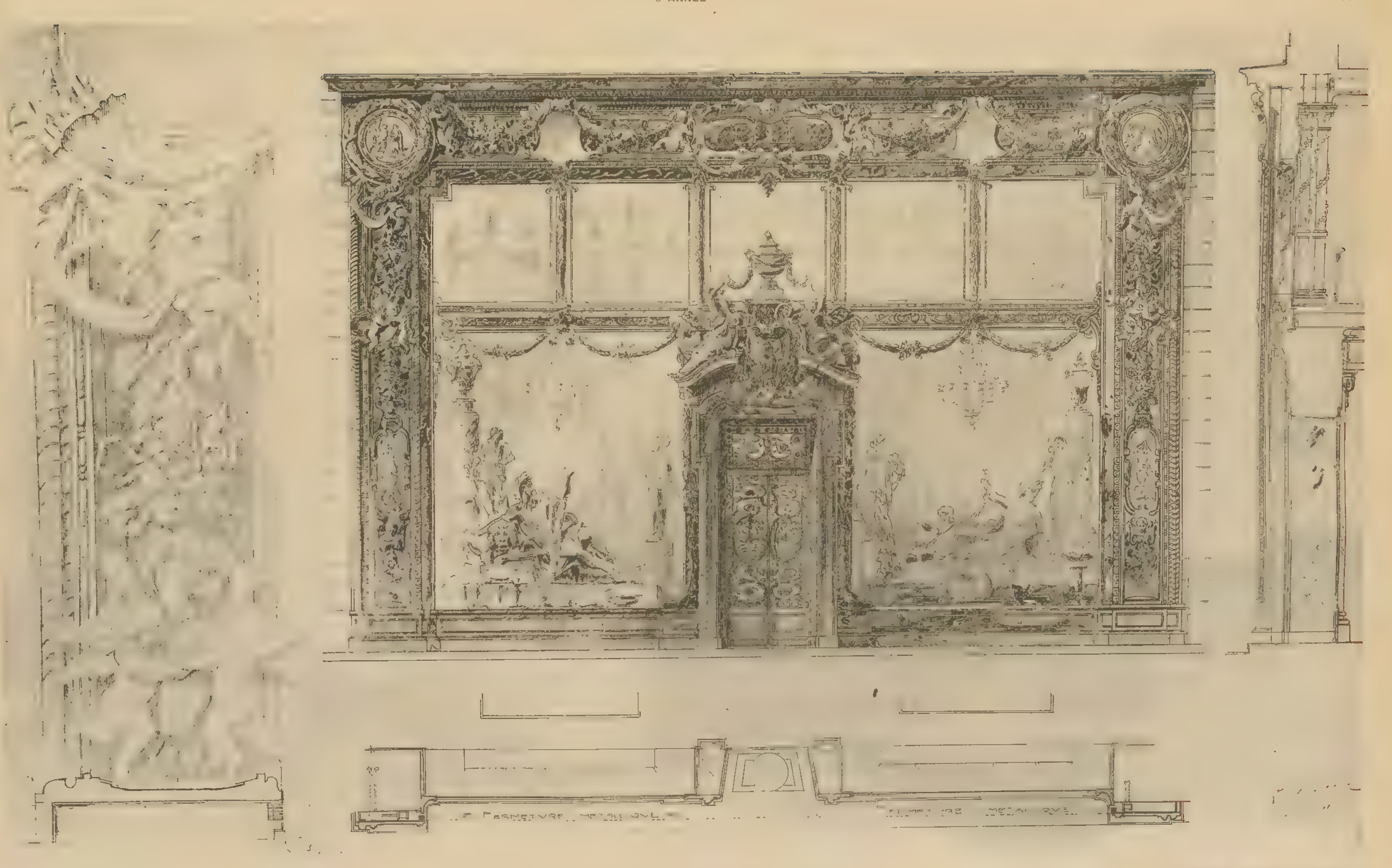
M. NICOD, élève de MM. GUADET, PAULIN & DEGLANE - 1re Seconde Médaille





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS GODEBŒUF - Une Devanture de Boutique d'un Éditeur de Bronzes d'Art
M. VINCENT, élève de M. ANDRE - 1re Seconde Médaille   M. Édouard CREVEL, élève de M. PAULIN - 1re Seconde Médaille



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS GODEBŒUF Devanture de Boutique d'un Éditeur de Bronzes d'Art
M. LAPRADE élève de M. Redon 1re Seconde Médaille



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

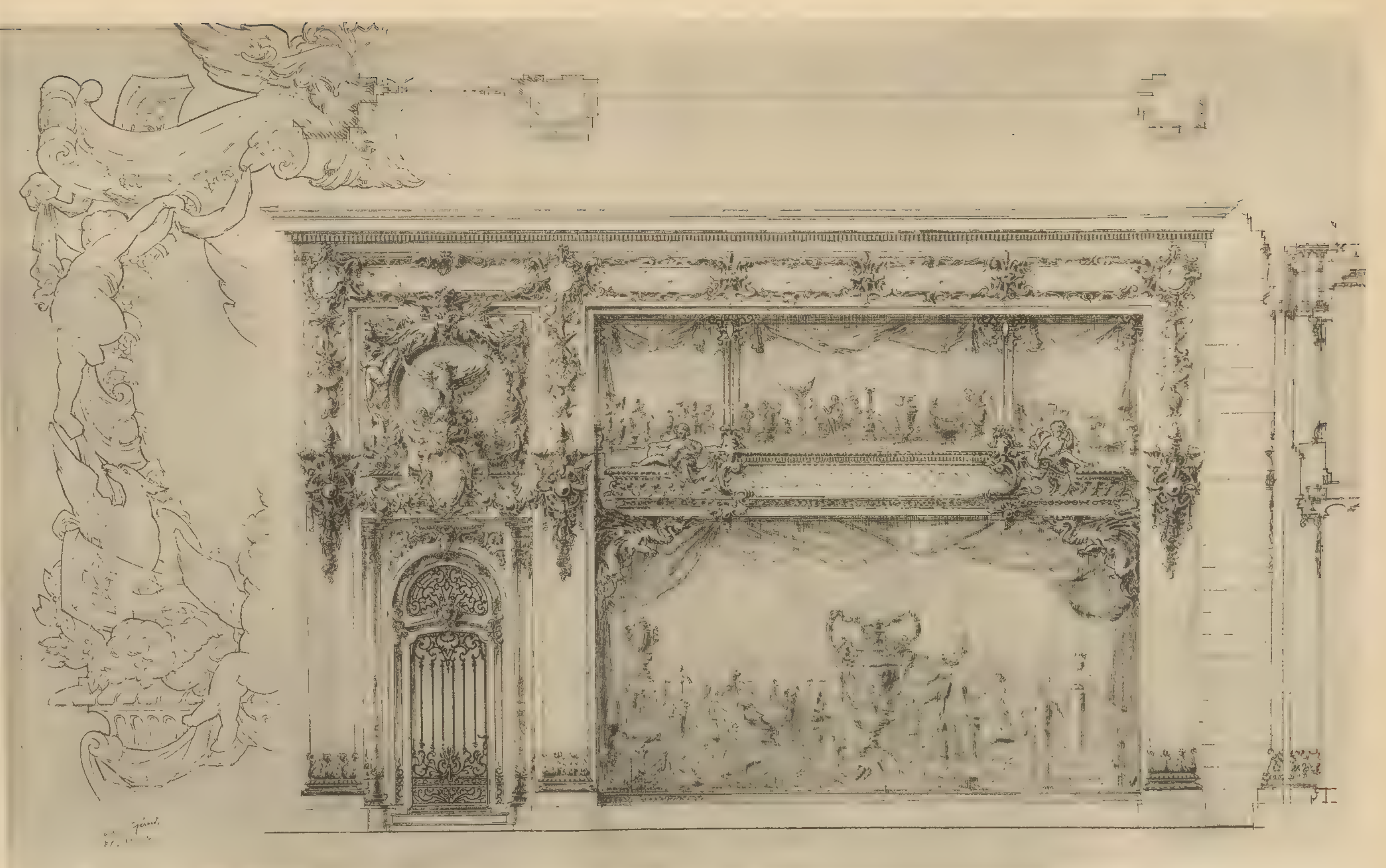
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

CONCOURS GODEBŒUF - Devanture de Boutique d'un Éditeur de Bronzes d'Art
M. THORIMBERT, élève de M. PAULIN 1re Seconde Médaille

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

CONCOURS GODEBŒUF. — Devanture de Boutique d'un Éditeur de Bronzes d'Art
M. MATHAIRE élève de M. ESQUIÉ. 1re Seconde Médaille

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, Faub. St-Martin, PARIS



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

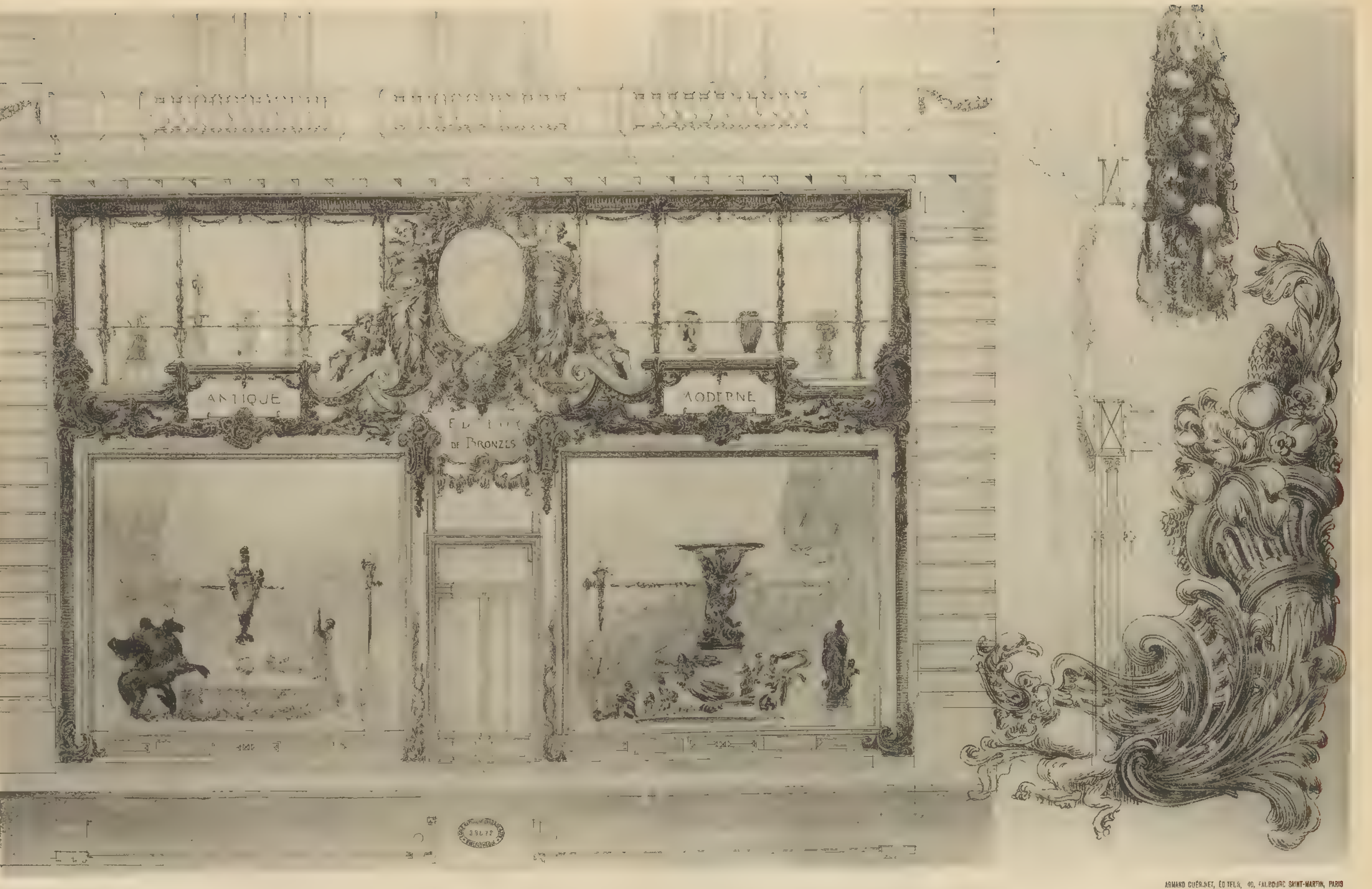
CONCOURS GODEBŒUF - Devanture de Boutique d'un Éditeur de Bronzes d'Art
M. Maurice GERARD, élève de M. REDON - 1re Seconde Médaille



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

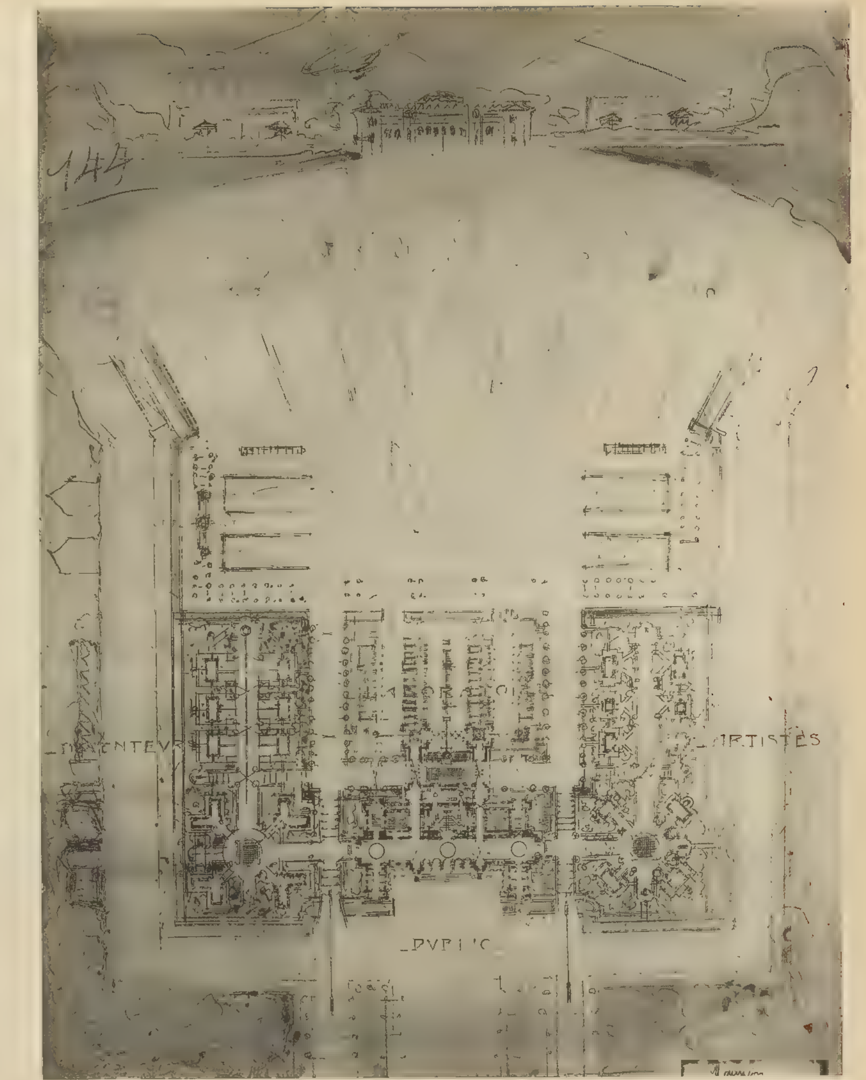
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

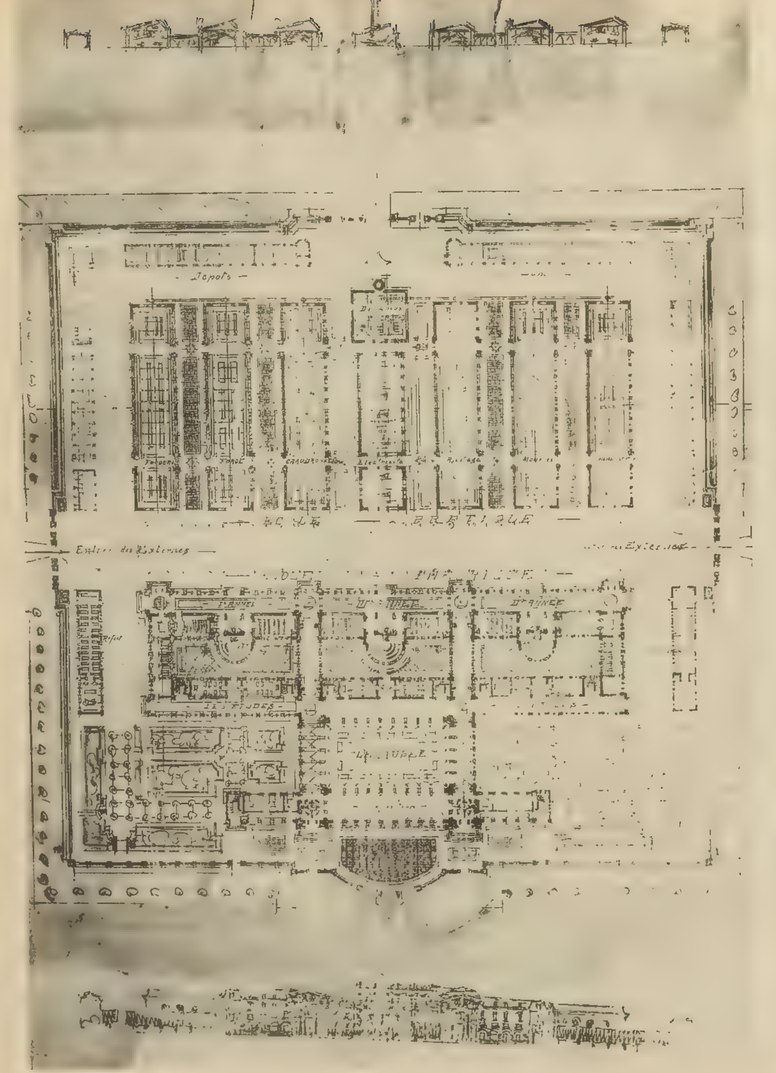
DEVANTURE DE BOUTIQUE D'UN ÉDITEUR DE BRONZE D'ART – M. DONEAUD, élève de M. PAULIN
1re Seconde Médaille



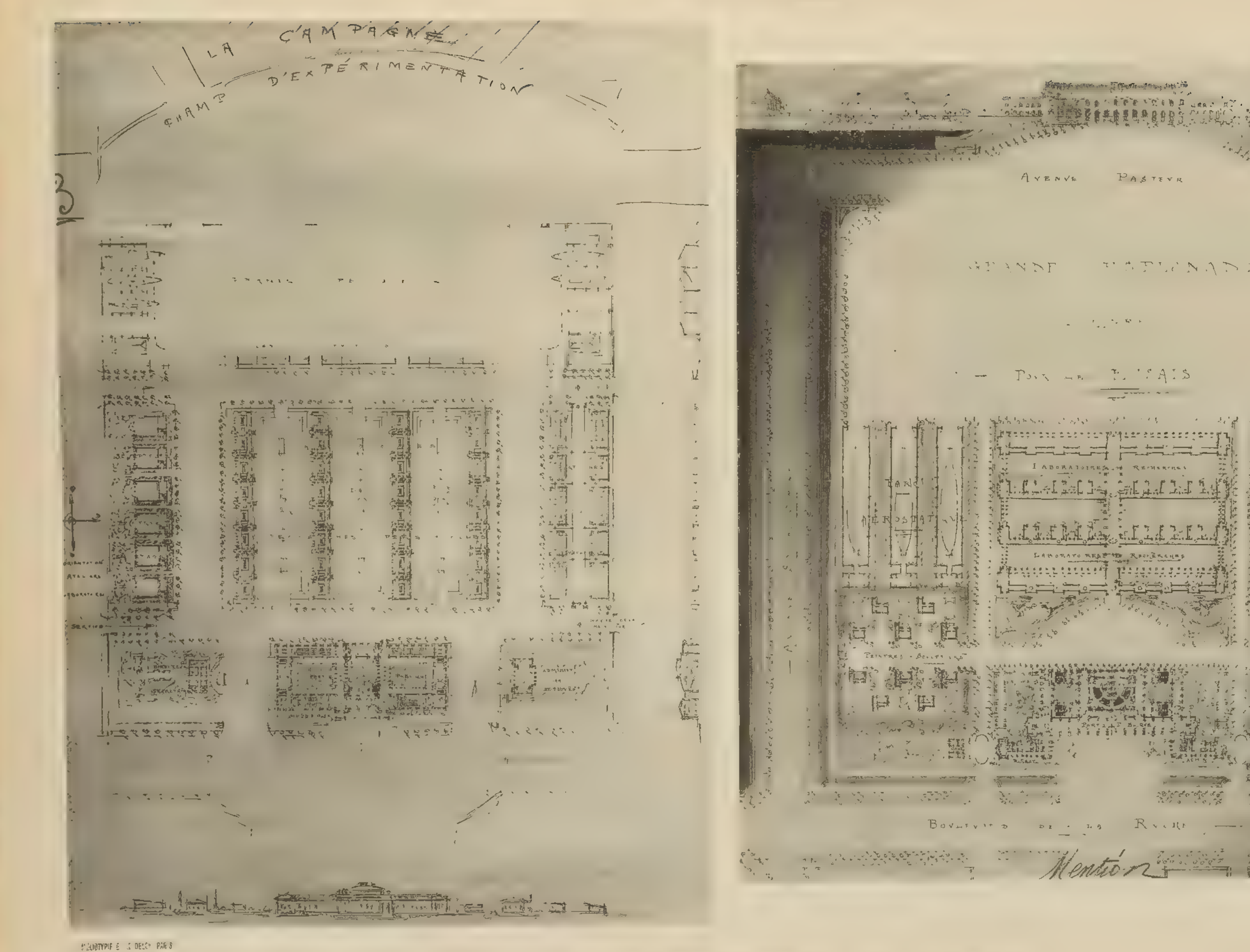
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

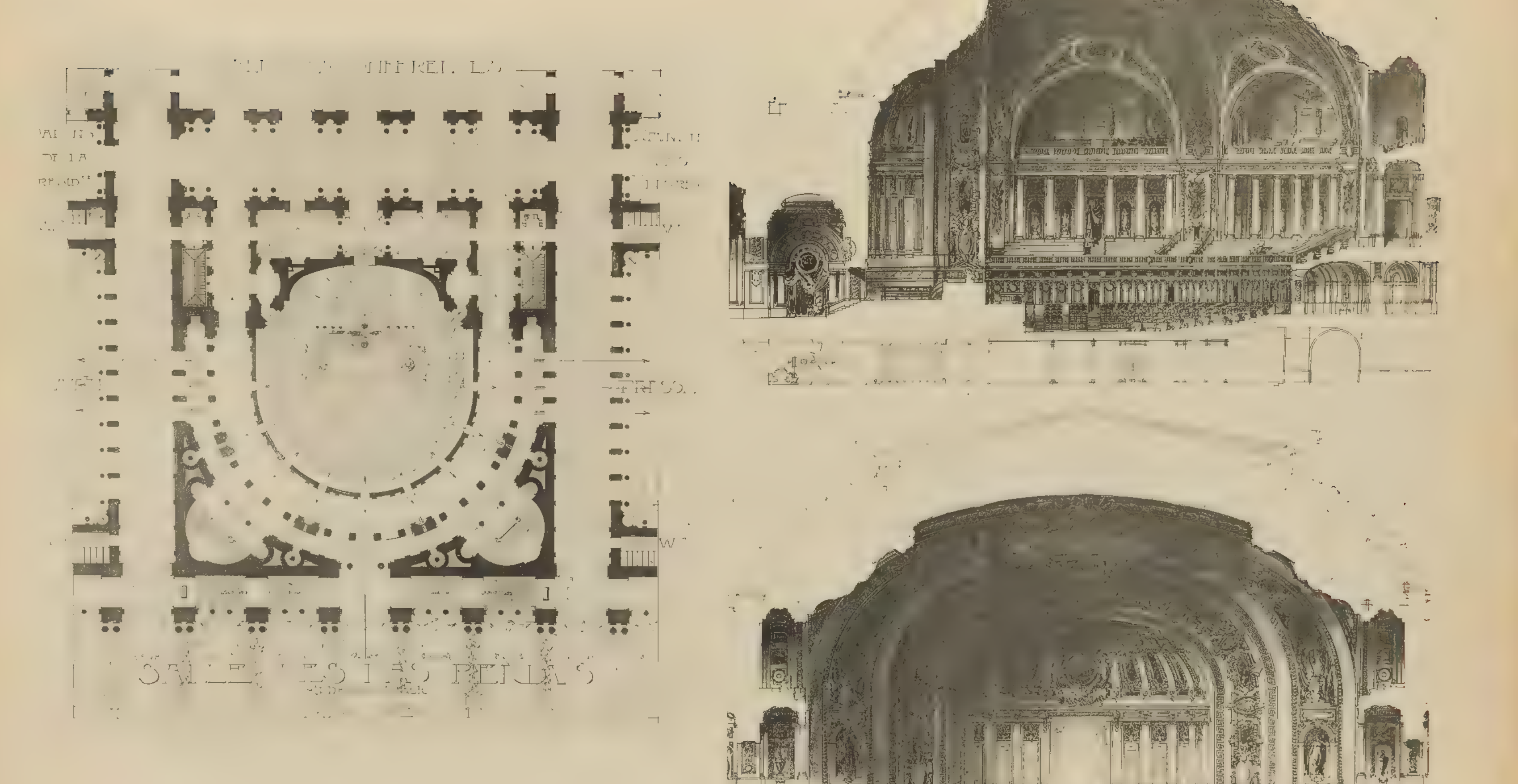
Devanture de Boutique d'un Éditeur de Bronzes d'Art. CONCOURS GODEBŒUF - Prix et 1re Médaille - M. TOUGARD de BOISMILON, élève de M. LALOUX





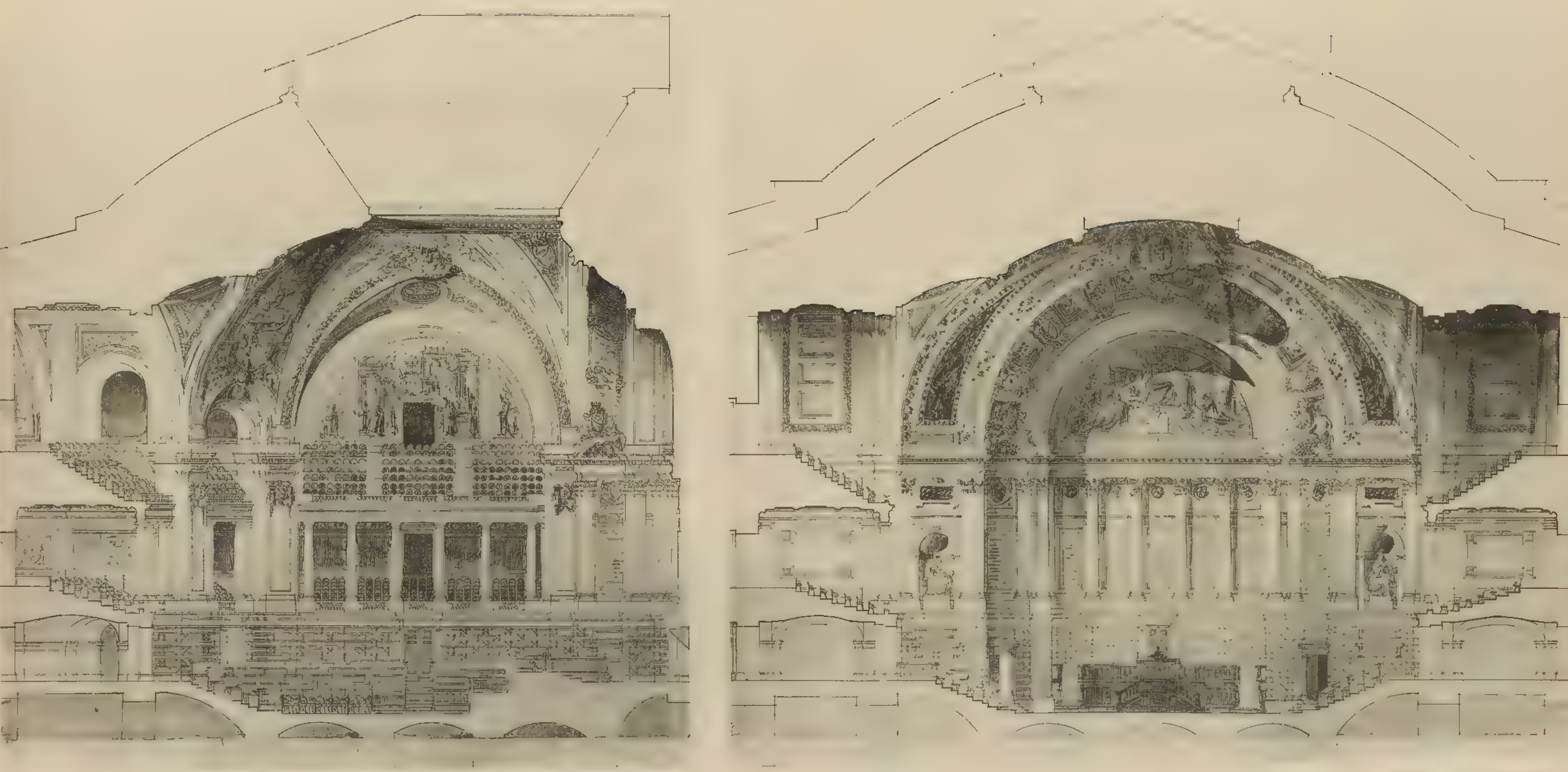
CONCOURS … M. MAJAION, élève de M. BERNIER


LA CAMPAGNE
CHAMP D'EXPÉRIMENTATION
AVENUE PASTEUR
GRANDE ESPLANADE
LABORATOIRES DE RECHERCHES
AÉROSTATIQUE
PARC
BOULEVARD DE LA REINE
Mention



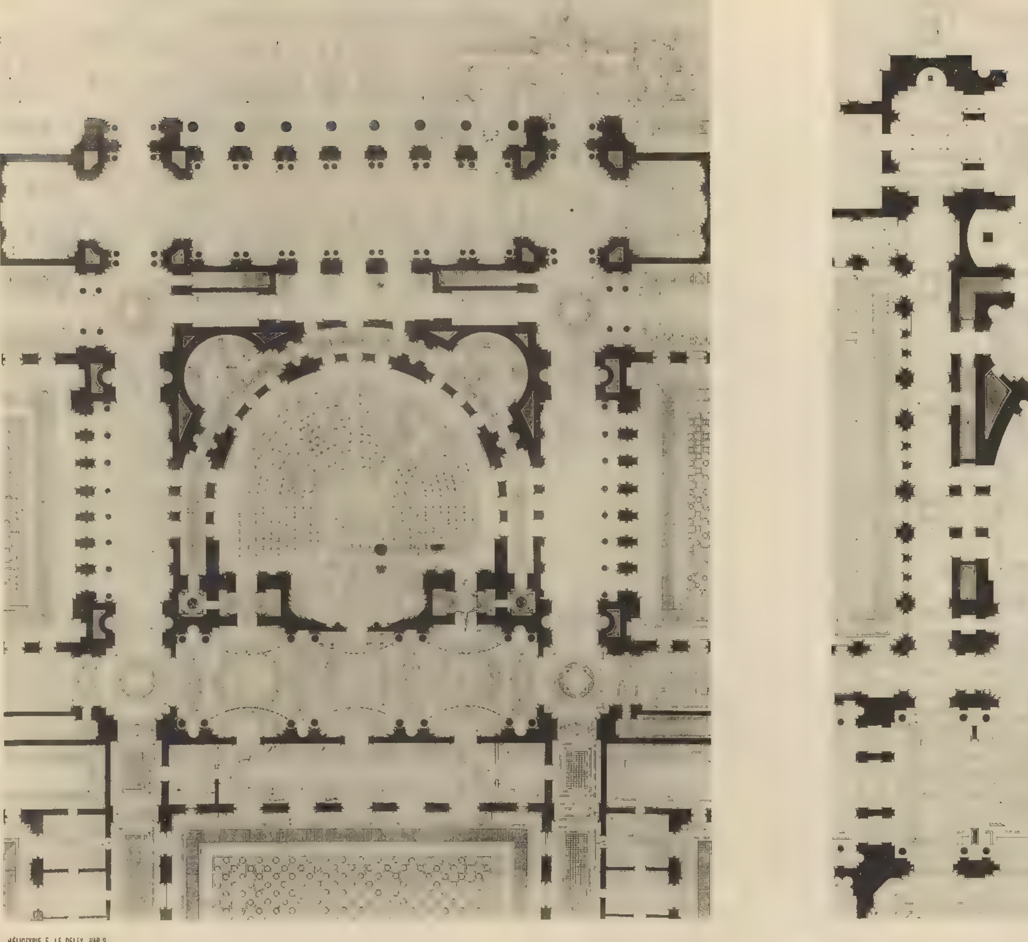
Salle des Séances d'un Palais du Sénat - M. BOUTTERIN, élève de MM. HÉRAUD et RALLIN

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS



GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Salle des Séances d'un Palais du Sénat - M. CARRIER, élève de MM. HÉRAUD et RAULIN



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

M HIRONS, élève de M. LALOUX M CARRIER, élève de M LALOUX Salle des Séances d'un Palais du Sénat



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG ST MARTIN, PARIS

Salle des Séances d'un Palais du Sénat 2me Seconde Médaille - M. HIRONS, élève de M. LALOUX



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR. 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UN RIDEAU DE THEATRE - M. LE BOURGEOIS - 1re Médaille



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Rideau de Théâtre - 1re Médaille - M. THORIMBERT, élève de M. PAULIN



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Rideau de Théâtre - M. GALLIBERT, élève de M. BERNIER



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

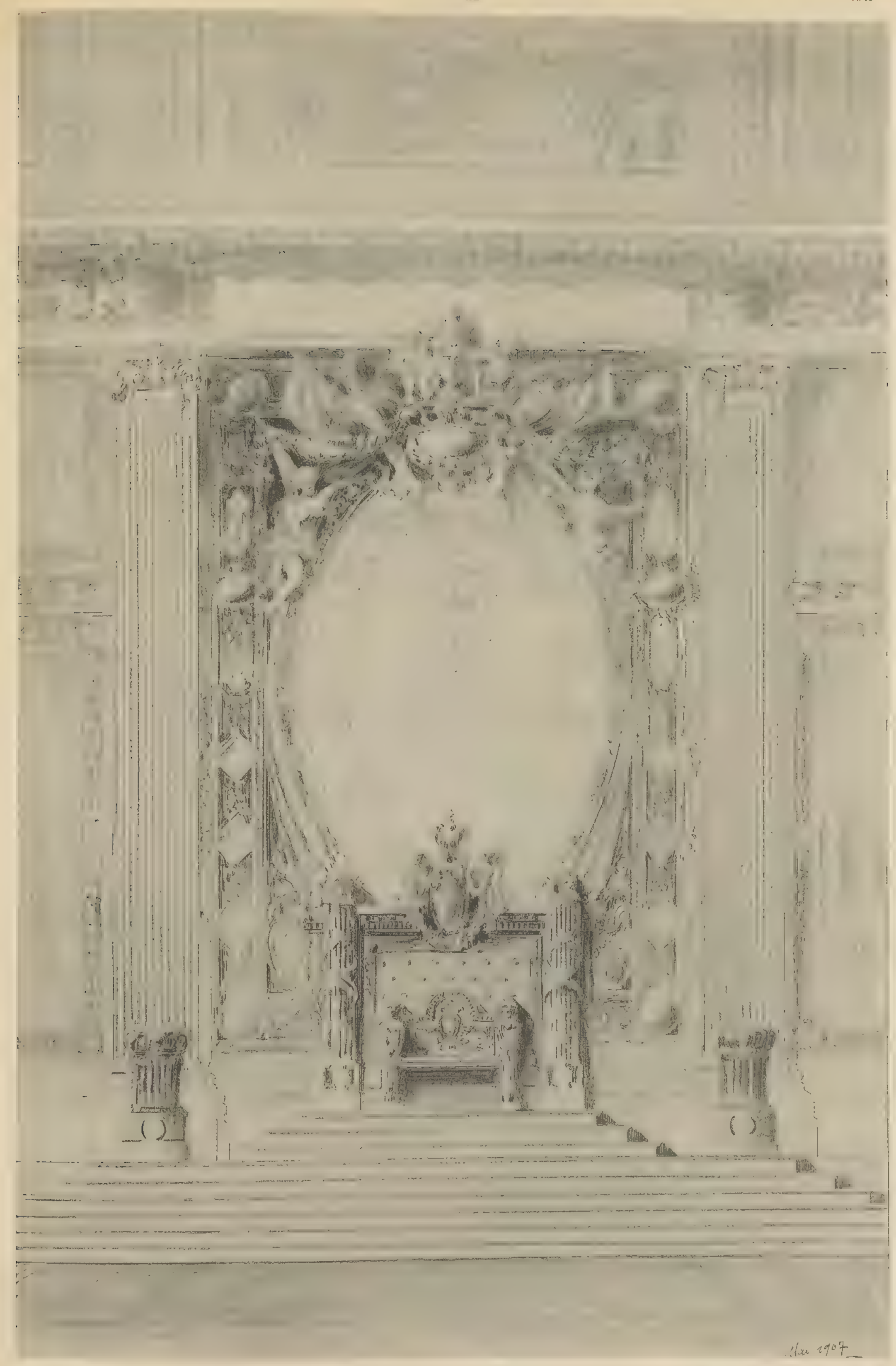
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Rideau de Théatre - M. Maurice GERARD, élève de M. REDON

HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

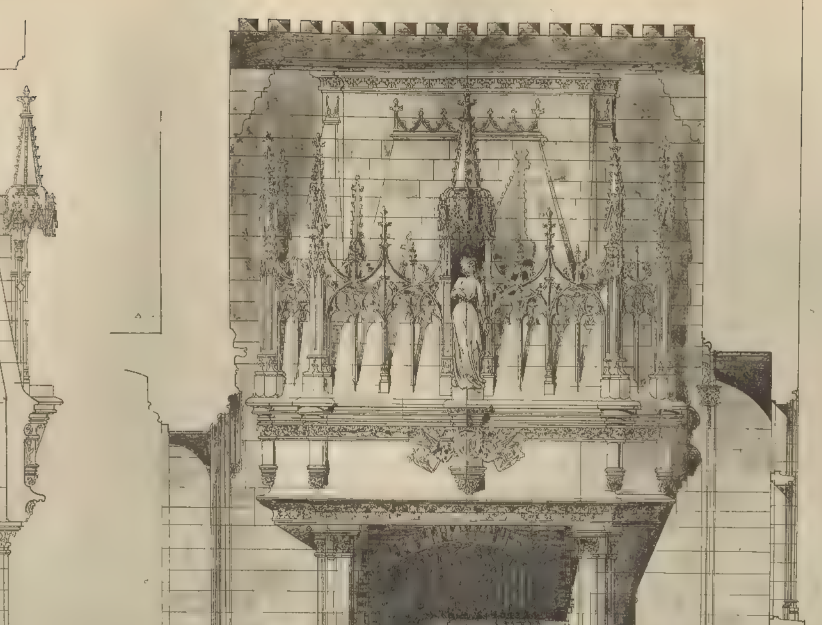
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

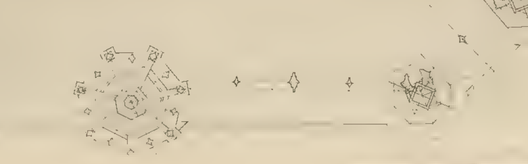
La Décoration de la pile centrale d'un Pont à deux Arches - M. J. LAMBERT, élève de M. LAMBERT — Esquisse Esquisse - Décoration d'un Pignon mitoyen - M. MARTELLO, élève de M. PAULIN 1re Seconde Médaille



Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin. Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - M. YORBE élève de M. DEGLANE

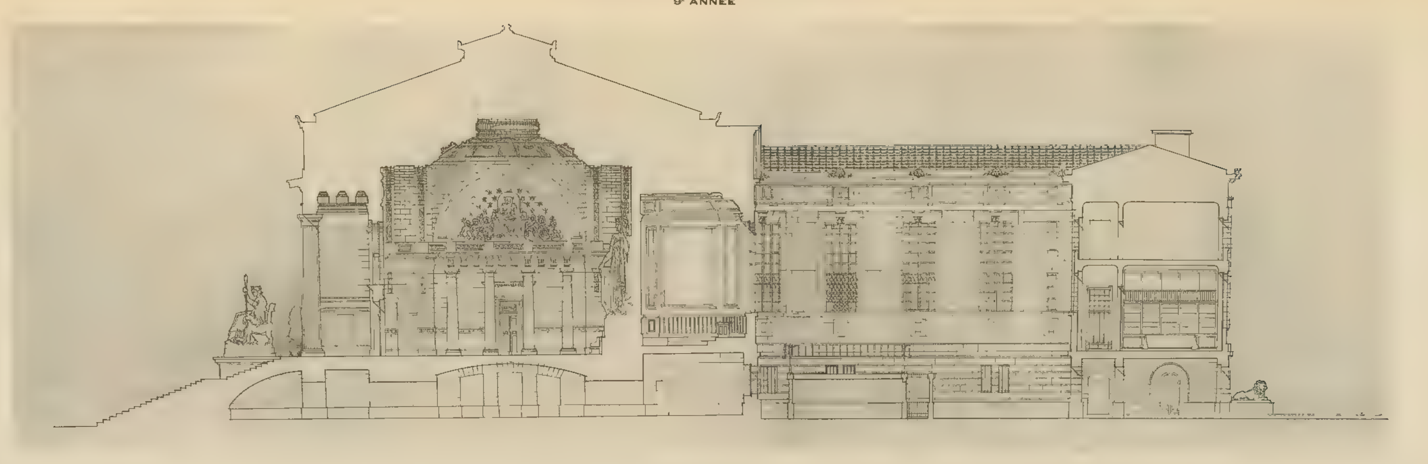




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE - Une Cheminée du XIVe Siècle M. LAPRADE, élève de Mr REDON

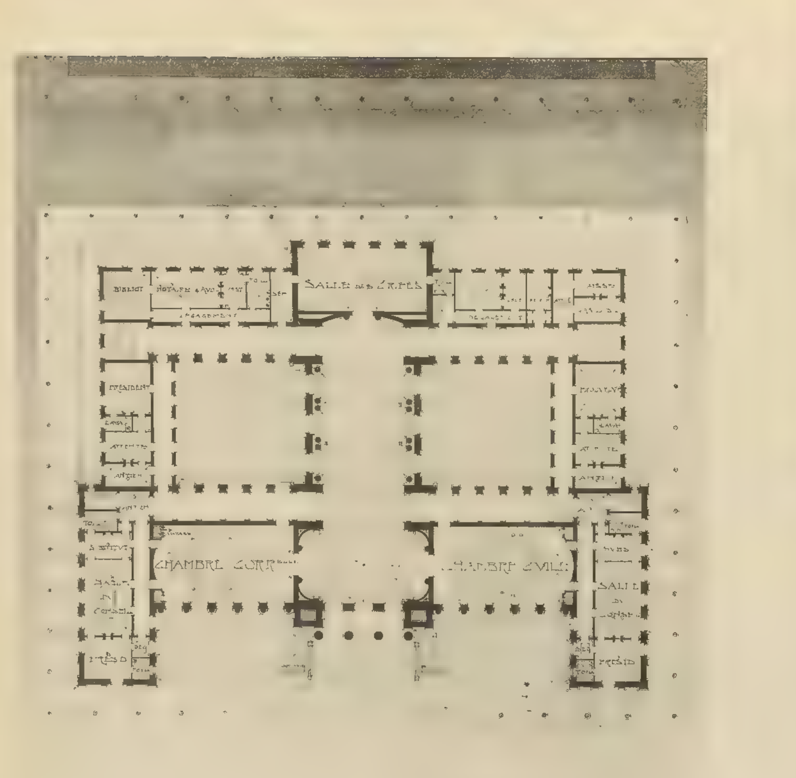
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140 FAUBOURG SAINT MARTIN PARIS

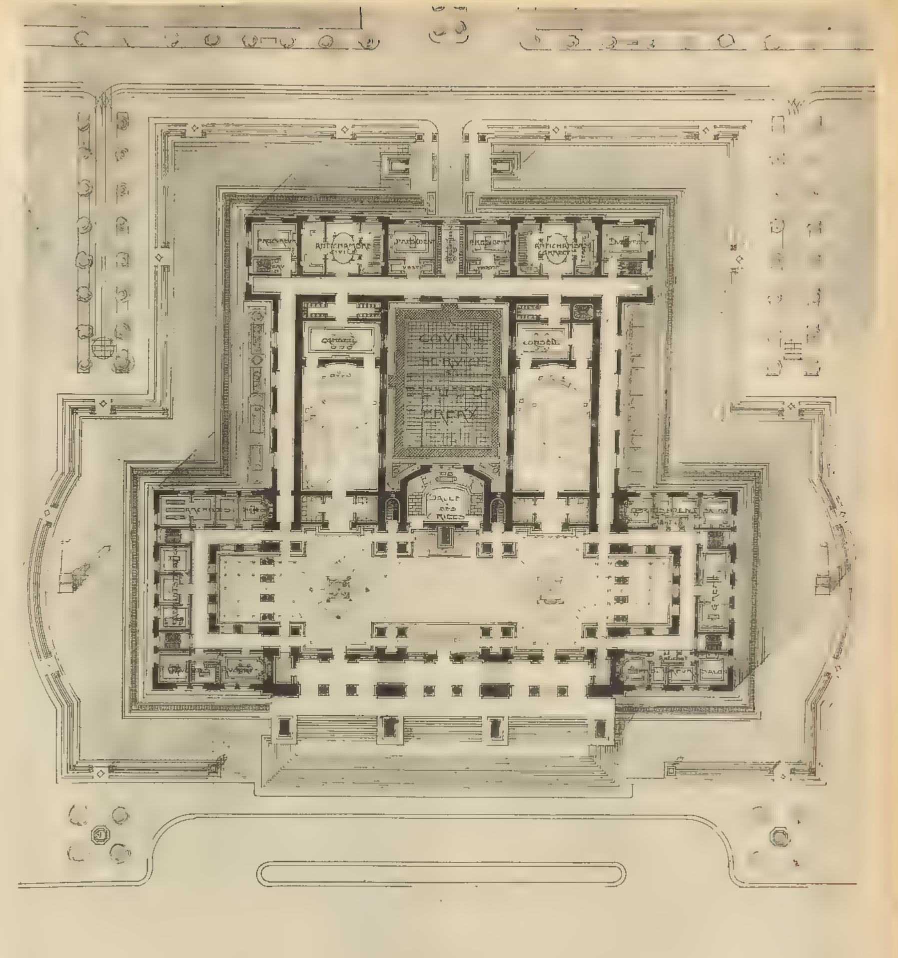


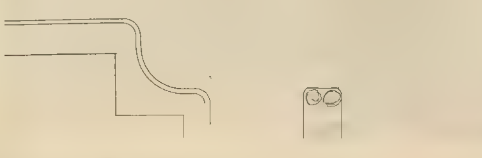
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

Un Palais de Justice - M. A. LAPRADE, élève de M. REDON







HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Palais de Justice - M BRILLARD, élève de M DEBRIE Un Palais de Justice - M LAPRADE, élève de M REDON

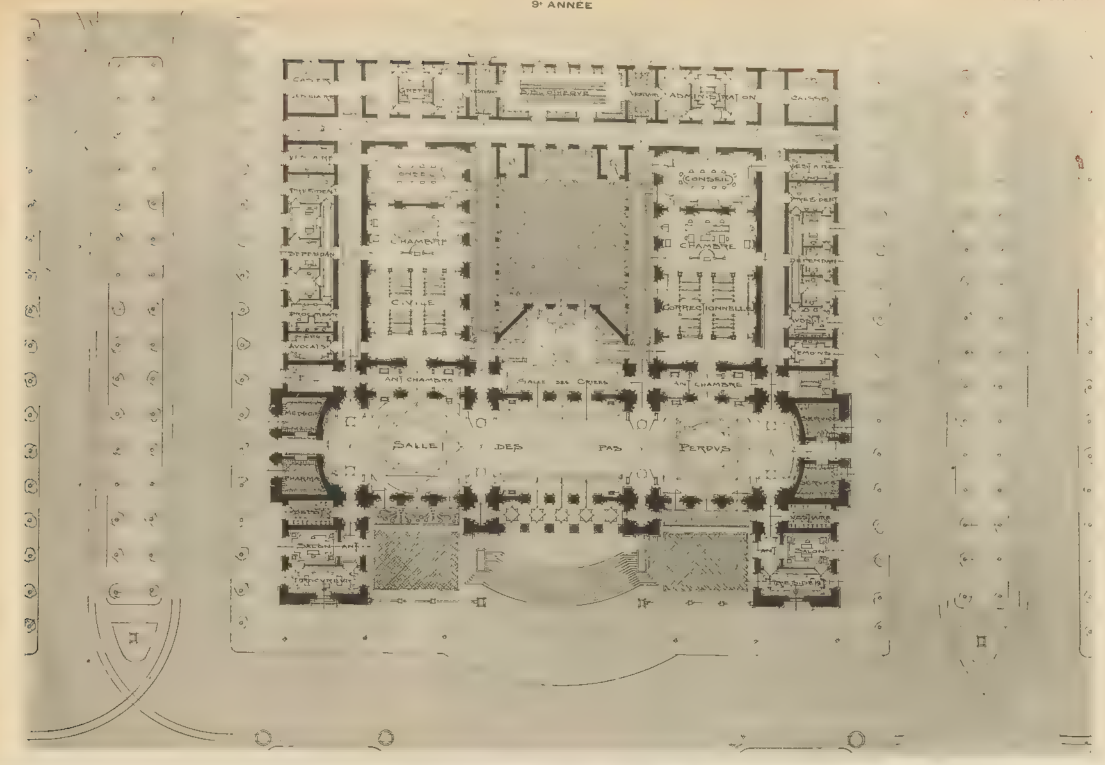




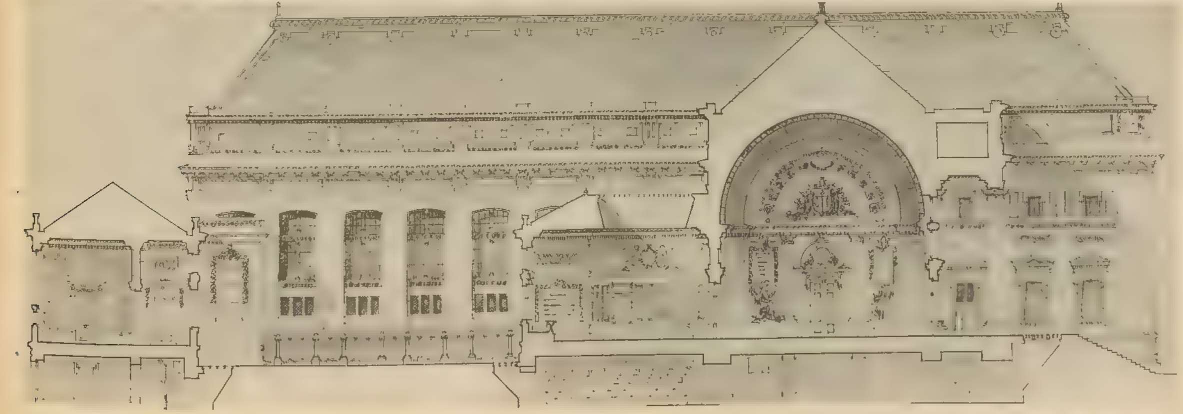
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Palais de Justice - M. BRILLARD, élève de M. DEBRIE



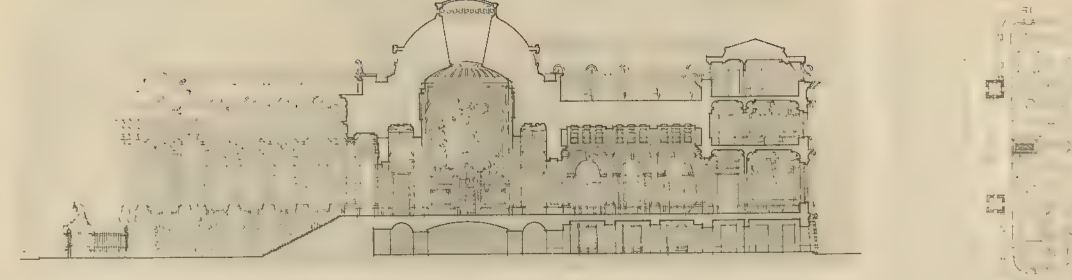


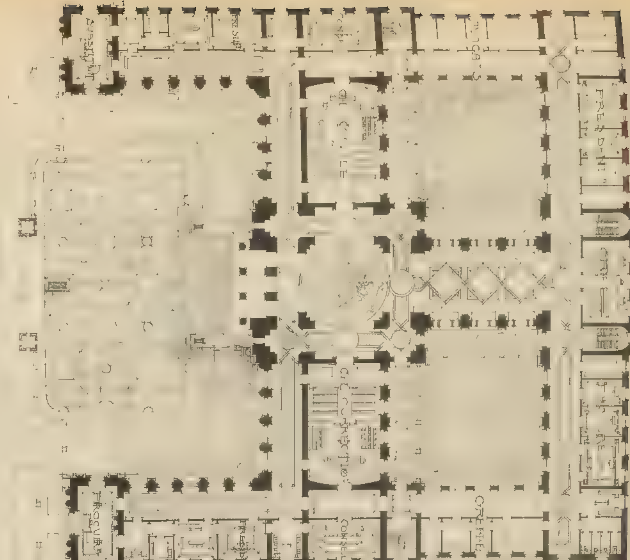


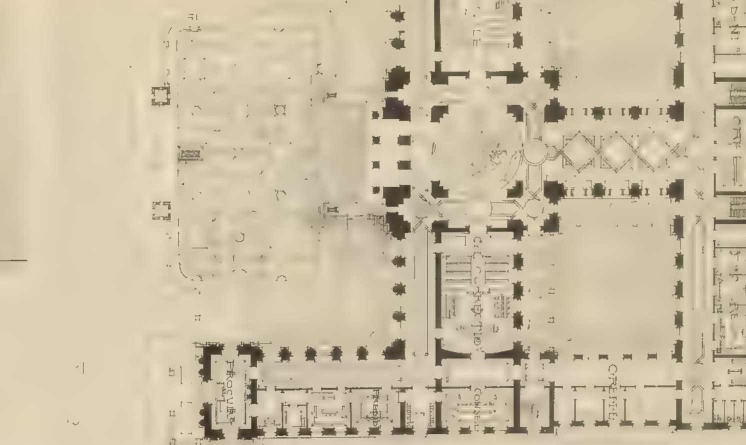
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN PARIS

Un Palais de Justice · M. JODARD, élève de M. Lambert





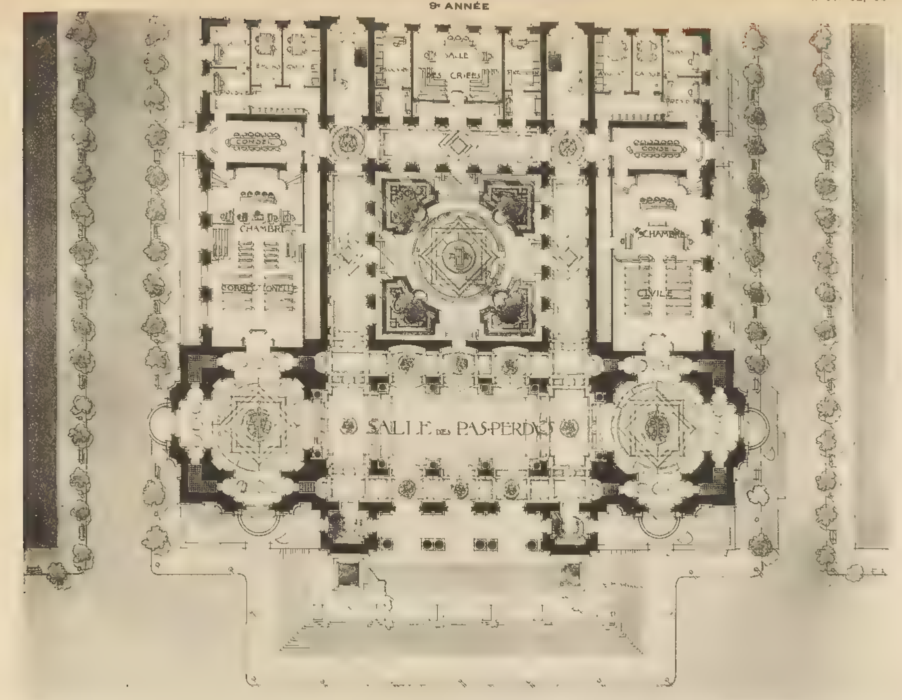


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

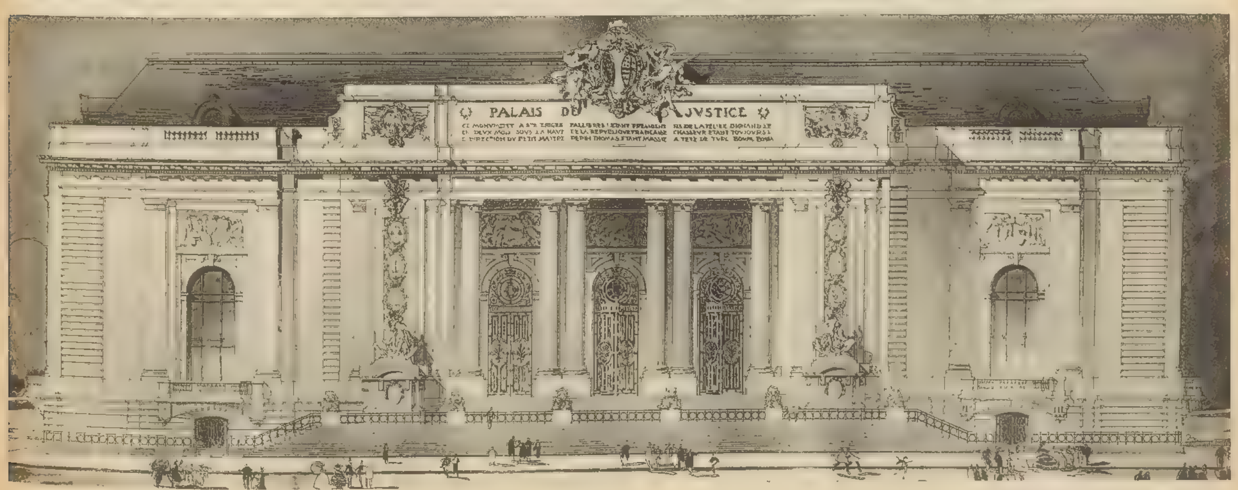
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS



Un Palais de Justice   M. MONTÈS, élève de M. Deglane

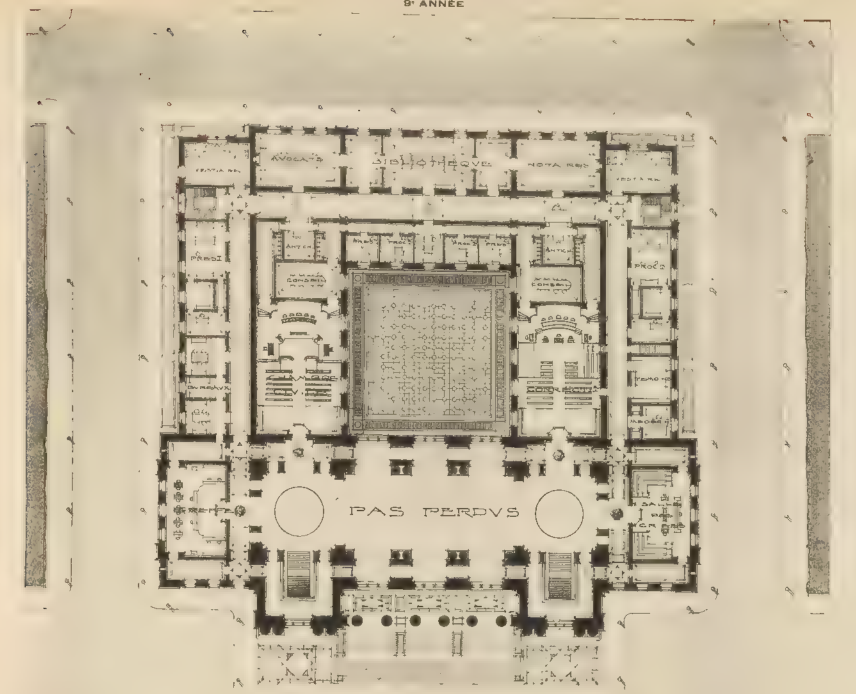






HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Palais de Justice - M. Paul MORICE, élève de M. Laloux

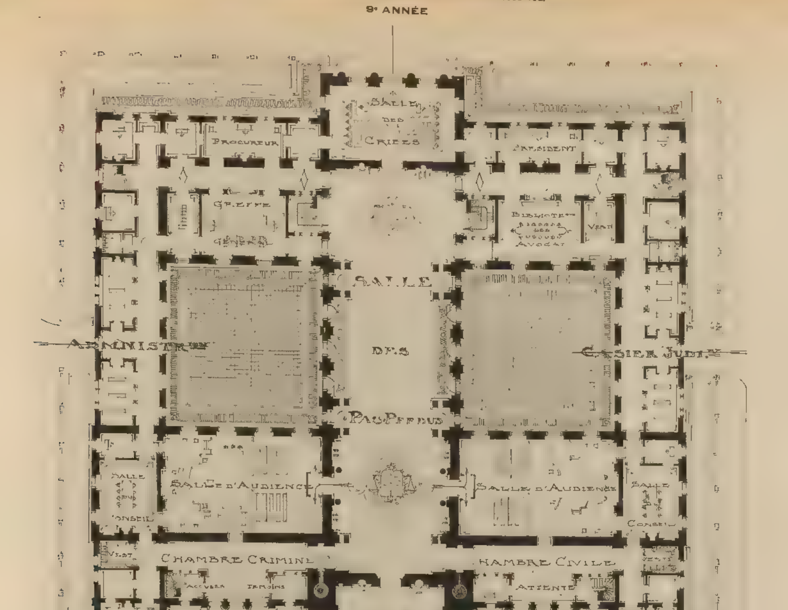


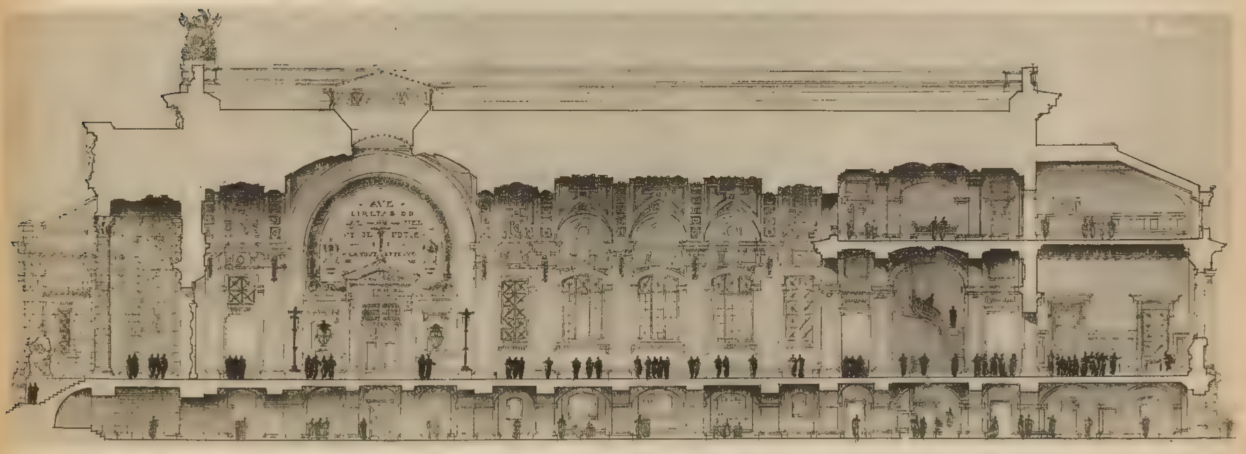




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

Un Palais de Justice - M. NOUVEAU, élève de M. Laloux

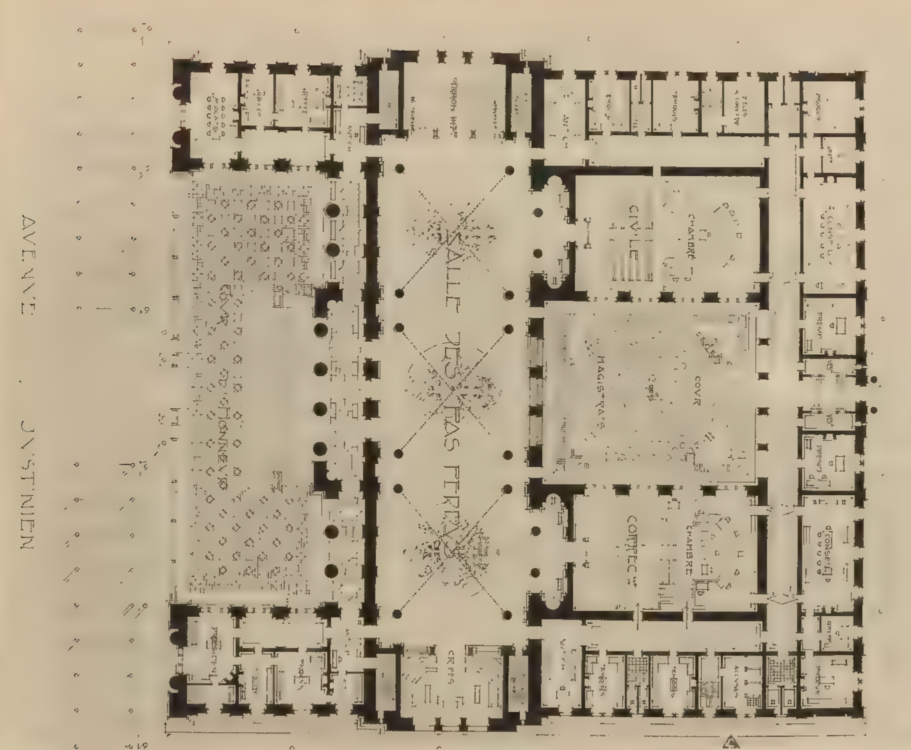


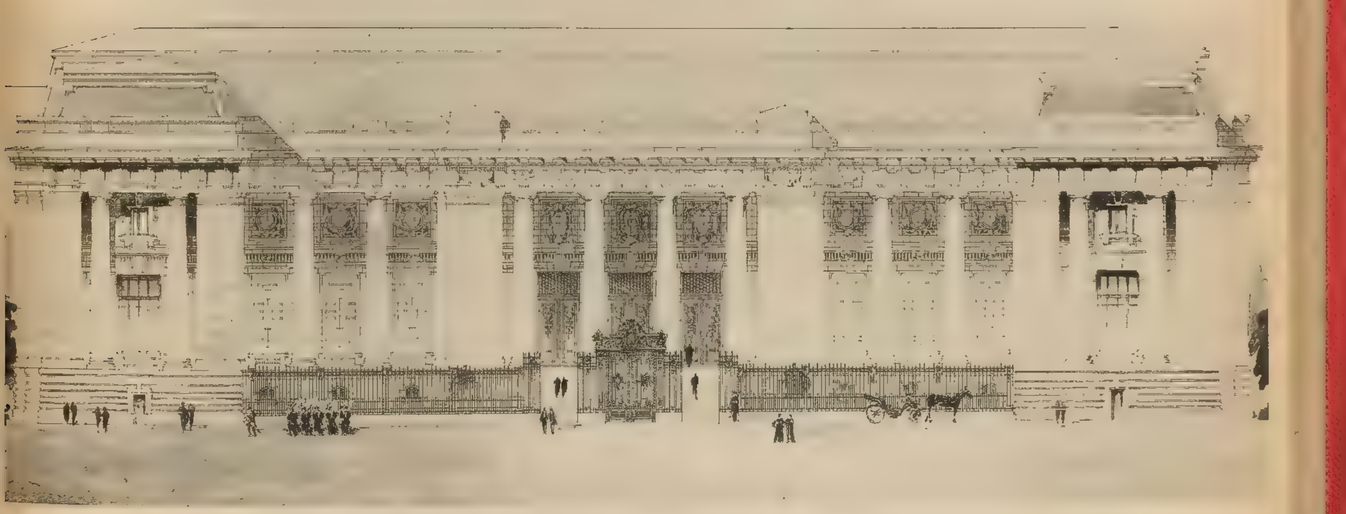


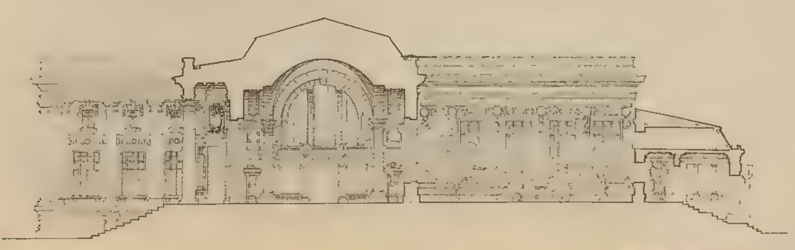


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UN PALAIS DE JUSTICE - M. CHRETIEN-LALANNE, élève de M. PASCAL

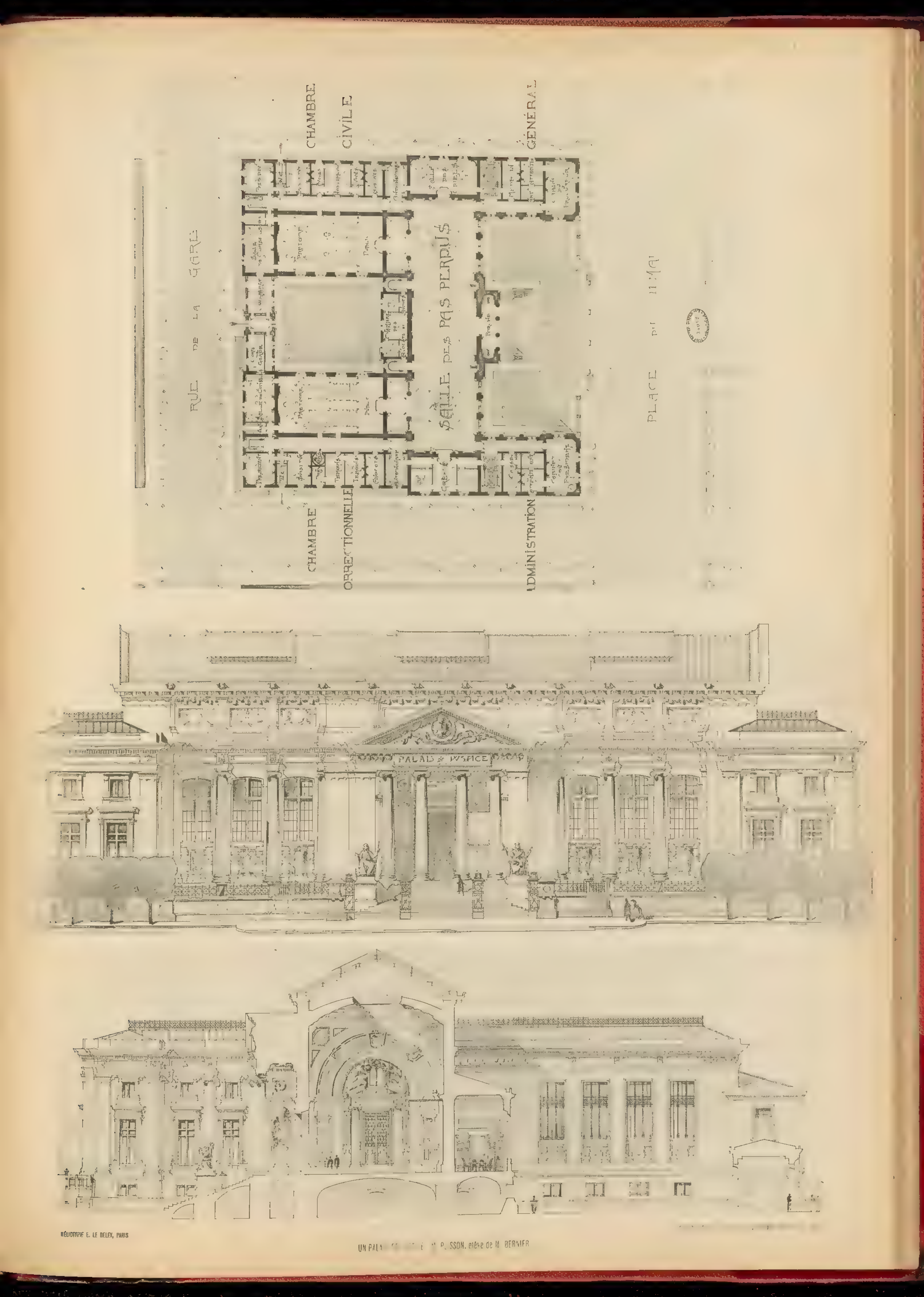






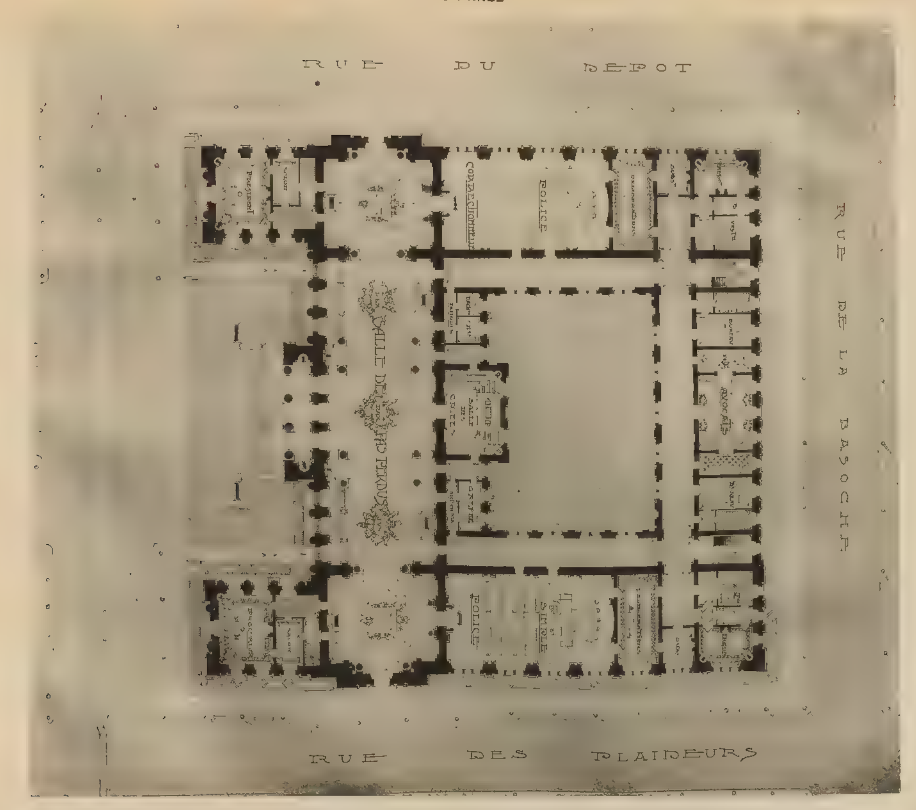
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UN PALAIS DE JUSTICE - M. GABRIEL, élève de M. PAULIN



HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

UN PALA[illegible] M. P[illegible]SSON, élève de M. BERNIER



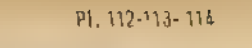
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

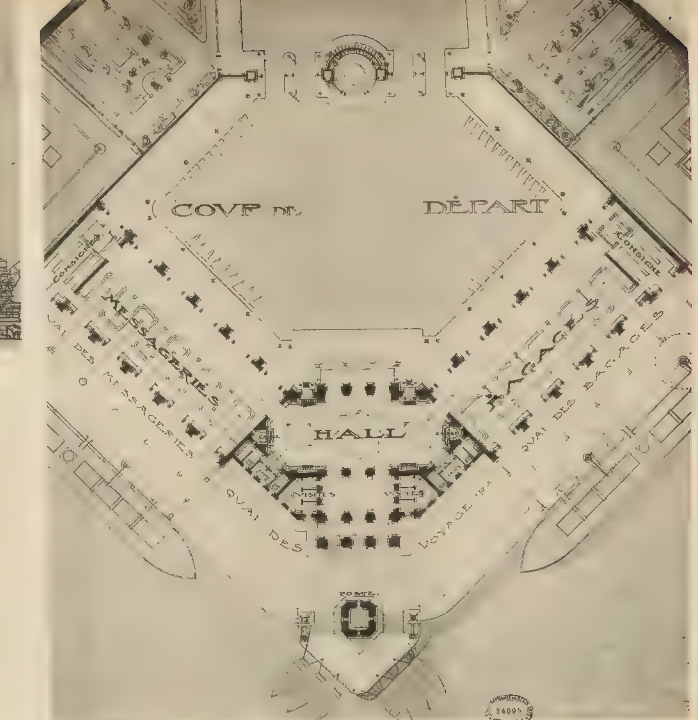
UN PALAIS DE JUSTICE - M. FAILLE, Élève de PAULIN

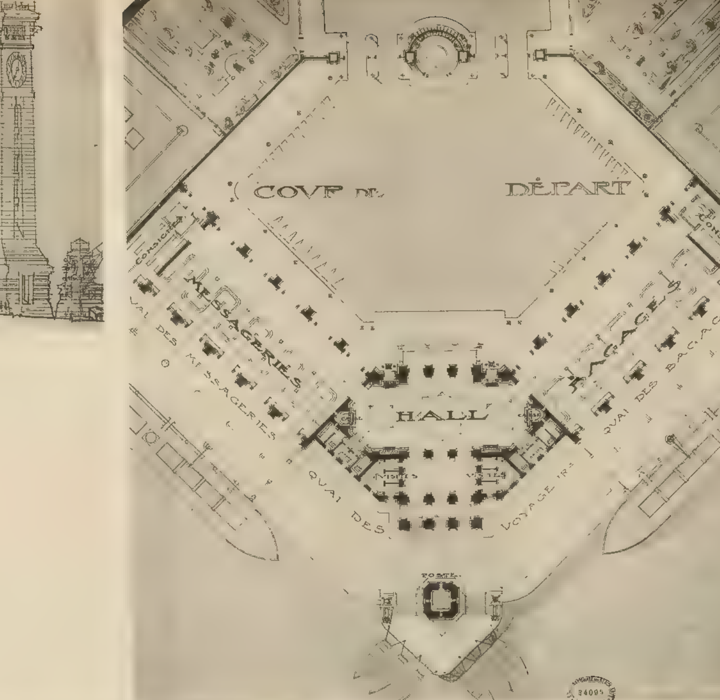
HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

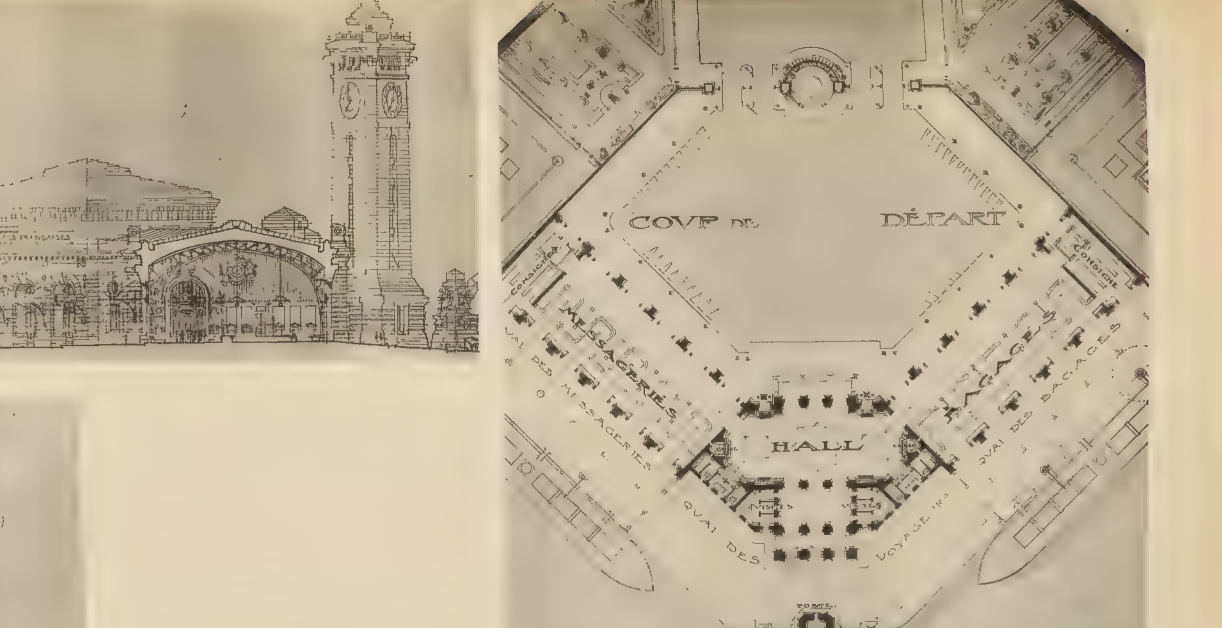
ARMAND GUERINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UNE DOUANE MARITIME - M. WALVEIN, Elève de M. HERAUD









HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

UNE DOUANE MARITIME - M. Paul HENRY, Élève de M. PASCAL

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBG. ST-MARTIN. PARIS

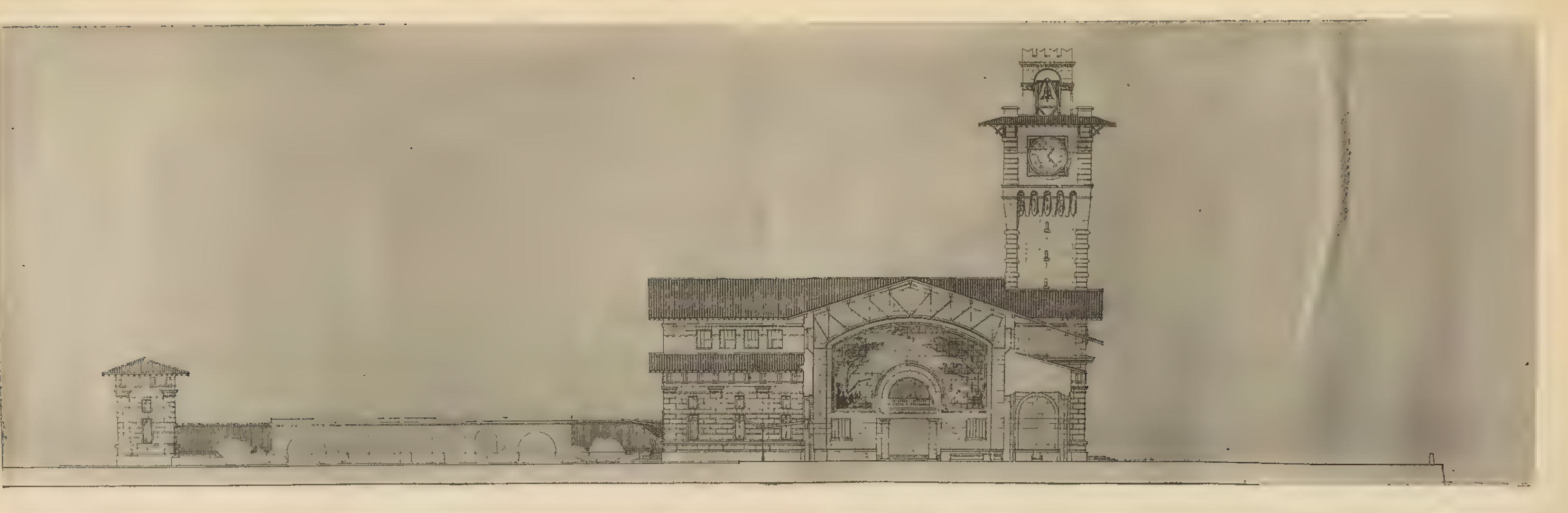
UNE DOUANE MARITIME M. DOGNON Élève de M. PAULIN

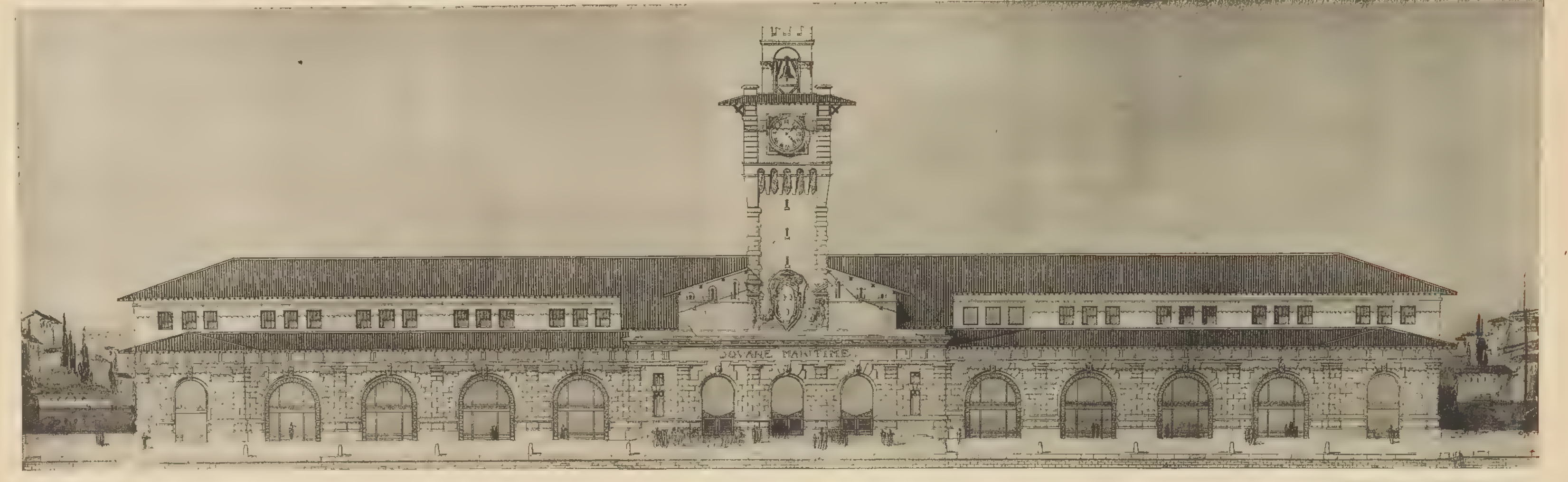


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UNE DOUANE MARITIME - M. CAIGNART DE MAILLY, Élève de M. ESQUIÉ   UNE DOUANE MARITIME - M. DOGNON, Élève de M. PAULIN





HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG St MARTIN PARIS

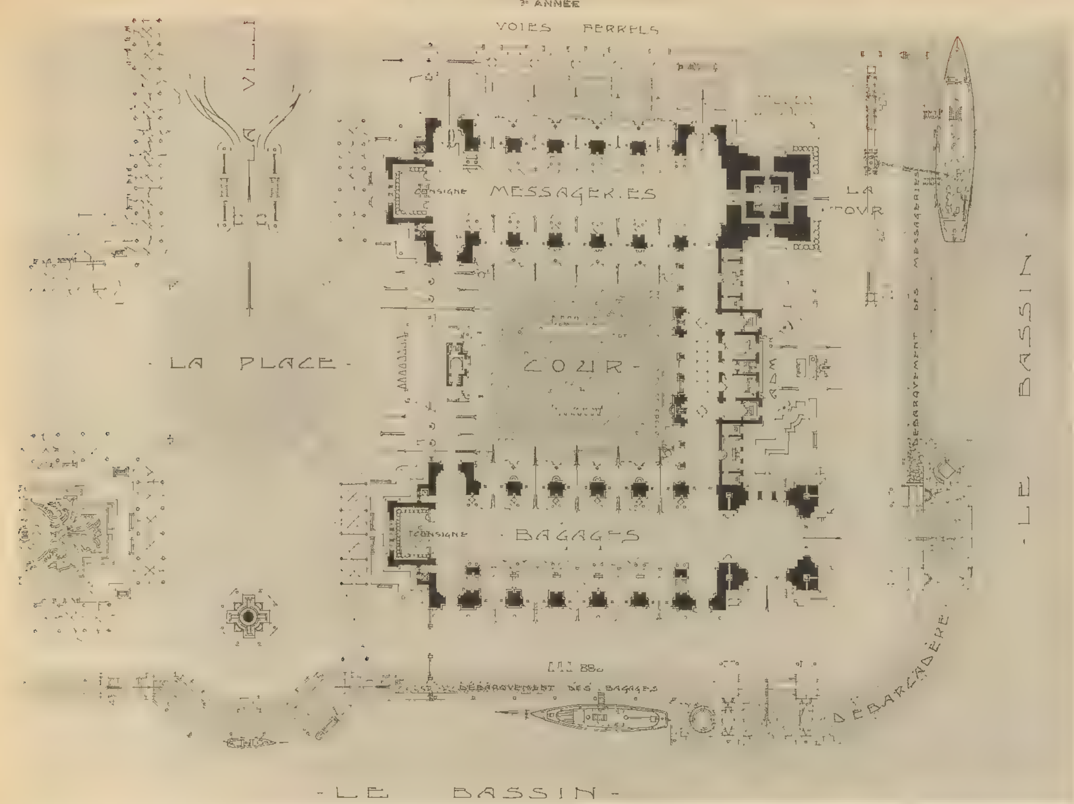
UNE DOUANE MARITIME M. CAIGNARD DE MAILLY. Élève de M. ESQUIÉ

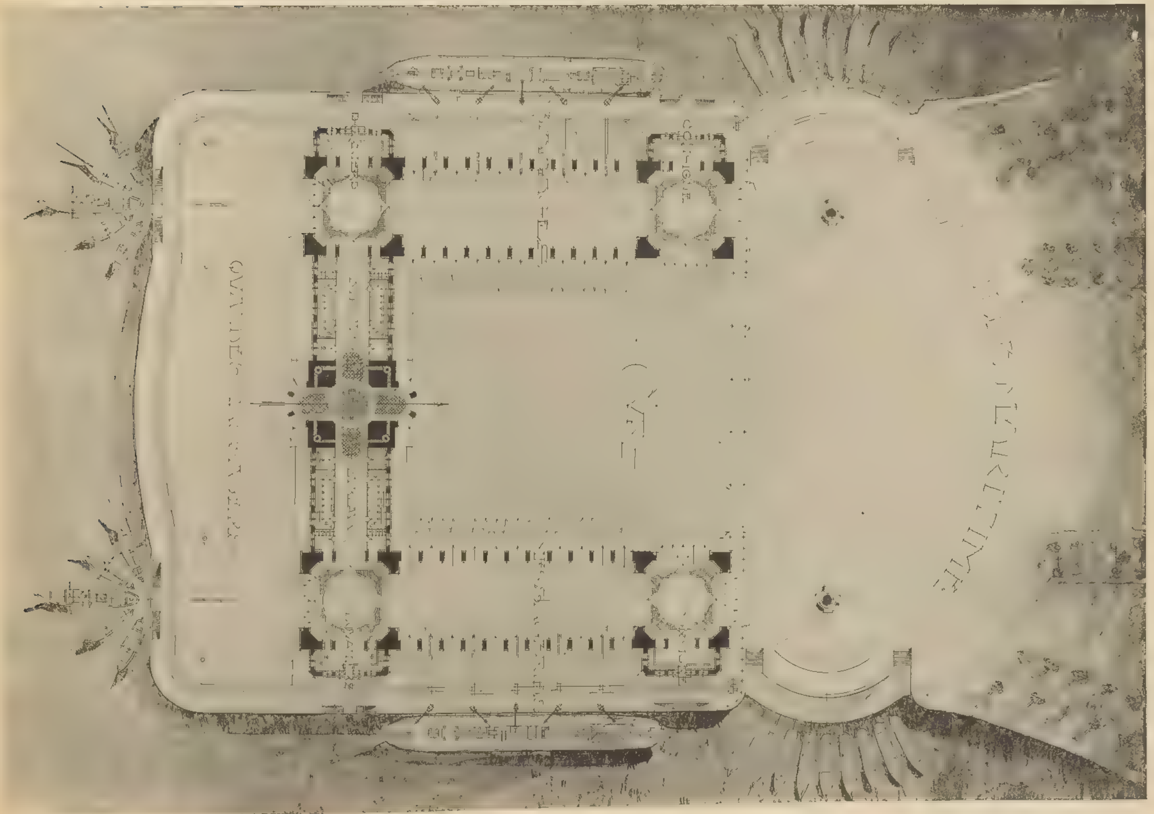


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT MARTIN, PARIS

UNE DOUANE MARITIME M. MANDT, Élève de M. MOYAUX

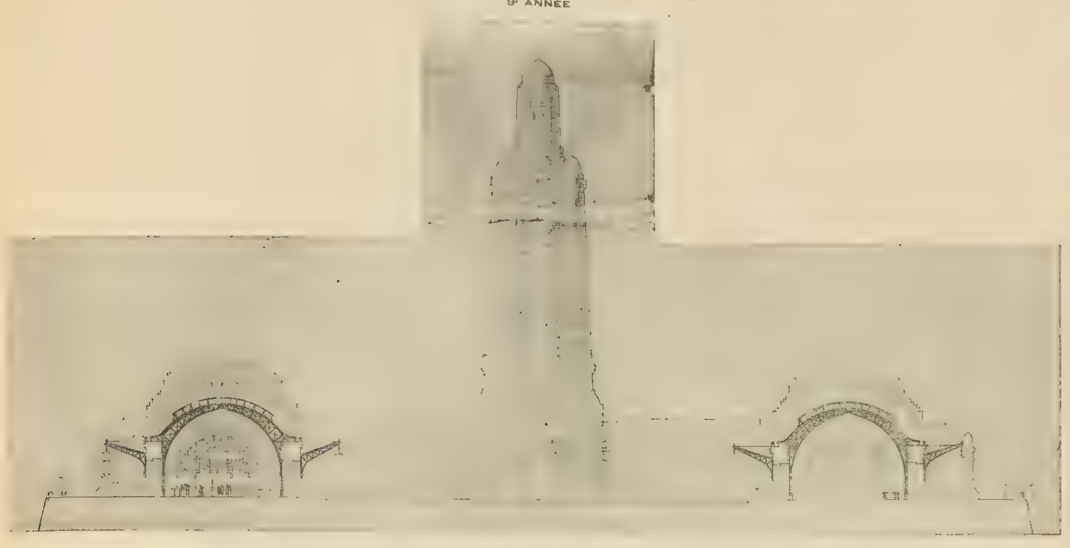




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UNE DOUANE MARITIME — M. IMANDT, Élève de M. MOYAUX — M. BOUTTERIN, Élève de HÉRAUD

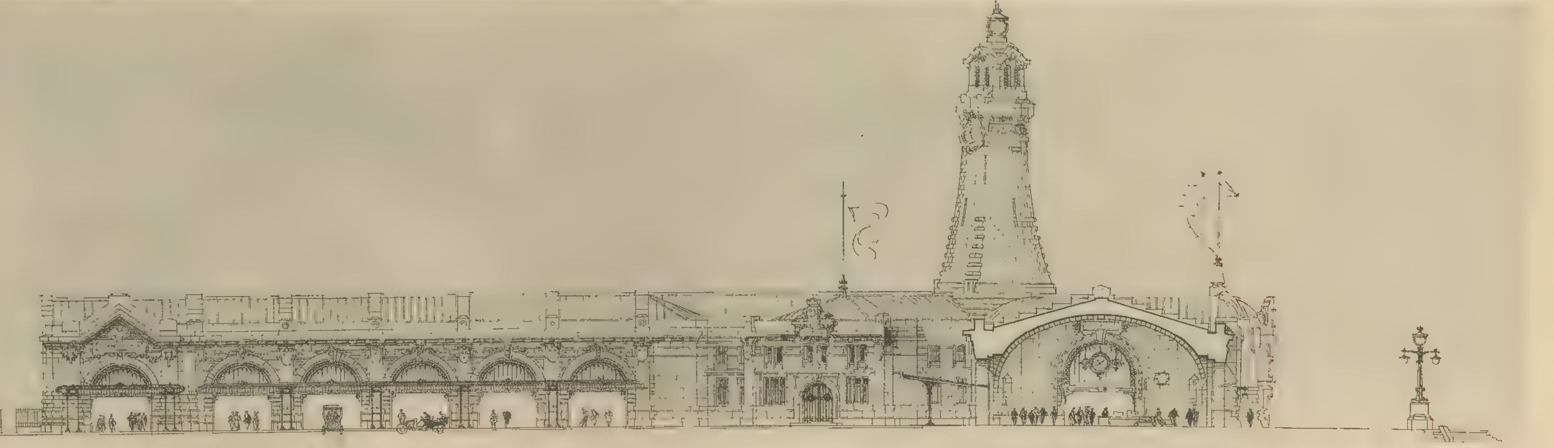




HÉLIOTYPIE … LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

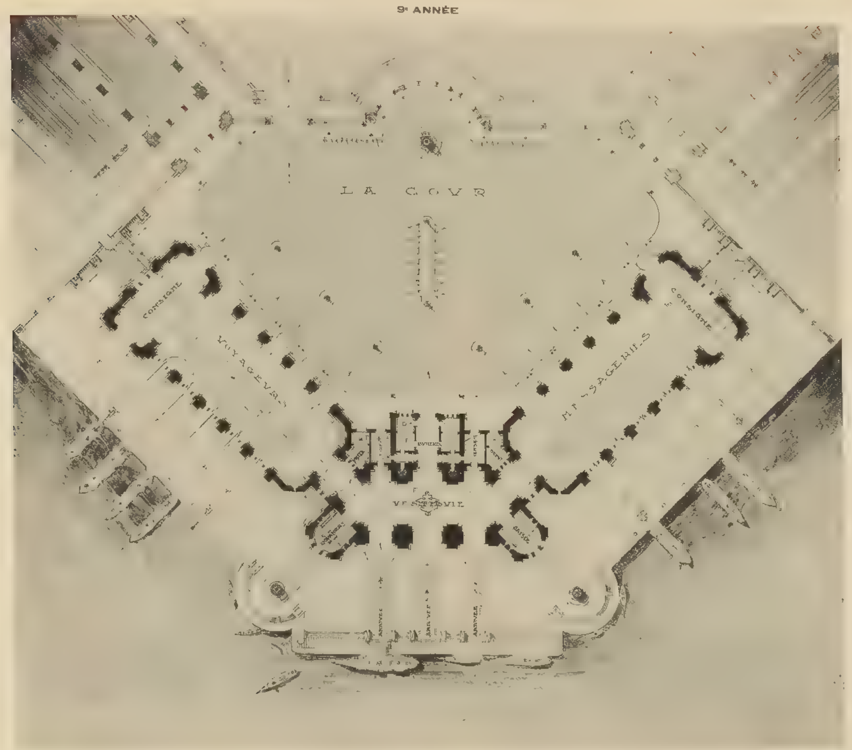
UNE DOUANE MARITIME - M. BOUTTERIN Élève de Héraud

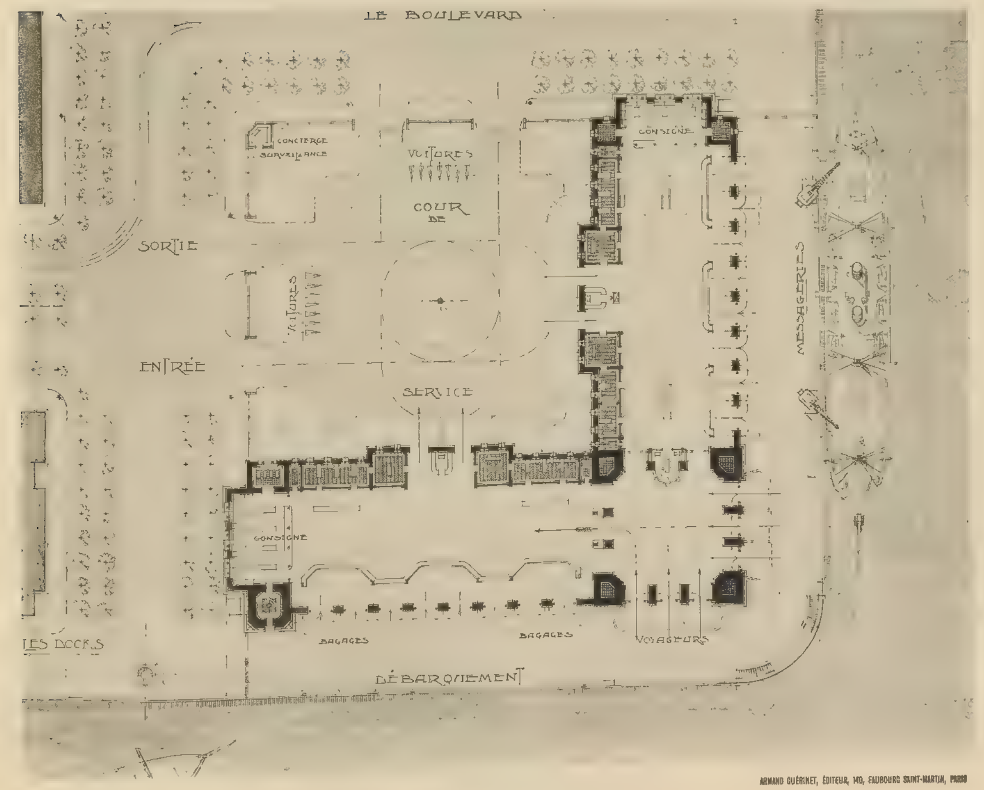


HÉLIOTYPIE E. LE DELEY PARIS

ARMAND GUÉRINET ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

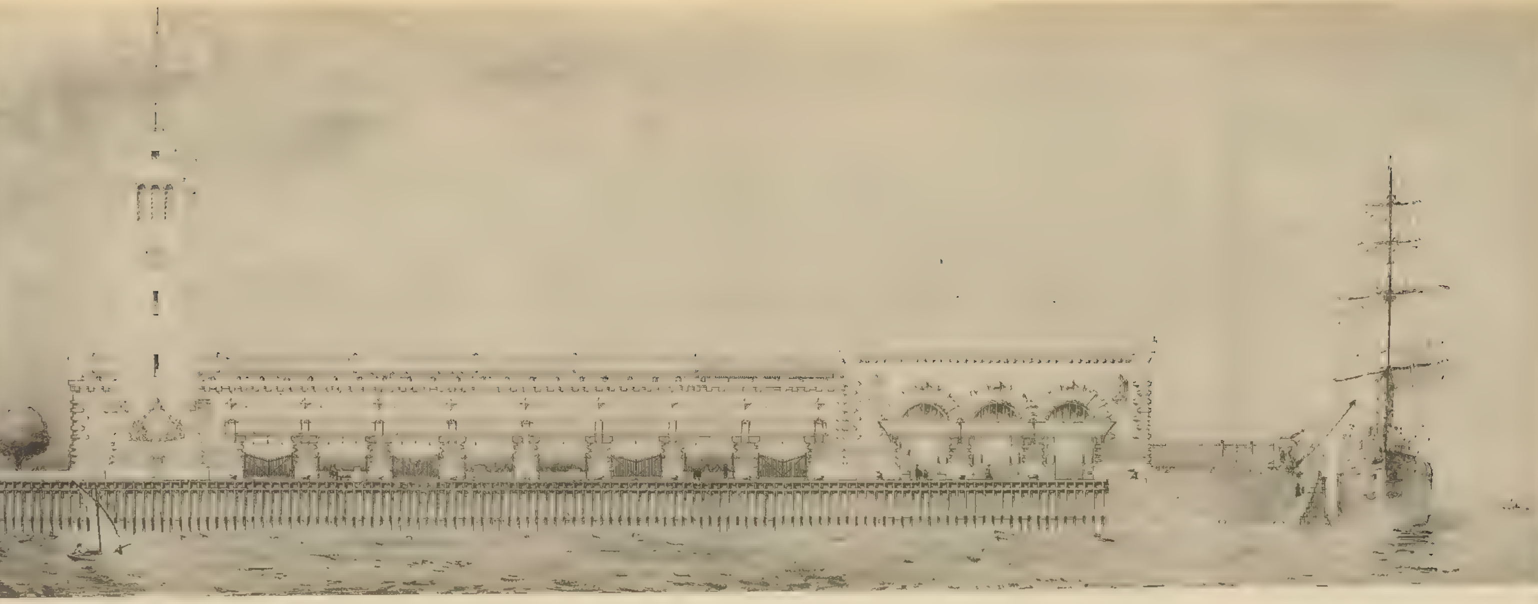
UNE DOUANE MARITIME M. DELAGRANGE Élève de M. PAULIN

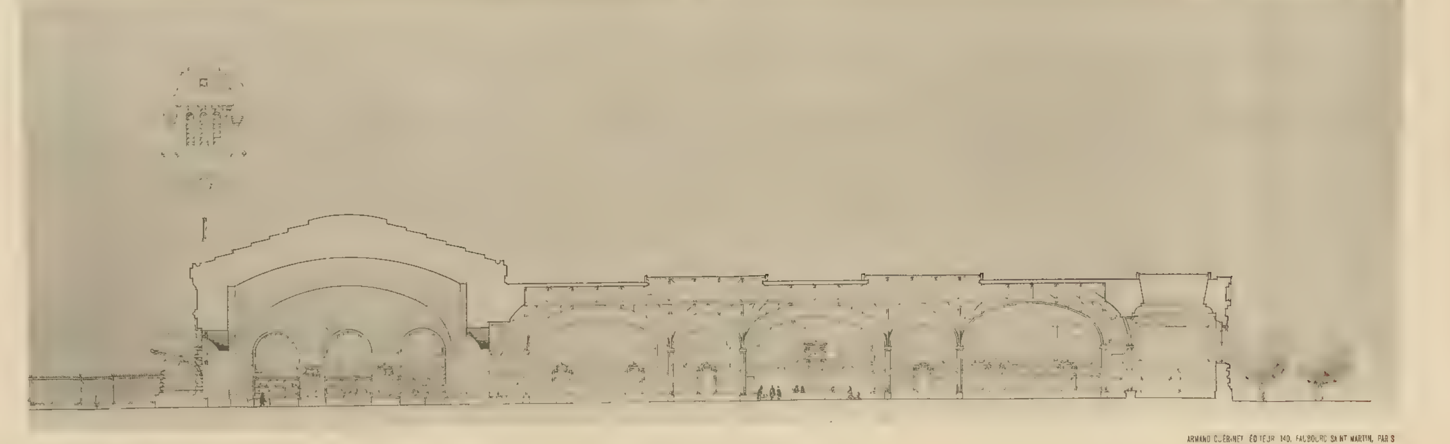




PHOTOTYPIE E. LE DELEY, PARIS
ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UNE DOUANE MARITIME M. DELAGRANGE, Elève de M. PAULIN
M. PILETTE, Elève de M. ESQUIE

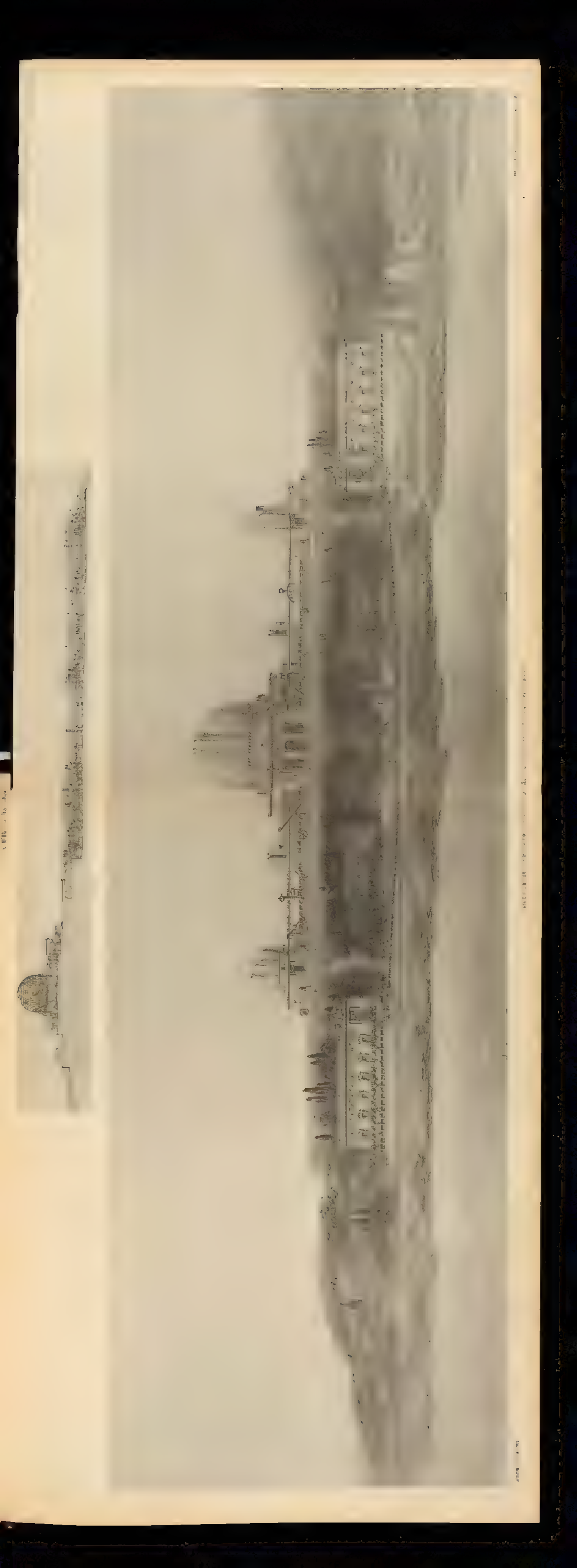


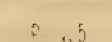


HÉLIOGRAPHIE F. DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

UNE DOUANE MARITIME. M. PILETTE, Élève de M. ESQUIÉ

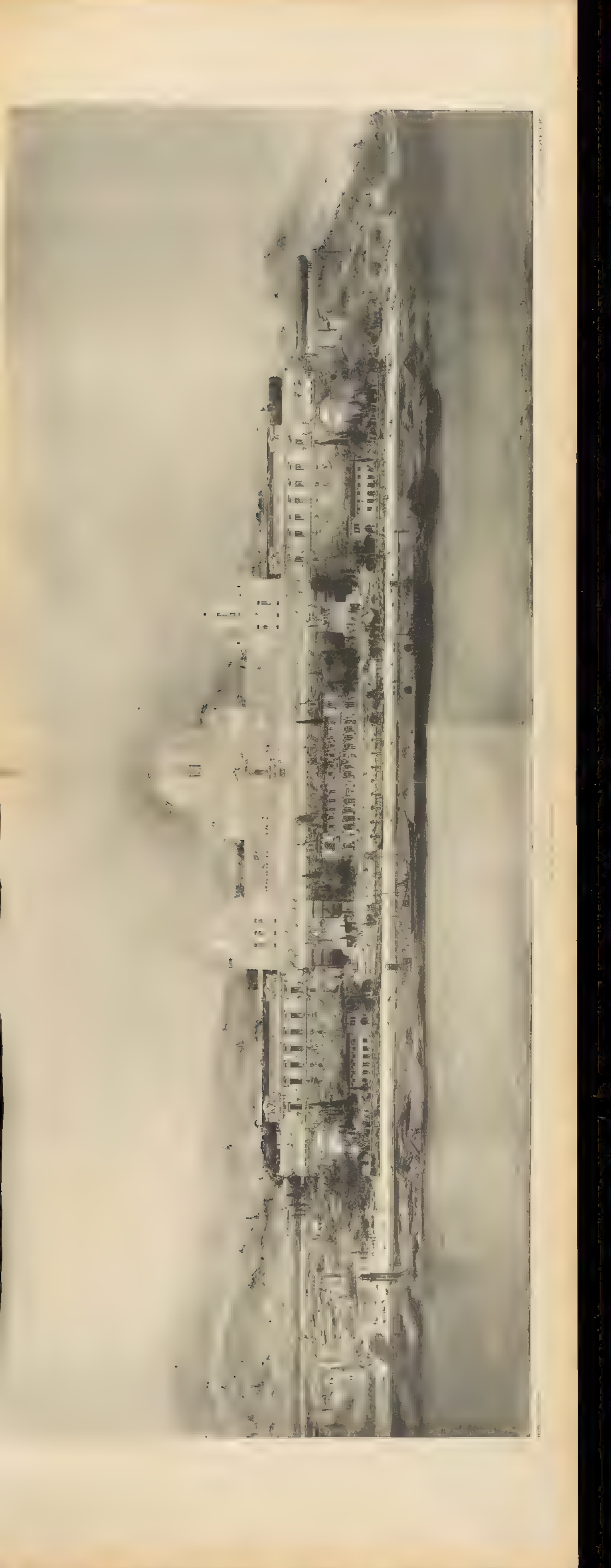




HÉLIOTYPIE E. LE DELEY, PARIS

ARMAND GUÉRINET, ÉDITEUR, 140, FAUBOURG SAINT-MARTIN, PARIS

... M. Charles NICOD ... M. M. GUADET, PAULIN, DEGLANE



MUSÉE

D'AGRÉMENT

SAVANTS

LA R UTE

LA R

LE P RT







